Le Nouvelliste

JEUDI
19 DÉCEMBRE
2019

TROIS-RIVIÈRES | 100e ANNÉE, N° 44

lenouvelliste.ca

GRAVEMENT BLESSÉ PAR SA VAPOTEUSE

Un adolescent de Shawinigan a subi de sévères blessures au visage après l'explosion de sa cigarette électronique PAGE 2



PHOTO AFP

DESTITUTION: TRUMP RENVOYÉ EN PROCÈS

PAGE 4

PROCÈS DE L'EX-ENSEIGNANT DANY AUBRY POUR ABUS SEXUELS

«J'étais sous le choc», témoigne la jeune plaignante

PAGE 5



Collision frontale mortelle sur l'autoroute 55 à Saint-Célestin

PAGE 5

SAINT-BARNABÉ

Encore de la bisbille... et enfin un déneigeur

PAGE 3



SCULPTEZ VOTRE CORPS



Cellulite • Maux de jambes
Remodelage (cuisses, fesses et ventre)
Endermologie • Naturopathie
Jac-o.com
819.378.6891

1,04$ + TAXES

CIRQUE ÉLOIZE
NEZHA
L'ENFANT PIRATE
PRÉSENTÉ PAR Desjardins

BILLETS
SPECTACLENEZHA.CA
DÈS LE 7 JUILLET 2020

La cité de l'énergie

15% DE RABAIS*

*Certaines conditions s'appliquent. L'offre prend fin le 31 décembre 2019.

Semaine 8
13536 00001 3
Postes Canada - convention #40034151

SOMMAIRE

affaires	15-16
arts et spectacles	18
divertissement	20-21
loterie	33
météo	33
nécrologie	23 à 32
opinions	12-13
petites annonces	22
sports	35 à 39

INSOLITE

Une campagne antiraciste jugée trop... raciste

ROME (AFP) — Le président de la Lazio Rome Claudio Lotito a estimé mercredi «trop provocante» l'utilisation d'une peinture représentant trois singes dans une campagne contre le racisme initiée lundi par la Ligue italienne, s'alignant sur la réaction du club rival romain, l'AS Rome.

«La Ligue n'est certainement pas favorable au racisme, le problème est que la campagne qui a été faite était trop provocante», a réagi Claudio Lotito en conférence de presse.

«L'objectif n'était pas d'accentuer le côté raciste mais, malheureusement, cela n'a pas été vu de manière positive, au vu des réactions», a-t-il ajouté.

Après le lancement lundi de cette campagne antiraciste, l'utilisation d'une peinture de l'artiste italien Simone Fugazzotto représentant trois singes avait été fortement critiquée, notamment par l'AS Rome et par l'association anti-discrimination FARE. «L'AS Rome est très surprise de voir aujourd'hui sur les réseaux sociaux des singes peints sur des tableaux dans ce qui semble être une campagne de lutte contre le racisme lancée par la Serie A. Nous savons que la Ligue veut combattre le racisme, mais nous ne croyons pas que cela soit le bon moyen de le faire», avait écrit la Roma sur Twitter lundi. Le patron exécutif de la Serie A, Luigi De Servio, s'était excusé mardi pour l'utilisation de cette peinture. «Bien que l'artiste avait expliqué que le message (de l'œuvre) était bien contre le racisme, certains d'entre vous l'ont trouvé critiquable», avait-il dit.

NOUS JOINDRE

RÉDACTION: 819 693-5464
redaction@lenouvelliste.qc.ca
opinions@lenouvelliste.qc.ca

ABONNEMENTS: 819 376-2000
abonnement@lenouvelliste.qc.ca

PUBLICITÉ: 819 693-5478
pub@lenouvelliste.qc.ca

PETITES ANNONCES: 819 378-8363
vendu@lenouvelliste.qc.ca

NÉCROLOGIE: 819 378-8363
necrologie@lenouvelliste.qc.ca

Gravement blessé par sa vapoteuse

Elle a explosé au visage de l'adolescent de Shawinigan



MARIE-EVE LAFONTAINE
me.lafontaine@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Un adolescent de 14 ans a été gravement blessé par sa vapoteuse, lundi soir, lorsqu'elle lui a explosé en plein visage, dans un logement de Shawinigan. Il reposait toujours aux soins intensifs au Centre hospitalier affilié universitaire régional (CHAUR), mercredi.

Selon Radio-Canada Mauricie, l'adolescent était en train d'inhaler une bouffée lorsque la cigarette électronique a explosé. Des dents lui sont littéralement tombées dans les mains et une partie de sa lèvre supérieure pendait. Un de ses yeux a aussi été touché. Sa mère a été blessée à une jambe par des éclats.

Il avait acheté la vapoteuse d'un ami. Il est possible qu'elle ait été modifiée.

Cet accident rappelle que le vapotage est un phénomène en pleine progression chez les jeunes. «C'est devenu la nouvelle version 2.0 du tabac des années 2000. La cigarette traditionnelle laisse de plus en plus place au vapotage, parce que les jeunes aiment le goût et ils aiment le côté plus gadget de la cigarette électronique versus la cigarette traditionnelle», explique Amélie Germain-Bergeron, coordonnatrice aux communications à la Commission scolaire de l'Énergie.

Une hausse également remarquée dans certaines écoles de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy. «On a vu une augmentation dans la dernière année», note Anne-Marie Bellerose, porte-parole.

Les statistiques disponibles leur donnent raison. Il n'y a pas eu d'étude dans la région, mais des données ont été recueillies sur le sujet pendant trois ans auprès de 20 000 élèves du secondaire de la région de Québec dans le cadre du projet pancanadien COMPASS. Les résultats ont été dévoilés il y a deux semaines par le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) de la Capitale-Nationale. L'étude en est venue à la conclusion que les élèves utilisateurs de cigarette électronique augmentent leur consommation d'année en année. «Plus de la moitié (57 %) des utilisateurs occasionnels de la cigarette électronique lors de la première année d'enquête sont deux ans plus tard des utilisations réguliers ou quotidiens», peut-on y lire. De plus, le vapotage peut même mener à la consommation de tabac. Selon cette étude, il y a 20 fois plus de fumeurs chez les jeunes qui vapotent que chez ceux qui ne vapotent pas.



Le vapotage gagne en popularité chez les jeunes. —PHOTO: LE DROIT

Pourtant, l'achat et la vente de cigarettes électroniques sont interdits aux mineurs. Elles sont toutefois très attrayantes pour les jeunes. Colorées et discrètes, elle peuvent être aussi petites qu'un crayon ou une clé USB.

Tout comme pour le tabac, les écoles interdisent formellement le vapotage. «Dans tout établissement d'enseignement, il n'y a aucune tolérance pour du vapotage ou produit du tabac. Sur l'ensemble de nos terrains, de nos centres et de nos écoles, les jeunes ne peuvent pas fumer ou vapoter. S'ils veulent fumer ou vapoter, ils doivent sortir des terrains de l'école pour le faire», explique Mme Germain-Bergeron.

«Plus de la moitié (57 %) des utilisateurs occasionnels de la cigarette électronique lors de la première année d'enquête sont deux ans plus tard des utilisations réguliers ou quotidiens»

Pour ceux qui se font prendre, les sanctions peuvent varier d'une école à l'autre, mais en règle générale, à la Commission scolaire de l'Énergie, la cigarette électronique est saisie, le parent est avisé et il doit venir lui-même récupérer la vapoteuse. S'il y a récidive, le jeune peut être suspendu. Étant donné la taille des vapoteuses et le fait que certaines ne dégagent pratiquement pas de vapeur, certains adolescents tentent même de les utiliser dans leur école. «À ma connaissance, c'est arrivé quelques fois qu'à l'intérieur des murs, des jeunes se sont fait prendre. Ce n'est pas fréquent, mais c'est arrivé quelques fois», précise Mme Germain-Bergeron.

Pour Flory Doucas, codirectrice et porte-parole de la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac, il est urgent que la réglementation relativement au vapotage soit resserrée. «On est dans un contexte où il faut renverser la hausse fulgurante du vapotage chez les jeunes. Pour faire ça, il va falloir y aller avec des mesures plus robustes, plus agressives. En ce moment, les priorités pour les groupes de santé, c'est d'interdire toutes les saveurs sauf celle au tabac. Ça aurait pour effet de réduire l'attrait des produits de vapotage. On sait que les saveurs, ça joue gros pour banaliser les dangers et attirer une clientèle non fumeuse. Dans un deuxième temps, on doit limiter le taux de nicotine dans les liquides.»

Le vapotage est devenu un fléau chez les adolescents en peu de temps. «Ce sont des produits qui sont extrêmement accessibles, qui sont extrêmement attrayants pour les jeunes compte tenu des saveurs disponibles, et ils sont fortement addictifs. (...) En ce moment, on a tout un cocktail d'éléments qui viennent banaliser les produits que ce soit les saveurs, les prix peu élevés et leur grande disponibilité. (...) Ç'a été présenté comme un petit gadget moderne. Les jeunes accrochent là-dessus.»

En plus du risque qu'un dysfonctionnement de la cigarette électronique entraîne une déflagration comme ce fut le cas pour l'adolescent de Shawinigan, elle est aussi nocive pour la santé. Des cas de graves maladies pulmonaires reliées au vapotage ont été recensés au pays. «Il n'y a pas une semaine où il n'y a pas de nouvelles données montrant que ces produits sont plus dangereux que ce que l'on pensait initialement. Les effets à moyen terme, on commence à peine à les voir. On ne sait même pas encore les effets à long terme», déplore Mme Doucas.

Même si la vente aux mineurs est interdite, ils réussissent vraisemblablement à s'en procurer. «Les jeunes sont assez futés. S'ils veulent un produit, ils vont trouver quelqu'un pour leur en vendre. L'idée, ce n'est pas juste de jouer sur la vente aux mineurs, mais de rendre les produits non attrayants pour eux. C'est comme ça qu'on a réduit le taux de tabagisme chez les jeunes au fil des années. Il va falloir faire la même chose pour les produits de vapotage.»

Bisbille au conseil de Saint-Barnabé

Un conseiller affirme avoir porté plainte pour voies de fait contre un collègue



MARTIN LAFRENIÈRE
martin.lafreniere@lenouvelliste.qc.ca

SAINT-BARNABÉ — La tension est vive au conseil de Saint-Barnabé. Alors que la Municipalité fait les manchettes concernant l'octroi d'un contrat de déneigement et que son conseil a refusé d'adopter le budget de 2020, une altercation qui serait survenue à la suite d'une séance du conseil a poussé un élu à porter plainte contre un autre élu pour voies de fait.

Guillaume Laverdière, conseiller au siège numéro 3, affirme avoir déposé une plainte à la Sûreté du Québec contre le conseiller du siège numéro 2, Michel Bournival. M. Laverdière prétend que son collègue a eu un comportement inacceptable envers lui le 21 novembre dernier à la suite d'une séance extraordinaire des élus qui s'est déroulée sans la présence de citoyens.

«Michel m'a agrippé par le collet et m'a brassé. J'ai porté plainte», affirme M. Laverdière.

Selon ce dernier, il était hors de question de laisser passer ces agissements présumés.

«Ça n'a pas sa place. Je veux juste représenter le monde qui m'a élu», mentionne M. Laverdière, qui reproche au maire Michel Lemay de ne pas l'avoir défendu lors des gestes présumés même si le maire s'était déplacé à sa gauche, selon ses dires.

Michel Bournival admet qu'il est l'objet d'une plainte à la police. Le conseiller municipal se fait toutefois discret quant à la nature de l'altercation.

«Je ne veux pas mettre de l'huile sur le feu. Je ne veux pas en parler», a déclaré M. Bournival.

Si ce dernier ne veut pas étaler sur la place publique l'événement du 21 novembre, Michel Lemay a sa version des faits.

«Quand tu magasines des skis, tu achètes des skis. Quand tu magasines des claques, tu reçois des claques.»

— Le maire Michel Lemay

«Ce serait arrivé après une séance du conseil. Quand les réunions sont finies, je ne reste jamais dans la salle, je m'en vais dans mon bureau. Je n'étais pas présent. J'étais avec Denis Gélinas (le directeur général). Je ne suis pas intervenu lors de l'altercation. M. Bournival m'a dit qu'il lui avait relevé le menton.»

Selon M. Lemay, Guillaume Laverdière affiche un comportement qui ne lui attire pas la sympathie.



Le conseil municipal de Saint-Barnabé vit des moments difficiles. — PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

«Ça fait une secousse qu'il me cherche. Il est arrivé au conseil en décembre 2018. Il se sent investi d'un pouvoir exceptionnel, mais ce n'est pas comme ça que ça marche. Il ne comprend pas qu'à la fin d'une séance du conseil, il devient un citoyen. Quand tu magasines des skis, tu achètes des skis. Quand tu magasines des claques, tu reçois des claques.»

L'incident a amené un changement de disposition des sièges des conseillers au tour de la table. Michel Bournival n'est plus le voisin de bureau de M. Laverdière, mais siège dorénavant entre Jimmy Gélinas et Geneviève St-Louis. Le maire Lemay mentionne avoir procédé à ce changement à la suite d'une rencontre avec un enquêteur de la Sûreté du Québec.

«Lorsqu'une personne porte plainte à la Sûreté du Québec, cette information est confidentielle. Nous ne pouvons confirmer ni infirmer que l'enquête policière est en cours. Une enquête n'est pas publique», mentionne l'agente Stéphanie Jauvin, porte-parole de la Sûreté du Québec.



Michel Bournival
— PHOTO: STÉPHANE LESSARD

Michel Lemay avait d'ailleurs fait appel à la SQ pour assurer une certaine présence devant sa résidence et le bureau municipal il y a quelques jours. Un véhicule de la SQ a circulé devant le bureau municipal mardi soir à la fin des séances extraordinaires portant sur le budget et sur le déneigement.

La SQ refuse pour sa part de discuter de ce dossier.

LEMAY ABSENT DU BUDGET

Le refus d'adopter le budget de 2020 forcera les élus à reprendre le travail pour en arriver à un projet acceptable. L'objectif est d'adopter le budget révisé d'ici le 31 décembre. Mais ces travaux se dérouleront en l'absence du maire Lemay.

«Je suis absent jusqu'au 7 janvier. D'ici là, je ne serai pas au bureau municipal. Je ne participerai pas aux séances de travail du budget. C'est à cause des événements qui arrivent depuis deux mois. L'être humain a des capacités de résistance. Mais je ne me rendrai pas malade pour une passion que j'ai. Je vais penser à ma santé avant le reste. Je vais mettre la pédale plus douce.»

Un déneigeur trouvé à Saint-Barnabé

MARTIN LAFRENIÈRE
martin.lafreniere@lenouvelliste.qc.ca

SAINT-BARNABÉ — La sixième démarche visant à trouver une entreprise prête à déneiger les rues de Saint-Barnabé en 2019-2020 a porté ses fruits. Sur le coup de minuit, le 20 décembre, le Groupe Bellemare de Trois-Rivières sera responsable d'entretenir les chemins de la localité à un taux horaire inférieur à 200 $.

Les discussions entre la Municipalité et l'entreprise trifluvienne ont duré pendant quelques jours. Les deux parties ont convenu d'une entente à taux horaire, mercredi soir. La mairesse suppléante, Geneviève St-Louis, a utilisé les pouvoirs accordés par le code municipal pour signer un contrat d'urgence avec cette entreprise. La précédente entente avec la ferme Fréchette de Yamachiche se termine le 19 décembre à 23 h 59.

Ce nouveau processus était nécessaire à la suite du dernier appel d'offres sur invitation qui a pris fin jeudi dernier. Des huit entreprises sollicitées, dont le Groupe Bellemare, aucune n'avait déposé d'offre.

Le taux horaire exigé par le Groupe Bellemare varie entre 115 $ et 195 $. La variation est en fonction de la machinerie utilisée, mais les tarifs incluent l'utilisation d'une déneigeuse, des équipements requis pour l'épandage d'abrasifs et le salaire du chauffeur. Seules les taxes ne sont pas incluses dans ces tarifs.

Le taux horaire payé par Saint-Barnabé à la ferme Fréchette est de 250 $ plus taxes.

Ce contrat d'urgence est une première étape réglée avec le Groupe Bellemare en attendant de conclure un contrat permanent pour le reste de la saison.

«Ce contrat va durer tant qu'on ne passera pas à la deuxième étape», explique le directeur général de Saint-Barnabé, Denis Gélinas en indiquant que la date limite de ce contrat d'urgence est fixée au 13 janvier.

Si Saint-Barnabé opte pour un contrat d'urgence, c'est que cette procédure permet d'obtenir le service d'une entreprise dans des délais très rapides. L'octroi d'un contrat de gré à gré nécessite l'autorisation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, ce qui allonge la procédure avant l'entrée en vigueur d'un tel type de contrat.

Selon M. Gélinas, il est difficile de prévoir une date à laquelle le conseil va accorder le contrat de gré à gré.

Retenue par Saint-Barnabé il y a quelques semaines pour déneiger les chemins sur une base temporaire, la ferme Fréchette a manifesté son désir de ne pas poursuivre l'aventure dans le domaine municipal qui a pris d'importantes proportions. Le maire Michel Lemay est cité en déontologie par la Commission municipale du Québec. L'organisme accuse le maire d'avoir fait preuve de favoritisme envers cette entreprise choisie lors de l'octroi d'un contrat de gré à gré en octobre dernier.

Le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation avait refusé, en novembre, d'apposer son sceau à ce contrat de gré à gré, forçant la Municipalité à reprendre le processus d'appel d'offres qui s'est soldé par un échec il y a une semaine.

L'AMP DÉBARQUE

L'Autorité des marchés publics est de nouveau débarquée au bureau municipal de Saint-Barnabé, mercredi après-midi.

Selon Denis Gélinas, cette visite était la deuxième à être effectuée par l'AMP concernant le contrat temporaire accordé à la ferme Fréchette. L'AMP voudrait savoir tout ce qui entoure l'attribution du contrat d'urgence par le maire Lemay.

DESTITUTION

Trump renvoyé en procès

CHARLOTTE PLANTIVE, JEROME CARTILLIER ET SEBASTIAN SMITH
Agence France-Presse

WASHINGTON — Le président américain Donald Trump a été mis en accusation mercredi soir lors d'un vote au Congrès synonyme de procès en destitution pour l'ex-homme d'affaires qui a immédiatement dénoncé la «haine» de ses adversaires politiques.



De passage en soirée à Battle Creek, dans le Michigan, a accusé les démocrates d'essayer «d'annuler le vote de dizaines de millions d'Américains» en tentant de le pousser hors de la Maison-Blanche. Et a estimé que ses adversaires politiques venaient de commettre un «suicide politique». — PHOTO AFP, JEFF KOWALSKY

La Chambre des représentants, dominée par les démocrates, s'est prononcée en faveur de l'*impeachement* du milliardaire républicain de 73 ans pour «abus de pouvoir», par 230 voix contre 197.

Il appartiendra désormais au Sénat de juger Donald Trump, sans doute en janvier. Les républicains, qui contrôlent la chambre haute, ont la ferme intention d'acquitter leur président.

Ce vote, qui intervient à moins d'un an du scrutin présidentiel, est en tout point historique.

Seuls deux autres présidents – Andrew Johnson en 1868 et Bill Clinton en 1998 – ont vécu une mise en accusation. Le républicain Richard Nixon, empêtré dans le scandale du Watergate, avait préféré démissionner en 1974 avant de subir telle avanie.

Dans un spectaculaire télescopage télévisuel, la décision est tombée au moment même où Donald Trump était à la tribune d'un meeting de campagne à Battle Creek, dans le Michigan, à environ 1000 km de Washington.

Accusant la «gauche radicale» d'être rongée par «l'envie et la haine», il a accusé les démocrates d'essayer «d'annuler le vote de dizaines de millions d'Américains» en tentant de le pousser hors de la Maison-Blanche. Et a estimé que ses adversaires politiques venaient de commettre un «suicide politique».

«C'est tragique, mais les actes irresponsables du président rendent sa mise en accusation nécessaire», a rétorqué Nancy Pelosi, la chef des démocrates au Congrès. «Il ne nous a pas laissé d'autre choix», a-t-elle ajouté.

Le 45e président des États-Unis, qui entend briguer un deuxième mandat en novembre 2020, a été également mis en accusation pour entrave à la bonne marche du Congrès, en raison de son refus de participer à l'enquête en destitution le visant.

Il lui est reproché d'avoir demandé à l'Ukraine d'enquêter sur un de ses rivaux potentiels à la présidentielle de 2020.

«PROTÉGER LA DÉMOCRATIE»

Le vote a suivi, à une poignée de voix près, de strictes lignes partisanes.

Pour les républicains, la procédure de destitution est «une blague absolue», une «supercherie», qui ne s'appuie sur «aucun fait» et est motivée par l'aversion des démocrates pour un président qui brise les codes.

«Ils ne détestent pas seulement Donald Trump, ils détestent les 63 millions d'Américains qui ont voté pour ce président», a lancé l'élu républicain Steve Scalise.

Faux, ont répondu à l'unisson les parlementaires démocrates. Les poursuites contre le président n'ont rien à voir avec des considérations personnelles ou des divergences politiques, ont-ils assuré. Il s'agit, selon eux, de «protéger la Constitution», «la démocratie» ou encore «l'état de droit» menacés par un président qui se croit «au-dessus des lois» comme «un monarque».

Un seul point d'accord a émergé entre les deux camps : cette «triste» journée entrera dans les livres d'Histoire.

«TAS D'ABSURDITÉS»

Le tempétueux président septuagénaire veut transformer cette épreuve en victoire politique. Objectif affiché? Utiliser cette procédure pour galvaniser sa base et, grâce à la réussite de l'économie américaine, arracher sa réélection dans onze mois.

Il affirme, et les républicains avec lui, que la procédure de destitution est de moins en moins populaire auprès des Américains.

Mais les sondages montrent que les lignes ont peu bougé. Selon une étude NBC News/*Wall Street Journal* rendue publique quelques heures seulement avant le vote de la chambre basse, 48 % des Américains sont favorables à la destitution de Donald Trump et… 48 % des Américains y sont opposés.

À Battle Creek, dans le Michigan, ses partisans affichaient une foi inébranlable dans leur président. «Un homme innocent est en train d'être jugé sur un tas d'absurdités», regrettait une de ses fans, Wendy Timmerman. «Je n'ai aucun doute : c'est une escroquerie!», renchérissait un autre, Joe Bontrager.

«C'est tragique, mais les actes irresponsables du président rendent sa mise en accusation nécessaire. Il ne nous a pas laissé d'autre choix»

— Nancy Pelosi, la chef des démocrates au Congrès.

«IL A ÉTÉ PRIS»

Mais pour les démocrates, l'ancien homme d'affaires a trahi le serment de sa fonction. «Il était prêt à sacrifier notre sécurité nationale [...] pour améliorer ses chances de réélection», a accusé Adam Schiff, qui a supervisé l'enquête contre le milliardaire républicain.

«Il a essayé de tricher et il a été pris», a-t-il ajouté depuis la tribune, en assurant que «le danger persistait».

En cause, un chantage auquel Donald Tump et quelques-uns de ses proches auraient soumis le président ukrainien Volodymyr Zelensky.

Le 25 juillet, un échange téléphonique entre les deux dirigeants met le feu aux poudres.

Donald Trump demande à ce président novice en politique, en proie à un conflit avec la Russie, d'annoncer une enquête anticorruption contre le démocrate Joe Biden et son fils Hunter, ex-membre du conseil d'administration d'une entreprise gazière ukrainienne.

Ancien vice-président, Joe Biden mène la danse dans la primaire démocrate pour l'élection présidentielle et apparaît comme l'adversaire le plus dangereux pour le sortant républicain.

Un faisceau d'informations concordantes et de témoignages semble de plus attester qu'un lien avait été établi entre une annonce éventuelle de ces investigations et le déboursement d'une aide militaire américaine pour l'Ukraine.

PROCÈS DE L'EX-ENSEIGNANT DANY AUBRY POUR ABUS SEXUELS

«J'étais sous le choc»

La jeune plaignante témoigne



NANCY MASSICOTTE
nancy.massicotte@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Le procès de Dany Aubry, un ex- enseignant de l'école secondaire Les Seigneuries à Saint-Pierre-les-Becquets, s'est tenu mercredi en lien avec des abus sexuels qui auraient été commis sur deux adolescentes à l'extérieur de l'école.

D'entrée de jeu, il a plaidé coupable à quatre accusations d'attouchements sexuels et d'incitation à des contacts sexuels sur une adolescente âgée de 16-17 ans. Les événements sont survenus entre 2005 et 2006 alors qu'il était en situation d'autorité. La victime n'était pas une étudiante de l'école mais elle a participé à des activités qui s'y déroulaient.

En ce qui concerne les allégations de même nature sur l'autre adolescente, âgée pour sa part de 14-15 ans en 2012, il a maintenu son plaidoyer de non-culpabilité, confirmant la tenue du procès.

C'est ainsi que la plaignante a été invitée à livrer sa version des faits. En 2012, elle a expliqué que Dany Aubry lui enseignait la géographie et qu'il était son tuteur. Lors d'un camp médiéval organisé par le suspect, ils se sont tous les deux retrouvés seuls près d'un feu au milieu de la nuit.

Comme elle frissonnait, l'homme de 49 ans lui aurait offert de lui faire un massage pour la réchauffer. Il lui aurait ensuite demandé de s'asseoir sur ses genoux. Du coup, il en aurait profité pour glisser sa main sous son chandail et lui toucher un sein. Elle se serait immédiatement éloignée en lui disant non.

Toujours selon la version de la présumée victime, il aurait continué à la complimenter, allant même jusqu'à lui faire des avances de nature sexuelle.

«Il m'a dit qu'il aimerait qu'on continue à se voir mais en cachette sans que personne ne le sache. Il m'a aussi dit qu'il était vasectomisé et qu'il n'y avait pas de risque», a-t-elle raconté.

Encore là, elle soutient avoir répondu par la négative. «J'étais sous le choc. Ça m'a ébranlée. Ma mère m'avait toujours surprotégée



Dany Aubry a subi son procès pour des abus sexuels sur une étudiante de 14-15 ans mais il a plaidé coupable à des accusations d'attouchements sexuels et d'incitation à des contacts sexuels sur une autre adolescente.

à ce niveau. J'étais fâchée contre moi qu'une telle chose me soit arrivée. Je m'étais fait avoir», a-t-elle ajouté.

Elle aurait ensuite continué à agir comme si rien ne s'était passé avec son enseignant. « J'avais peur de perdre mes amis. Vous savez: j'avais 14 ans», a-t-elle insisté.

Et puis, lors d'un party d'Halloween, il lui aurait proposé de venir le rejoindre à la fin de la soirée. Et dans une autre fête, il l'aurait prise par la taille pour l'attirer à ses côtés.

Elle a finalement dénoncé la situation en 2014. «C'était devenu trop lourd. Je ne pouvais pas vivre avec ça toute ma vie.» Elle a donc rencontré le psychologue de l'école, ce qui a déclenché un processus au sein de l'établissement et finalement le dépôt d'une plainte aux policiers.

Pour sa part, Dany Aubry a nié toute intention sexuelle. Il a cependant raconté que lors de la fameuse soirée au camp médiéval, c'est la plaignante qui serait venue s'asseoir sur ses genoux et qu'il n'avait pas aimé ça.

Il a indiqué qu'il avait peut-être voulu la réchauffer en la frottant mais il a nié lui avoir touché un sein. Il garde peu de souvenirs de cette soirée bien qu'en contre-interrogatoire, il a été en mesure identifier l'endroit où tous ses invités avaient couché cette nuit de 2012.

Il n'a jamais parlé de rencontre en cachette. Et pour la vasectomie, il soutient en avoir fait mention ouvertement auprès de plusieurs personnes. Enfin, il a admis complimenter ses étudiants mais encore là, sans avoir d'intention sexuelle. Dans le cas de la plaignante, il se défend d'avoir eu des gestes déplacés envers elle.

Outre une décision sur la culpabilité ou non de l'ex-enseignant, le juge Simon Ricard devra également se prononcer sur requête en arrêt des procédures déposée par l'avocat de la défense, Me Maurice Biron. À la suite du dépôt de la plainte par l'adolescente en 2014 et l'enquête policière, la Couronne avait refusé d'intenter des poursuites criminelles contre Dany Aubry. Vu la nature et la gravité des allégations, le délai de prescription pour les accusations portées par voie de procédure sommaire était alors écoulé.

Or, quatre ans plus tard, le dépôt d'une plainte par une autre victime (celle de 2005-2006), avait changé la donne. Comme l'a expliqué Me Julien Beauchamp-Laliberté, il ne s'agissait plus d'un acte isolé. Il avait donc été décidé de l'accuser sur acte criminel puisque la gravité était plus élevée.

Me Biron y voit un abus de procédures contre son client parce que selon lui, les faits sont les mêmes mais pas les peines. Il réclame donc réparation pour les préjudices.

Le juge a pris le tout en délibéré.

Notons que Dany Aubry avait été suspendu sans solde par la Commission scolaire de La Riveraine peu de temps après sa comparution en 2018.



Une collision frontale survenue sur l'autoroute 55 impliquant deux véhicules lourds a fait un mort. — PHOTO: OLIVIER CROTEAU

Collision frontale mortelle sur l'autoroute 55

GABRIEL DELISLE
gabriel.delisle@lenouvelliste.qc.ca

SAINT-CÉLESTIN — Un camionneur est décédé à la suite d'une collision frontale avec un autre véhicule lourd survenue mercredi en fin d'après-midi sur l'autoroute 55, à Saint-Célestin, dans le Centre-du-Québec.

La Sûreté du Québec (SQ) confirme que l'homme de 51 ans de Shawinigan est mort au centre hospitalier après y avoir été transporté par ambulance.

Le conducteur du deuxième véhicule lourd impliqué dans la collision frontale a aussi été transporté au centre hospitalier par ambulance pour soigner ses blessures qualifiées de mineures.

L'accident s'est produit peu avant 16 h sur l'autoroute 55, à la hauteur du kilomètre 163. Après la collision, la route a été fermée à la circulation, afin de permettre aux enquêteurs de la SQ de recueillir des informations qui permettraient d'expliquer ce qui s'est produit.

La circulation a été détournée via la route 161 et le rang Saint-Joseph, à Saint-Célestin. Au moment d'écrire ces lignes, la route était toujours fermée.

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE OFFERT PAR GROUPE CAPITALES MÉDIAS

ULCÉRER, *verbe*

Définition – [MÉDECINE] Provoquer un ulcère sur. [FIGURÉ] Causer un vif ressentiment chez (quelqu'un), vexer profondément.

Étymologie – Du latin *ulcerare*, 'faire une plaie'.

Synonymes – atteindre, blesser, choquer, cingler, égratigner, froisser, heurter, humilier, insulter, mortifier, offenser, offusquer, outrager, piquer au vif, toucher au vif, vexer...

Soignez votre langue
Antidote 10
WINDOWS • MAC • LINUX
www.antidote.info

PUBLIÉ DANS TOUS LES QUOTIDIENS DE GROUPE CAPITALES MÉDIAS
leSoleil leDroit leNouvelliste laTribune leQuotidien leProgrès laVoixdel'Est

ZONE D'INTERVENTION SPÉCIALE

La grande majorité des résidences exclues

Québec répond favorablement aux demandes de Trois-Rivières et Louiseville, une nouvelle révision pour Sainte-Anne-de-la-Pérade



PAULE VERMOT-DESROCHES
pvermot@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Des villes de la région, dont Trois-Rivières et Louiseville, poussent un soupir de soulagement, alors que le gouvernement a récemment publié un nouveau projet d'arrêté ministériel concernant les Zones d'intervention spéciales (ZIS). Ce document, qui devra toutefois être voté par l'Assemblée nationale avant d'être réputé en vigueur, répond en grande partie aux attentes des villes, excluant de cette ZIS la très grande majorité des résidences et terrains qui en avaient fait la demande.

On se souviendra qu'au lendemain des inondations printanières de 2019, le gouvernement Legault avait mis en place ces nouvelles ZIS, qui venaient inclure dans des zones désormais réputées «inondables» des résidences et terrains qui n'avaient même jamais été inondés. Cette inclusion venait du même coup affecter tant la valeur des propriétés, la qualité de revente mais également la possibilité de pouvoir faire certains aménagements ou constructions sur les terrains concernés.

À Trois-Rivières, ce nouvel arrêté vient toutefois exclure bon nombre de ces résidences de la ZIS, fait remarquer le directeur de l'Aménagement et du développement du territoire, Robert Dussault. «C'est une excellente nouvelle pour nous et surtout pour les citoyens qui étaient concernés», mentionne M. Dussault, insistant toutefois sur le fait que le tout ne sera en vigueur que lorsque l'Assemblée nationale aura entériné le document, dans quelques semaines.



La plupart des propriétaires qui souhaitaient être exclus de la nouvelle ZIS ont reçu une réponse favorable de Québec. — PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

À Trois-Rivières, ce sont plus de 1000 demandes qui avaient été formulées pour exclure des résidences de cette ZIS. Déjà, lors d'une précédente révision, plusieurs propriétés situées principalement du côté du secteur Pointe-du-Lac avaient été exclues. Le 6 décembre dernier, le ministère a répondu à la très grande majorité des demandes formulées par la Ville en excluant plusieurs résidences de cette ZIS. Toutefois, les résidences qui se trouvaient déjà en zone inondable 0-20 ans avant le déploiement des ZIS demeureront toujours en zone inondable.

La nouvelle cartographie a été rendue publique sur le site Internet de la Ville de Trois-Rivières, au *v3r.net*. Par ailleurs, les citoyens concernés qui souhaiteraient savoir si leur résidence est effectivement exclue de la ZIS peuvent composer le 311 pour obtenir toute l'information de la part du service de l'Aménagement.

À Louiseville, la totalité des demandes a également été acceptée par le ministère, se réjouit le maire Yvon Deshaies. Au total, environ 75 demandes d'exclusions avaient été formulées à Québec. Ce nouvel arrêté vient y répondre en très grande partie.

Le maire fait d'ailleurs remarquer que lors de la première cartographie proposée par Québec, la ZIS incluait les étangs d'épuration de la Ville, ce qui causait de sérieux maux de tête au service du traitement des eaux usées. Cette zone a toutefois été exclue de la ZIS, tel que demandé par la Municipalité.

SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE

Du côté de Sainte-Anne-de-la-Pérade, cet arrêté vient également retirer certains îlots de la ZIS, mais des résidences ayant demandé à être exclues demeurent toutefois dans cette nouvelle zone considérée inondable, et ce, même si elles n'ont jamais été inondées, fait remarquer la mairesse Diane Aubut. La Municipalité entend présenter une nouvelle demande de révision à Québec au cours des prochaines heures.

«Nous allons également présenter une demande d'accommodement pour ces différents secteurs, en attendant la décision de la révision, pour permettre certains travaux et la construction de bâtiments temporaires sur certains terrains», note Diane Aubut. En effet, de ces terrains qui demandent une révision, certains sont situés dans une zone de récurrence 20-100 ans et d'autres dans des zones qui n'étaient autrefois pas reconnues comme inondables. La plupart de ces propriétaires n'ont aujourd'hui même plus la possibilité d'installer, par exemple, une remise sur leur propriété, ce à quoi la mairesse espère que Québec remédiera.

À noter que les demandes présentées par Batiscan, Champlain, Yamachiche, Bécancour et Nicolet avaient déjà fait l'objet d'une révision antérieure, répondant du même coup à la très grande majorité des demandes. À Maskinongé, plusieurs demandes d'exclusion ont également été autorisées, mais une dizaine de résidences du rang de la Rivière Sud-Est demeureront en zone inondable selon la nouvelle cartographie.



Mobilisation pour retrouver Denise Sauvageau Massicotte

GABRIEL DELISLE
gabriel.delisle@lenouvelliste.qc.ca


Un groupe de bénévoles ont pris part à des recherches mercredi soir pour retrouver Denise Sauvageau Massicotte. — PHOTO: OLIVIER CROTEAU

TROIS-RIVIÈRES — Sans nouvelles depuis mardi, les proches de Denise Sauvageau Massicotte de Trois-Rivières sont morts d'inquiétude. Disparue depuis mardi, la femme de 80 ans souffre, selon la famille, d'un début de maladie d'Alzheimer. Souhaitant que la dame soit retrouvée le plus rapidement possible, des bénévoles ont même poursuivi des recherches mercredi.

Les sœurs Louise et Manon Garceau connaissent depuis toujours Denise Sauvageau Massicotte, une très bonne amie de leurs parents. Elles ne pouvait rester à la maison les bras croisés à ne rien faire. Elles devaient participer aux recherches.

«On connaît Denise depuis qu'on est toutes petites. Ça fait 50 ans qu'on la côtoie. Nos parents ont fait du camping ensemble durant trente ans», expliquent les deux sœurs.

Ces deux femmes ont alors répondu à l'appel de SAM (Service assistance médicale) et du SEMUQ (Service d'évacuation médicale d'urgence du Québec, une entreprise de Québec venue spécialement pour les recherches) qui organisaient mercredi soir des recherches pour retrouver Denise Sauvageau Massicotte.

«Nos deux parents font des démences. Alors ça pourrait nous arriver aussi. Nous serions contentes qu'il y ait des gens pour venir nous aider», avoue Manon Garceau. «On ne pouvait rester à la maison à ne rien faire, regarder la télévision et faire comme si de rien n'était», ajoute sa sœur.

Les deux femmes décrivent Denise Sauvageau Massicotte comme étant une femme «calme, souriante, toujours de bonne humeur et prête à rendre service». «Ce n'est pas une aventurière. J'ai un peu de difficulté à comprendre pourquoi elle est allée dans son automobile pour partir à une place sans jamais revenir. C'est nébuleux», affirme Louise Garceau.

Quelques bénévoles ont participé aux recherches de mercredi soir. Organisées par Daniel Quessy, directeur de SAM, ces recherches se sont concentrées à Trois-Rivières, dans les secteurs suivant son possible trajet de mardi, comme près de la rue Louis-Pasteur, et où la femme avait l'habitude d'aller.

«Il va faire très froid cette nuit. Nous voulons tout faire pour tenter de la retrouver», a expliqué Daniel Quessy.

L'invitation à prendre part aux recherches a été lancée sur le groupe public Facebook «Retrouvons Denise Sauvageau Massicotte». D'ailleurs, plusieurs informations concernant la dame de 80 ans sont publiées sur cette page. «Le dernier emplacement connu est la rue Louis-Pasteur derrière l'hôpital Sainte-Marie. Son itinéraire normal aurait dû l'amener vers les environs du Centre de Formation Bel-Avenir», peut-on lire sur cette page.

Bien que les policiers de Trois-Rivières ne prenaient pas part aux recherches de mercredi soir, ceux-ci continuent de rechercher la femme portée disparue. Mais les recherches sont difficiles. «Ce qui complique beaucoup les recherches, c'est que la dame fait, selon la famille, un début d'Alzheimer qui n'a pas été diagnostiqué. Elle peut être dans la région, comme dans les grands centres comme Montréal ou Québec», explique le sergent Luc Mongrain, porte-parole de la direction de la police de Trois-Rivières.

Les informations provenant du public peuvent donc s'avérer cruciales pour retrouver la Trifluvienne. La police demande alors à la population de demeurer très vigilante.

Lors de sa disparition, Denise Sauvageau Massicotte conduisait une voiture Kia Rondo 2010 de couleur argentée et immatriculée W21 BCQ. La dame mesure 1,47 m et pèse 41 kg. Elle a les cheveux et les yeux bruns. Elle porte des lunettes de vision. Elle serait vêtue d'un manteau de couleur marine, des pantalons foncés et des bottes noires. Toute personne pouvant fournir de l'information en lien avec cette disparition est priée de contacter le 819 691-2929 #6.


Denise Sauvageau Massicotte, 80 ans, a été vue pour la dernière fois mardi.


La dame a quitté son domicile à bord d'une Kia Rondo 2010 immatriculée W21 BCQ.

Pourquoi chercher ailleurs...
NOUS AVONS DES TONNES
DE SUGGESTIONS-CADEAUX
Ouvert ce dimanche
Valable jusqu'au 24 décembre 2019 ou épuisement des stocks. Plusieurs autres rabais en magasin.
boutiquedelabalayeuse.com

Espresso à capsules Caffitaly system
Modèle S07
Spécial 99,99$
Rég.: 229,99$
RABAIS DE 130$
DE PLUS OBTENEZ EN PRIME UN COFFRET-CADEAU CAFFITALY D'UNE VALEUR DE 15$
Caractéristiques :
• Simple, rapide et efficace
• Permet l'infusion aussi bien d'un authentique expresso italien que d'un délicieux café filtre en quelques secondes
MEILLEUR CHOIX protégezVOUS RECOMMANDÉ

Rasoir PHILIPS rechargeable
Modèle S5570
Spécial réusiné 49,99$
Rég.: 150$
RABAIS DE 100$
Caractéristiques :
• Charge 1 heure
• Lavable à l'eau
• Autonomie de 50 minutes
• Pile lithium ion
Garantie 1 an en magasin

Humidificateur Rowenta
Modèle HU5230U0
Spécial réusiné 89,99$
Rég.: 200$
RABAIS DE 110$
Caractéristiques :
• Ultrasonic
• Silencieux 40 DB
• 3 vitesses ajustables
• Manette de contrôle
Garantie 1 an en magasin

Micro-ondes Cuisinart
Modèle CMW-70C
Spécial 149,99$
Rég.: 200$
RABAIS DE 50$
Caractéristiques :
• 700 watts
• 0,7 pieds cubes
• Automatique
• Commande
• Tactiles
Garantie 3 ans en magasin

Espresso DeLonghi
Modèle EC685R
Spécial 249,99$
Rég.: 400$
RABAIS DE 150$
Caractéristiques :
• 1300 watts
• Réservoir d'eau amovible
• Porte-filtre 1 et 2 tasses
• Chauffe-tasses
Garantie 1 an en magasin

Aspirateur central CYCLO VAC
Modèle VCYQUARTZPA2
C'est la grande vente Quartz Exclusive
Spécial 789,95$
Rég.: 929$
RABAIS DE 139$
Caractéristiques :
• Puissant moteur de 659 airwatts
• Très silencieux
• Inclut boyau de 35 pi avec interrupteur et accessoires
Garantie limitée de 25 ans en magasin

BOUTIQUE DE LA BALAYEUSE ET PLUS
4130, boul. des Forges, Trois-Rivières
(face au Centre Les Rivières)
819 374-6890

STATION PLEIN AIR VAL-MAURICIE

L'avenir est consolidé

GUY VEILLETTE
guy.veillette@lenouvelliste.qc.ca



La coupe du ruban protocolaire a été effectuée mercredi matin, au nouveau chalet de la Station plein air Val-Mauricie. De gauche à droite: Luc Désaulniers (directeur général du Parc de l'Île-Melville), Claude Grenier (conseiller du district des Montagnes), Guy Arseneault (conseiller du district Val-Mauricie), Josette Allard-Gignac (conseillère du district Almaville), Michel Angers (maire de Shawinigan) et Gilles Lamarche (président du Parc de l'Île-Melville).
— PHOTO: STÉPHANE LESSARD

SHAWINIGAN — On ne saura jamais ce que le conseil municipal de Shawinigan aurait décidé s'il avait fallu procéder à d'importants travaux de rénovation à la Station plein air Val-Mauricie. Le 11 mai 2018, un violent incendie détruisait complètement le vétuste immeuble, donnant ainsi une nouvelle orientation à cette réflexion qui s'est conclue avec l'inauguration d'un nouveau chalet, mercredi matin.

La conseillère du district Almaville, Josette Allard-Gignac et son voisin du district Val-Mauricie, Guy Arseneault, semblaient particulièrement soulagés de participer à cet événement. Au fil des années, l'avenir de ce centre de glisse a évolué en montagnes russes.

La Ville de Shawinigan aurait très bien pu profiter de cet incendie pour tourner la page, mais les deux conseillers ont convaincu leurs collègues de profiter de l'indemnisation de 1 080 645 $ fournie par l'assureur pour construire un nouveau pavillon. L'investissement total s'établit finalement à 1,23 million $, la différence ayant été pigée dans le fonds de roulement de la Ville.

«Le chalet de services était désuet», reconnaît le maire, Michel Angers. «Il y avait beaucoup d'air qui entrait à l'intérieur, ce qui entraînait des coûts de chauffage extrêmement importants, avec un confort relatif sur deux étages. Nous avons fait une évaluation des besoins en hiver et en été. La construction est tout à fait conforme à ce que les citoyens souhaitaient avoir.»

Entre le sinistre et le début des travaux en juin, il s'est écoulé une année complète durant laquelle les élus ont évalué tous les scénarios.

«Au moment de l'incendie, le programme triennal d'immobilisations pour 2018 était déjà établi et il était serré», explique M. Angers. «À l'automne, nous avions beaucoup de projets sur la table pour 2019, dont la marina. Ce chalet de services n'était pas prévu. Nous étions en attente du montant de l'assureur. Quand nous l'avons reçu, il était légèrement en deçà de ce qu'on pouvait imaginer, alors nous avions une décision à prendre.»

«L'ampleur du projet a fait l'objet du débat», ajoute le maire. «Nous avons fait ce qu'il fallait, de sorte qu'aujourd'hui, le chalet répond aux besoins. La Ville a pu injecter 150 000 $ (pour compléter le montage financier). Ce n'est pas une somme astronomique et ça nous permettait d'aller jusqu'où nous voulions aller.»

La Sûreté du Québec précise que l'enquête sur cet incendie demeure ouverte. Un témoin avait été rencontré en juin 2018, mais aucune accusation n'avait été portée. Les forces de l'ordre qualifient toujours cet événement de «suspect».

CONTROVERSE

Josette Allard-Gignac rappelle qu'au début de sa carrière politique, à la fin des années 1990, le conseil municipal de Shawinigan-Sud s'était penché sur l'avenir de cette station. En 2006, la Ville confiait la gestion du centre de ski au Parc de l'Île-Melville. En 2009, l'ex-directrice Marie-Louise Tardif était ciblée par un groupe de parents. Ces derniers observaient un laisser-aller au centre de ski, qu'ils associaient à une volonté sournoise de fermer la station.

L'incendie aurait pu sceller définitivement le dossier, mais Mme Allard-Gignac s'est plutôt assurée de la poursuite des activités. Avant de devenir députée, Mme Tardif s'était aussi déplacée au conseil municipal de Shawinigan, en juin 2018, pour offrir une participation financière du Parc de l'Île-Melville pour la construction d'un nouveau chalet.

La Ville de Shawinigan n'avait pas invité la représentante caquiste mercredi matin, puisque Québec ne contribue pas financièrement à ce projet.

«Pour les citoyens du secteur, la station de ski est vraiment importante», témoigne Mme Allard-Gignac.

«En fait, elle est utilisée par les citoyens de l'ensemble de la ville. C'est abordable pour une petite famille. Pour initier des enfants, c'est l'endroit idéal. En plus, l'été, la piscine est très utilisée pour les camps de jour.»

Le conseil municipal estime que cet investissement s'inscrit parfaitement dans sa volonté de faire bouger sa population. Le maire fait remarquer qu'un peu comme dans le cas de l'aréna Émile-Bédard du secteur Saint-Georges, les élus ont pris le pari de répartir équitablement sur le territoire les infrastructures susceptibles de plaire aux jeunes familles.

«C'est correct de se poser des questions», convient la conseillère du district Almaville. «J'étais contente que le conseil donne son accord. Mes collègues sont très pro-famille!»

Le directeur général du Parc de l'Île-Melville, Luc Désaulniers, croit que les utilisateurs profiteront pleinement de ce nouveau chalet d'une capacité d'accueil de 120 personnes, après un hiver passé dans des roulottes.

La Station plein air Val-Mauricie offrira à nouveau des cours de ski alpin, en plus de compter sur le centre de glisse sur tubes, le ski de fond, la raquette et le fatbike, une nouveauté en 2020. Un parc à neige pour les débutants sera aussi aménagé. Trois activités d'initiation sont prévues cet hiver.

M. Désaulniers a été consulté tout au long du processus de construction, afin que ce nouveau chalet réponde aux attentes de la population. Les premiers mois de la saison ont déjà été massivement réservés par des écoles de la Mauricie et du Centre-du-Québec, comme à chaque année.

«Après les Fêtes, en semaine, il me reste trois jours disponibles!», fait remarquer M. Désaulniers. «Nous sommes déjà très sollicités. Il ne manque que la neige!»





AVENIR DU CENTRE DES ARTS DE SHAWINIGAN

Rien dans le programme d'immobilisation

GUY VEILLETTE
guy.veillette@lenouvelliste.qc.ca

SHAWINIGAN — Le conseil municipal de Shawinigan n'a rien inscrit de significatif dans son dernier programme triennal d'immobilisations au sujet de l'avenir du Centre des arts. Le directeur général et artistique de Culture Shawinigan, Bryan Perreault, n'y voit rien de trop préoccupant, puisque sa présentation n'a pas encore été faite aux élus.

Le PTI adopté en fin d'après-midi lundi prévoit environ 200 000 $ en achats d'équipements pour le Centre des arts en 2020, en plus d'un montant de 163 110 $ pour sa «mise à niveau». Rien toutefois qui ne règle encore le sort à plus long terme de la principale salle de diffusion à Shawinigan.

En avril dernier, M. Perreault avait interpellé le député fédéral de Saint-Maurice - Champlain, François-Philippe Champagne, après une allocution devant les membres de la Chambre de commerce et d'industrie de Shawinigan. Il voulait alors savoir s'il existait un programme disponible pour construire une nouvelle infrastructure écologique.

M. Perreault avait profité de cette tribune pour mentionner que l'avenir du Centre des arts était compté, après plus de 50 ans de loyaux services. Soit on construit un nouvel immeuble, soit un investissement colossal sera requis pour rénover le site actuel.

Or, le PTI, qui présente le plan des investissements significatifs de la Ville pour les trois prochaines années, ne donne aucun indice de l'orientation qui sera prise. Le maire, Michel Angers, reconnaît que le sujet n'a pas encore été discuté.



Bryan Perreault, directeur général et artistique de Culture Shawinigan, peaufine sa présentation au conseil municipal sur l'avenir du Centre des arts. — PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

Le directeur général et artistique de Culture Shawinigan souligne d'ailleurs qu'il peaufine la présentation qu'il compte faire aux élus au début 2020.

«Nous travaillons sur le dossier», commente M. Perreault. «Rien n'a encore été présenté officiellement au conseil. On monte le dossier pour savoir ce qui serait le mieux. Nous sommes en préparation.»

Le responsable réitère que tous les scénarios demeurent sur la table, de la nouvelle construction à la rénovation complète.

«Je regarde tout le dossier pour avoir une vision la plus juste possible», assure M. Perreault. «Présentement, ça ne coûte rien de s'informer! Mon travail, c'est de présenter toutes les options de façon professionnelle.»

TRAVAUX ROUTIERS

Rappelons que le fait saillant du nouveau PTI en 2020 consiste en la réfection de l'aréna Émile-Bédard, un projet de 3,5 millions $. Des investissements totaux de 37,7 millions $ sont prévus à Shawinigan au cours de la prochaine année, dont les deux tiers dans les infrastructures du territoire. Le reste est partagé entre les travaux sur les bâtiments (9,3 millions $) et l'achat de véhicules et d'équipements (3 millions $).

Pour une deuxième année consécutive, le conseil municipal a réservé un montant de deux millions $ dans son programme d'asphaltage de rues. Un million de dollars est également réservé à la réfection du chemin de la Vallée-du-Parc et des rangs Saint-Pierre et Saint-Michel. La Ville n'ira toutefois de l'avant que si elle obtient une subvention du Programme de réhabilitation du réseau routier local.

Près de 1,1 million $ est réservé pour le réaménagement de l'atelier municipal incendié en mai 2018. Le PTI confirme également un montant de 700 000 $ pour la tour d'observation au parc riverain de la nouvelle marina, ainsi que 250 000 $ pour les projets retenus dans le cadre du premier budget participatif.

Les élus ont prévu deux millions $ en travaux de gainage d'égouts pour prolonger leur durée de vie.

«Il faudrait mettre environ 30 millions $ par année au cours des trente prochaines années juste pour les travaux d'infrastructures souterraines pour se mettre à niveau», illustre M. Angers. «Vous comprenez qu'on n'est pas capables de faire ça. On va donc aux travaux les plus urgents.»

Un montant de 800 000 $ pour la première phase de la réhabilitation de la conduite de refoulement du poste de pompage Drew est aussi inscrit au PTI.





Hausse de taxes de 1,18 % à La Tuque



AUDREY TREMBLAY
audrey.tremblay@lenouvelliste.qc.ca
Collaboration spéciale



Le maire de La Tuque, Pierre-David Tremblay, la directrice des finances et trésorière, Christine Gervais et le directeur général, Marco Lethiecq, sont fiers du budget qu'ils ont présenté pour la prochaine année. — PHOTO: AUDREY TREMBLAY

LA TUQUE — «On ne recule plus, on avance.» Le maire de La Tuque était particulièrement fier du budget 2020 de sa municipalité qui a été adopté mercredi soir. Ce nouveau budget prévoit une hausse moyenne de 1,18 % pour l'ensemble des taux variés.

«On a livré la marchandise, on a livré un budget citoyen. On a fait de la place aux citoyens et regardez bien ce qui s'en vient. La roue a changé de côté […] Tout ce qui s'en vient pour La Tuque est positif», a lancé le maire de La Tuque, Pierre-David Tremblay.

Avec ce budget totalisant 30,95 millions $, les élus latuquois soutiennent avoir le sentiment du devoir accompli, «car il reflète la situation financière réelle de la municipalité».

«Nous sommes en contrôle de notre situation financière et à partir de maintenant, on peut juste s'améliorer […] On n'hypothèque plus l'avenir», note le maire.

Il s'agit d'un budget dont les revenus et les dépenses sont en hausse de 1,6 million $ par rapport à l'an dernier. L'écart des revenus est principalement lié à la hausse de la richesse foncière de la municipalité qui a augmenté de 24 millions de dollars, du jamais-vu selon les dirigeants.

«C'est la première fois qu'on vient chercher une aussi grande valeur. Je n'ai jamais vu ça en 5 ans. C'était plus aux alentours de 5 ou 6 (millions)», a indiqué Christine Gervais, directrice des finances et trésorière.

Cette hausse de la richesse foncière est attribuable aux constructions neuves et à la rénovation des bâtiments existants. La Municipalité a souligné que c'est la première fois que la richesse foncière globale de Ville de La Tuque franchit le cap du milliard de dollars.

Dans la colonne des revenus, La Tuque bénéficie aussi de l'ajout de 375 750 $ lié à la signature du nouveau pacte fiscal 2020-2024 entre les municipalités et le gouvernement du Québec.

Il faut également noter la prise en charge par la Municipalité du Programme de l'aménagement durable des forêts (PADF) qui était auparavant sous la gestion de la Corporation de développement durable (CDD), ainsi que la prise en charge de différents événements qui auparavant étaient gérés par la Corporation des activités populaires (CAPLT) dont l'existence a pris fin cette année.

«Dans le cas de ces prises en charge, les revenus sont égaux aux dépenses dans le budget», a-t-on fait savoir.

On explique également que la hausse des dépenses est aussi attribuable à l'augmentation de la facture liée aux services de la Sûreté du Québec (77 000 $), ainsi qu'à l'augmentation des investissements prévus dans le secteur de la voirie, incluant le déneigement, qui représente 301 380 $ dans le budget 2020.

«En augmentant le budget de la voirie, le conseil municipal répond aux préoccupations des citoyens qui désirent que leur municipalité consacre plus d'argent à la réfection des rues et des chemins ruraux», souligne la Ville.

La hausse des dépenses s'explique aussi par une augmentation de coûts de 329 270 $ pour la gestion des matières résiduelles.

D'ailleurs, La Tuque amorcera en 2020 la réalisation des actions prévues à son Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) qui implique l'aménagement d'un véritable écocentre 2.0 au site de gestion des matières résiduelles situé sur le chemin des Pionniers.

Parmi les autres grands projets qui continueront de progresser en 2020, il y a la modernisation du réseau d'éclairage public, la remise aux normes de l'aéroport de La Tuque pour permettre le vol aux instruments dans le but de faciliter les évacuations d'urgence et de favoriser le développement économique de l'agglomération. La mise à niveau des installations du site Vallières est également au programme triennal d'immobilisations.

En matière d'environnement, la Municipalité poursuivra ses démarches pour l'implantation d'un réseau d'égout dans le secteur de Parent. «Tout ce qu'on a décidé, on va le faire», a conclu le maire Tremblay.





Du réseau cellulaire sur la 155 du nord au sud?

AUDREY TREMBLAY
Collaboration spéciale

LA TUQUE — Les élus de La Tuque ont annoncé, mardi soir, que Bell projetait l'installation de huit systèmes d'antennes de radiocommunication et de radiodiffusion tout au long de la route 155. Le conseil d'agglomération de La Tuque a donné son appui à Bell par résolution pour les appuyer dans leurs démarches en vue d'obtenir de l'argent du gouvernement du Québec.

«C'est un projet complémentaire à celui déposé par Ambra», souligne d'entrée de jeu le directeur général de la Ville La Tuque, Marco Lethiecq.

Le projet de Solutions Ambra vise principalement à brancher les communautés, mais permettra également d'avoir du réseau cellulaire sur une bonne partie de la route 155 entre Grandes-Piles et La Tuque.

«Il y a 14 tours, on se souvient qu'Ambra avait eu un montant de financement pour faire la dorsale, c'est-à-dire passer la fibre optique de La Tuque jusqu'au Lac-Saint-Jean. Il restait tout l'enjeu de la ligne électrique parce qu'on sait que de la pourvoirie le Rochu jusqu'au kilomètre 209 (de la route 155), il n'y a pas de ligne électrique. C'est ça le défi d'installer quatre autres tours pour être en mesure de couvrir la 155 nord», explique M. Lethiecq.

«Le nouveau programme du gouvernement est sorti et se terminait le 6 décembre. Solutions Ambra a déposé une demande pour l'enfouissement du fil électrique en même temps que la fibre optique. Comme il va y avoir alimentation électrique, Bell est en mesure de déposer elle aussi un projet pour faire les quatre autres tours sur la 155 nord», ajoute le directeur général de la municipalité.

Selon les informations dévoilées par la Ville de La Tuque, les tours seront d'une hauteur de 90 mètres ce qui explique qu'il en faut moins sur cette section de la route 155.

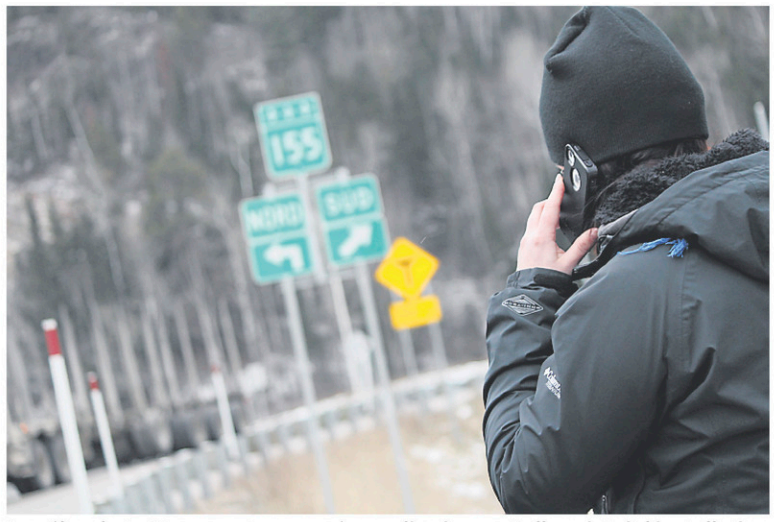
«Tant qu'à faire la section nord, on sait qu'il manquait quelques tours dans la partie sud pour avoir une pleine couverture. […] Bell va déposer un projet de quatre tours pour répondre à la demande pour la couverture de la 155 sud», note Marco Lethiecq.

«Avec ça, on devrait avoir une route 155 couverte du nord au sud», a-t-il ajouté.

La députée de Laviolette–Saint-Maurice, Marie-Louise Tardif, promet de tout faire pour que le projet soit retenu sur les 200 qui ont été présentés au gouvernement dans le cadre des appels d'offres.

«On va mettre beaucoup de pression. Ce n'est pas juste un projet pour le plaisir, c'est aussi un projet pour la sécurité. C'est important que ce soit fait et que ce soit retenu. Par contre, je n'ai pas vu tout le détail du projet et je ne connais pas l'enveloppe qu'ils demandent», souligne la députée caquiste.

Cette dernière rappelle que les dernières données datant de 2016 faisaient état de 340 000 foyers non desservis ou mal desservis par le réseau cellulaire et Internet haute vitesse. «Ce programme-là, c'est pour que les gens soient branchés à haut débit. Pour le Québec, pour le présent mandat, il y a un budget de 400 millions pour des nouveaux projets de déploiement. […] Il y a 200 projets, dont celui de Bell, qui ont été déposés et qui vont être étudiés durant l'hiver. On espère qu'à l'été les réponses vont être données», note Mme Tardif



Les élus de La Tuque ont annoncé, mardi soir, que Bell projetait l'installation de huit systèmes d'antennes de radiocommunication et de radiodiffusion tout au long de la route 155. —PHOTO: AUDREY TREMBLAY

«L'objectif du gouvernement d'ici 2022, c'est que tout le monde soit branché à travers la province», a-t-elle ajouté.

Bell a indiqué pour sa part que l'entreprise était «heureuse d'avoir collaboré avec la municipalité de La Tuque dans l'élaboration d'une proposition visant à améliorer le service sans fil le long de la route 155 entre Shawinigan et Chambord».

«Comme pour tous les projets soumis dans le cadre de Régions branchées, les détails sont confidentiels pendant que le gouvernement examine toutes les soumissions avant d'annoncer les offres retenues», a fait savoir par courriel, Caroline Audet, gestionnaire principale, relations avec les médias pour Bell.

sports experts®
ATMOSPHERE MD
Jusqu'au mardi 24 décembre
GRAND SOLDE DES FÊTES
ADULTE Sélection de manteaux, pantalons et bottes d'hiver
OBTENEZ 20% À 50% DE RABAIS*
JUNIOR Sélection de manteaux et pantalons d'hiver
OBTENEZ 30% À 50% DE RABAIS*

Le plus grand réseau de magasins de sports au Québec
Magasinez en ligne sur sportsexperts.ca
*Sur notre prix étiqueté, avant taxes et excluant les accessoires d'hiver et les produits à prix déjà réduit. Excluant les produits Arc'teryx, Kanuk, Quartz Co., Spyder, The North Face, UGG et autres marques et modèles sélectionnés. Cette offre est valide du 18 au 24 décembre 2019, dans les magasins SPORTS EXPERTS® et ATMOSPHERE MD participants et sur notre site web. La sélection de produits et les prix peuvent varier d'un magasin à l'autre. Les quantités de produits sont limitées et nous nous réservons le droit de limiter les quantités achetées. Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre offre promotionnelle. Restrictions additionnelles: cartes Ski Passe-Partout, cartes-cadeaux, chèques-cadeaux, offres de tierces parties, mises de côté, les services d'atelier et achats effectués antérieurement. ®/MD FGL Sports ltée.
MB-19DE19-13265

éditorial

Président et éditeur ALAIN TURCOTTE Rédacteur en chef STÉPHAN FRAPPIER Directeur de l'information STÉPHAN RATELLE

Destitution: Trump en rira

PIERRE JURY
pjury@ledroit.com



La Chambre des représentants devait voter, mercredi, pour la destitution du président Donald Trump. Cela apparaissait comme une évidence puisque les démocrates, qui sont derrière cette procédure de destitution, y sont largement majoritaires.

Le président des États-Unis, qui tente toujours de tourner les faits en sa faveur, est intervenu plusieurs fois, notamment sur son réseau favori, Twitter, pour démolir les prétentions démocrates. Cela ne devait en rien influencer la Chambre des représentants, mais il lui reste le Sénat, la seconde étape du processus. Là, il trouvera chaussure à son pied et plein d'appuis républicains.

Le Sénat lui reste fidèle malgré toutes les preuves que l'on puisse trouver contre lui. La majorité républicaine y est de six sièges, mais une destitution n'est pas une procédure normale. Elle procédera aux deux tiers des votes et hormis une bombe médiatique que les démocrates n'ont pas encore dénichée, c'est au Sénat que la destitution s'arrêtera.

M.Trump rira des deux accusations contre lui. La première concerne un abus de pouvoir, celui d'avoir demandé à l'Ukraine de lancer une enquête sur le fils du vice-président Joe Biden en retour d'une aide militaire de 400 millions $. La seconde fait référence à l'obstruction du Congrès pour avoir bloqué des témoignages et d'avoir refusé de fournir des documents aux élus dans le cadre de la procédure d'impeachment. Dans ces affaires, il parle de chasse aux sorcières, de subterfuges qui détournent la démocratie aux États-Unis. Il défie tout un chacun, à commencer par la leader de la Chambre des représentants, Nancy Pelosi, et soutient qu'il en sortira grandi.

Les Canadiens regardent cela avec désillusion, de voir notre pays voisin si divisé selon des lignes partisanes.

Donald Trump pourrait bien avoir raison. Il n'a pas perdu un seul point de pourcentage dans l'opinion publique depuis le début de ce scandale. Au contraire, il en a gagné. Les républicains se sont serré les coudes et ont tout oublié de son leadership incertain. Ils ont raffermi leurs appuis au président sortant qui fera face à l'électorat en novembre 2020.

Car c'est là le grand débat camouflé derrière tout cet épouvantail de la procédure de destitution. Car les démocrates ne pouvaient croire sérieusement en leurs chances de succès. Pas si tard dans son mandat. M. Trump a quand même amorcé sa quatrième année de présidence en novembre dernier.

Les démocrates avaient d'abord estimé qu'ils en auraient la chance avec le rapport de l'enquêteur Robert Mueller sur l'implication de la Russie dans l'élection de 2016. Mais manque de pot, le rapport Mueller n'a pas tranché en noir et blanc, offrant aux Américains de larges zones de gris.

S'il avait été plus favorable aux démocrates, ce rapport, rendu public en 2018, leur aurait offert une destitution sur un plateau d'argent. Là, ils se sont réfugiés derrière ce mystérieux coup de téléphone du président Trump à son homologue ukrainien Volodymyr Zelinsky. Ils devaient croire à cet impeachment que pour les as qui se cacheraient derrière cette procédure. Ils croyaient que Donald Trump en sortirait affaibli et que cette vulnérabilité se traduirait par une défaite à l'élection présidentielle de novembre 2020.

Cela est encore leur voeu le plus cher alors que la procédure de destitution se joue encore à Washington. Nous verrons où cela nous mènera. Mais une chose est sûre : cette destitution est mort-née, mais ses effets auprès de l'électorat se feront sentir jusqu'à l'élection à la présidence.

Écrivez-nous

Écrivez-nous à
opinions@lenouvelliste.qc.ca

Pour être publié dans le journal ou sur notre site Web **lenouvelliste.ca/opinions** votre commentaire doit être court et accompagné de votre nom, de votre adresse et de votre numéro de téléphone.



MON CLIN D'ŒIL **STÉPHANE LAPORTE**
Collaboration spéciale

«VOUS POUVEZ ME DESTITUER TANT QUE VOUS VOULEZ, EN AUTANT QUE VOUS NE ME BLOQUEZ PAS SUR TWITTER!» - Donald Trump

CARREFOUR DES LECTEURS

L'île Saint-Quentin: un véritable trésor pour Trois-Rivières

L'auteur, Mario De Tilly, est directeur général d'Innovation et Développement économique Trois-Rivières.

Il y a quelques semaines, la Ville de Trois-Rivières paraphait un plan de travail et un nouveau bail avec la marina de Trois-Rivières, à l'île Saint-Quentin, fortement et largement supportée par les quelque 250 membres qui la composent.

Ce geste symbolique a été suivi, quelques jours plus tard, par le dévoilement du plan directeur d'aménagement du Parc de l'île Saint-Quentin, un document émanant d'une démarche participative et d'une collaboration avec les différentes organisations qui fréquentent le site.

Alors que d'aucuns signalent l'urgence climatique et que le discours politique s'approprie le concept de développement durable, il est quand même rare de constater les résultats véritables de cette prise de conscience. Le développement projeté à l'île Saint-Quentin, respectueux du caractère insulaire et naturel du lieu, en est toutefois un exemple concret.

En ce qui me concerne, ce parc pourrait devenir une véritable icône locale, un symbole singulier de citoyenneté vers une réappropriation des berges du Saint-Laurent, un des plus majestueux fleuves du monde.

Ce tour de force a été rendu possible grâce aux efforts concertés d'une kyrielle d'acteurs provenant de tous les milieux.

D'une part, il convient de saluer la participation des membres de la marina, bien représentés par leur conseil d'administration et son commodore, monsieur Mario Cossette.

Nous devons souligner également la volonté inébranlable du conseil d'administration de l'île Saint-Quentin, les employés municipaux *a priori*, les départements d'urbanisme et des loisirs et, surtout, le conseil municipal de Trois-Rivières.

Un salut tout particulier au conseiller municipal du district des Estacades, Pierre-Luc Fortin, qui n'a ménagé aucun effort, et au maire Jean Lamarche, qui auront toujours soutenu cet immense projet.

Comme le titrait *Le Nouvelliste* récemment, il s'agit, sans aucun doute, d'un virage historique qui s'inscrit parfaitement dans la volonté de tous de faire de Trois-Rivières une ville où il fait bon vivre et respirer.

Mille mercis à tous ceux qui se sont impliqués, et ce, malgré toutes les vicissitudes.

Je constate qu'il y a définitivement une réelle volonté, tant citoyenne que politique, de se réapproprier ce véritable trésor, et je m'en réjouis.

CARREFOUR DES LECTEURS

Humour noir et rire jaune

Pour être cool, pour faire partie du groupe, pour être dans le vent, faudrait que je me lève, moi aussi, pour ovationner le discours de Mike Ward sur la libre expression en humour. Ben non. Je ne le ferai pas. Et si j'avais été humoriste, au gala Les Olivier, je ne me serais pas plus levée, au risque d'être le mouton noir qui ne cautionne pas à n'importe quel prix la liberté d'expression dans l'humour noir.

Faire de l'humour, c'est rire de soi, rire de situations saugrenues, rire des autres. C'est se moquer du comportement d'un peuple, d'une réplique maladroite d'un personnage public. Il faut bien évidemment que la situation soit risible, qu'on associe l'adjectif «drôle» à la blague ou au sketch. Les humoristes, ce sont des spécialistes de la blague. Qu'il s'agisse de parodie ou d'humour noir, d'humour sarcastique ou absurde, l'humoriste travaille fort pour dilater les rates, pour voir les spectateurs se taper sur les cuisses, s'essuyer les yeux, sourire en coin. Mais il doit aussi savoir où s'arrêter. Quand la blague est inutile et qu'elle blesse un individu en particulier, un individu tout à fait innocent, faut enclencher le processus de révision, voire la censure.

Sur scène, toi, l'humoriste, tu peux faire le niais, imiter qui tu veux, faire des grimaces, placer un sacre ou deux de temps à autre (pas trop, ça énerve!), gesticuler, changer ta voix, échanger avec le public, faire rire, réfléchir, pleurer. Tu peux dire tout haut ce que tout le monde pense tout bas. Mais n'oublie pas, ta blague, elle doit me faire rire. Et parce que t'es humoriste, oui, t'as probablement le droit de dire beaucoup plus de choses horribles que je n'aurai jamais le droit d'en dire dans ma classe de français. Que tu sois dans ton salon, au resto, sur scène, parce que t'es humoriste, on t'en permettra toujours plus qu'aux autres. T'as le droit de verser dans toutes sortes d'humour. Mais le non-respect, ça, c'est non. Un jeune pas chanceux qui n'a rien demandé (appelons-le Jérémy), qui n'avait pas la maturité d'un adulte pour faire la part des choses (qui l'aurait eue, de toute façon?), qui souffre d'une malformation apparente, qui n'a pas fait de mal à qui que ce soit en tentant de donner un sens à sa vie malgré son état, ce jeune pas chanceux, était-ce justifié d'une quelconque façon de se foutre de sa gueule?



Mike Ward a triomphé au gala Les Olivier. Son discours à la toute fin fait beaucoup jaser. — PHOTO: LA PRESSE CANADIENNE

Ah! Oui! J'oubliais... Mike Ward, il fait de l'humour noir. Alors si je n'aime pas ce genre d'humour, j'ai juste à changer de canal et à regarder *Salut Bonjour*!, c'est ça? Alors c'est ma faute si j'ai pas aimé la «blague», fallait pas que je l'écoute. Monsieur l'humoriste noir, il a le droit de tout dire pour mousser sa popularité, pour que je me tape sur les cuisses, que je me dilate la rate, que je m'essuie les yeux. Mais, comme plusieurs, c'est pas des larmes de joie que j'ai essuyées, quand j'ai entendu ce fameux numéro qui a mené à toute cette histoire sur les droits de la personne. Cette histoire à plus ou moins 40 000 $...

Généralement, j'aime son humour, à cet humoriste qui dit tout haut ce que plusieurs pensent. Et non, je ne voudrais pas qu'on l'empêche de continuer d'écrire ses blagues quand elles sont drôles même si elles font souvent grincer des dents. Mais jamais je ne me lèverai pour encourager une libre expression humoristique synonyme d'une telle irrévérence envers un humain. L'humour, oui, mais pas pour faire broyer du noir à des gens sans défense.

Roxanne Harvey
Enseignate de français au secondaire
Shawinigan

Ce n'est pas la loi 21 qui brime la liberté des consciences, c'est l'endoctrinement

En ce qui a trait à la loi 21 portant sur la laïcité, même si la cour d'appel n'a pas donné raison aux opposants qui lui demandaient de surseoir à l'application de cette loi afin de permettre à des femmes d'enseigner en portant le voile, le débat est loin d'être clos. En vue de ce débat, je vous livre mon analyse en tant que «libre-penseuse» et ex-victime d'un endoctrinement religieux.

Ex-religieuse et endoctrinée très jeune, ce n'est que des nombreuses années plus tard que j'ai compris les concepts et les nuances entre liberté de conscience et endoctrinement. En cour, ces jours derniers, les personnes opposées à la laïcité évoquent leur liberté de conscience comme argument pour contester une loi. En réalité, en faisant cela, elles tentent de rendre légitime et honorable le fait de défier la loi que le Québec s'est donnée, soit la loi 21 pour une laïcité appliquée.

Les victimes d'endoctrinement ne peuvent pas demander une abstention de cette loi pour motif de liberté de conscience parce que leur conscience n'est déjà pas libre, et ce, en conséquence de l'endoctrinement qu'elles ont subi. Preuve en est qu'elles se disent ne pas être libres d'enlever leur voile. La cour se fait donc berner.

Si la cour va au fond du problème, ce n'est pas la loi 21 qu'elle devrait bannir, c'est l'endoctrinement des enfants qu'elle devrait interdire. En effet, c'est seulement lorsque la personne est sortie de l'obscurité de l'endoctrinement religieux qu'elle peut voir la lumière. La remise en question est nécessaire pour être libérée et apte à s'intégrer en une société laïque.

Le recours aux historiens, je pense à Eugen Drewerman et à Jacques Grand'Maison, qui nous confirment, de par l'Histoire des religions, que nous avons erré et que l'ingérence des religions dans la vie des humains, pour les contrôler, a été et est toujours nocive, et ce, pour l'individu et pour la collectivité. Les opposants à la loi, par sympathie, naïveté ou en se croyant en devoir d'une justice, tout comme la cour, ferait erreur, en ne se rendant pas compte qu'en voulant respecter une liberté de conscience qui n'existe pas, cette cour enfermerait encore davantage la femme voilée dans la prison psychologique dans laquelle l'endoctrinement la maintient.

Si la cour lui donne raison, cette femme n'aura plus la chance d'évoluer dans sa pensée, se pensant correcte et soutenue par le système judiciaire.

Le premier ministre de l'Alberta, monsieur Jason Kenney, s'entête à s'en mêler. Il devrait écouter des témoins ayant vécu ce handicap de l'endoctrinement, et référer à l'Histoire des religions. Deux historiens, Gérard de Mordillat et Jérôme Prieur, ayant consacré cinq années de leur vie à l'étude et à la recherche de la vérité sur les religions et la Bible, en viennent à la conclusion que c'est de la «fabrication»! Et c'est cela que vous voulez pour la province du Québec?

La cour fédérale, que va-t-elle dire, si les opposants à la loi 21 en arrivent là? Pour la plus haute cour du Canada, vouloir décider pour la Province du Québec est une aberration. Alors, vous du tribunal fédéral, ne venez pas nous imposer les méfaits du multiculturalisme, à nous les Québécoises et les Québécois qui n'avons pas signé la constitution canadienne.

Si les personnes ont individuellement des droits, une majorité et une collectivité a elle aussi des droits. C'est ce que la clause dérogatoire, utilisée par le gouvernement du Québec, a fait valoir.

Un possible gain en cour fédérale qui donnerait raison aux opposants de la loi 21, pourrait apporter un recul en laissant à nouveau l'ingérence des religions dans l'État prendre place. Dans un temps pas si loin de nous, l'Église catholique, par une ingérence omniprésente dans nos écoles, voulait dicter les conduites de l'État.

Voilà pourquoi, les Québécoises et Québécois ont voulu et réalisé la séparation de l'Église et de l'État par la laïcité. En primeur, une véritable révolution tranquille. Les religieuses d'antan ont dû cesser de porter des signes ostentatoires religieux. Et maintenant? Le Québec laisserait-il la religion musulmane s'ingérer dans nos institutions scolaires, parce que soi-disant des femmes d'une autre religion, elles, ne pourraient se conformer à nos valeurs? Preuve que les religions divisent et que la laïcité unit.

Andréa Richard
Trois-Rivières

Des travaux moins chers que prévu à l'île Saint-Quentin

PAULE VERMOT-DESROCHES
pvermot@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Les travaux de mise aux normes des réseaux d'aqueduc et d'égout au Parc de l'île Saint-Quentin coûteront finalement moins cher que prévu. Estimé au départ à près de 7 M$, ce chantier pourrait finalement faire réaliser une économie importante à la Ville de Trois-Rivières, alors que le plus bas soumissionnaire conforme a obtenu le contrat des travaux pour un peu plus de 4,6 M$.

C'est la firme GNB Constructions qui a obtenu le contrat pour cet important chantier, qui devient du même coup la colonne vertébrale du plan de développement de l'île Saint-Quentin, un ambitieux plan déployé sur les quinze prochaines années qui a été rendu public il y a environ deux semaines.

Le conseil municipal de Trois-Rivières a octroyé à l'unanimité ce contrat mardi soir en séance publique. Le conseiller municipal Pierre-Luc Fortin, également président de la Corporation du Parc de l'île Saint-Quentin, n'a pas manqué de souligner, lors de cette adoption, l'excellent travail qui avait été réalisé par les fonctionnaires de la Ville afin d'en arriver à un tel résultat.

Les travaux entraîneront la fermeture du parc plus tôt que prévu, soit le 22 décembre prochain.



Les travaux prévus cet hiver à l'île Saint-Quentin coûteront moins cher que prévu. — PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

La fermeture du parc sera effective jusqu'au mois de mai.

On savait déjà que la nature des travaux entraînerait une fermeture pour la saison hivernale. Par contre, le site devait fermer ses portes le 6 janvier prochain. Or, le début imminent des travaux incite la Ville à fermer ses installations plus tôt par mesure de sécurité.

On sait que les travaux qui doivent être réalisés nécessitaient un chantier en hiver, non seulement en raison de la composition du terrain de l'île, mais également pour éviter d'empiéter sur la saison estivale des activités.

La Ville rappelle aux citoyens qu'il existe de nombreuses options pour les activités hivernales sur le territoire. Le parc de la Terre-des-Loisirs dans le secteur Saint-Louis-de-France propose une piste de ski de fond et un sentier de patinage. Les parcs Pie-XII et des Chenaux sont dotés d'un étang de patinage, le sentier Forestia (Moulin Seigneurial de Pointe-du-Lac) et l'aire écologique Châteaudun offrent également des pistes de ski de fond, de raquette et de randonnée pédestre. Toutes les informations sont disponibles sur le site Internet de la Ville au v3r.net.

Par ailleurs, les membres détenteurs d'un abonnement à l'île Saint-Quentin verront la date de leur carte avantage se prolonger selon certaines modalités afin de ne pas être pénalisés.

BOUCHERIE J.C. FORTIN INC.
Menu des Fêtes
(6 personnes)
69$
819-535-3114
1411 Principale, St-Étienne-des-Grès
boucherie.jcfortin@cgocable.ca
Boucherie J-C Fortin
• 1 pâté de foie
• 1 pain croûté
• 6 fondues parmesan
• 6 mini-tourtières
• 1 tourtière des Grès
• 1 dz de poutine
• 1 pot de bouillon de ragoût de pattes
• 1 pot de bouillon de poulet
• 1 pot de poulet en conserve
• 1 pot de ketchup aux fruits
• 1 roulette de saucisse
• ½ jambon fumé fait maison
• 1 tarte au sucre
Économie d'environ 20$
Sur demande seulement, vous devez commander avant le 20 décembre

La Coop fédérée
Alexandre St-Jacques Burke
Chief Financial Officer
AVIS de nomination

Le président de La Coop fédérée, monsieur Ghislain Gervais, a le plaisir d'annoncer la nomination de monsieur Alexandre Saint-Jacques au poste de Chef de la direction financière.

Plus jeune officier à être nommé à La Coop fédérée, monsieur St-Jacques a occupé plusieurs postes depuis son arrivée au sein de La Coop fédérée en 2007. Il a été successivement Directeur gestion des risques financiers, Directeur principal risques et marchés financiers et, depuis août 2016, Vice-président finances chez Sollio Agriculture. Il est diplômé de l'Université Concordia où il a obtenu avec mention un baccalauréat en commerce. Il a également le titre de Financial Risk Manager de la Global Association of Risk Professionals.

Il entrera en fonction le 28 février 2020.

À propos de La Coop fédérée
La Coop fédérée représente plus de 120 000 membres regroupés au sein de 60 coopératives répartis dans plusieurs provinces canadiennes. Ses activités se séparent en trois divisions : Olymel S.E.C., Sollio Agriculture et Groupe BMR. La Coop fédérée emploie plus de 14 000 personnes et son chiffre d'affaires s'élève à 6,5 milliards de dollars.

La Coop fédérée
lacoop.coop

20 Trifluviens gagnent un million $

TROIS-RIVIÈRES (GD) — C'est Noël en avance au Marché Le Gourmet Grignotard de Trois-Rivières. Un groupe de 20 clients de l'endroit a gagné 1 million $ à l'Extra du tirage du Lotto Max du 17 décembre, remportant chacun 50 000 $. «Ce sont tous des clients du magasin qui vont se séparer ce million», mentionne avec fierté Ghislain Bournival, propriétaire du commerce du boulevard Gene-H.-Kruger. «Il y a beaucoup d'ambiance dans le magasin aujourd'hui (mercredi). C'est aussi une belle publicité pour nous», ajoute-t-il.

Certains chanceux se sont rendus aux magasins mercredi, au lendemain du tirage. «Il y a un père de deux jeunes enfants parmi les gagnants», mentionne M. Bournival.

Ouvert depuis 1994, le Marché Le Gourmet Grignotard n'avait pourtant jamais vendu de billet millionnaire. «Des clients ont déjà gagné des montants comme 100 000 $, mais jamais le million. C'est la première fois qui a un aussi gros montant», soutient Ghislain Bournival. «Un million pour 20 personnes de Trois-Rivières, c'est bon pour l'économie d'ici.»

Le détaillant de Loto-Québec qui a vendu un billet gagnant reçoit de son côté un montant équivalent à 1 % des gains. Les propriétaires du Marché Le Gourmet Grignotard recevront un chèque imposable de 10 000 $. «Nous allons pouvoir faire un plus beau party de Noël», confie M. Bournival.



Il n'y a pas de moment mieux choisi pour vous dire merci de la confiance que vous nous avez témoignée tout au long de l'année. À vous tous, chers résidents, familles et amis, l'équipe de Place Belvédère se joint à moi pour vous souhaiter que la sérénité du temps des fêtes soit un heureux prélude à l'année nouvelle.

Claudia Bélisle
Directrice générale

Place Belvédère
Résidence pour 55+

1805, boulevard des Forges • Trois-Rivières
819 601-2331 • 1888 601-2331
place-belvedere.com

GROUPE CAPITALES MÉDIAS

Les quittances opposent les retraités aux coopératives

ISABELLE MATHIEU
Le Soleil

Les associations de retraités implorent la Cour supérieure de refuser le plan de sauvetage des six journaux de Groupe Capitales Médias (GCM) parce cette restructuration viendra les priver, disent-ils, de leur droit de poursuivre les centrales syndicales, les syndicats, les comités de retraite et les administrateurs de l'entreprise.



Le président exécutif intérimaire de Groupe Capitales Médias, Stéphane Lavallée, était présent au palais de justice mercredi pour entendre la décision du juge Dumais... mais le débat reprend jeudi. — PHOTO LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE

Le débat, houleux par moment, s'est interrompu mercredi vers 18 h et reprendra jeudi avant-midi. Ce n'est que par la suite que le juge Daniel Dumais de la Cour supérieure décidera s'il approuve ou non le plan d'arrangement avec les créanciers de Groupe Capitales Médias, qui regroupe *Le Nouvelliste*, *La Tribune*, *La Voix de l'Est*, *Le Droit*, *Le Quotidien* et *Le Soleil*.

Le séquestre Christian Bourque de PriceWaterhouseCoopers et son avocat Me Alain N. Tardif étaient heureux en début de journée hier de présenter au juge Dumais le fruit du travail de dizaines de personnes qui ont œuvré, depuis la mise en faillite le 19 août, par Martin Cauchon, à la relance des six quotidiens régionaux. «On peut vous dire mission accomplie!» lançait Me Tardif.

Le plan, approuvé lundi par les créanciers et surtout par Investissement Québec, prévoit une continuité des activités, sept coopératives de travailleurs solvables et un financement à long terme qui vise la pérennité des journaux, ajoute l'avocat.

Les employés des six journaux ont voté pour modifier leurs conventions collectives et faire la terminaison des régimes de retraite. Le déficit actuariel des régimes entraînera des pertes entre 25 et 30 % des rentes pour les retraités et les employés actifs.

Les employés ont aussi accepté un gel salarial pour deux ans et ont consenti à verser 5 % de leur salaire dans la coopérative. C'est *La Tribune* de Sherbrooke qui encaisse les pertes d'emploi, au nombre de 43, avec la fermeture d'une imprimerie.

QUITTANCES LITIGIEUSES

Les retraités, dont une vingtaine assistaient à l'audience, ne s'opposent pas à la création des coopératives pour faire vivre les journaux où ils ont travaillé pendant des décennies. Ils demandent toutefois au juge Dumais de préserver leur droit de poursuite et de faire rayer du plan d'arrangement les quittances au profit de tiers que sont les centrales syndicales (CSN et Unifor), les syndicats locaux, les comités de retraite et les administrateurs des entreprises en poste le 19 août.

Les retraités pourraient toujours poursuivre les individus et les organisations, mais seulement s'ils peuvent alléguer une faute lourde, une faute professionnelle ou une fausse représentation.

Les quittances viendront aussi tuer dans l'œuf les dizaines de plaintes déposées par les retraités de GCM devant le Tribunal administratif du travail.

Le comptable Christian Bourque a indiqué que la suggestion d'inclure au plan des quittances en faveur des tiers (syndicat, centrales syndicales, etc.) est venue des procureurs de PriceWaterhouseCoopers, «pour favoriser l'adhésion et les conditions préalables», dit-il.

Les quittances font donc partie des ententes avec les 13 institutions qui ont accepté de prêter au total 21 millions $ aux coopératives de journaux.

«Si le tribunal souhaite nous retourner à notre table à dessin en atténuant les quittances demandées, cela demandera de retourner voir les prêteurs identifiés et les employés, a soumis Me Alain N. Tardif. On est pris avec un échéancier serré et des liquidités serrées.»

Selon les prévisions actuelles, les journaux de GCM auraient des liquidités au moins jusqu'à la fin janvier.

Par les fonds de retraite, les retraités représentent les trois quarts de la valeur des réclamations. «Et ils n'ont pas eu voix au chapitre lors de l'assemblée des créanciers», déplore leur avocate, Me Estelle Tremblay. La contribution au plan, ce sont les retraités qui la font et en plus, on leur demande de renoncer à leurs droits contre des organisations qui avaient des obligations envers eux et un devoir de représentation.»

L'actuaire de la CSN, Nathalie Joncas, a résumé les démarches faites cet automne par les actuaires syndicaux et ceux de Retraite Québec pour explorer des pistes de solution et minimiser les impacts.

Maintenir les régimes à prestation déterminée et même compenser les pertes était impossible, affirme Mme Joncas. Il aurait fallu utiliser une part équivalant à 25 % de la masse salariale pour compenser sur 10 ans le déficit actuariel, évalue l'actuaire.

LONG PROCESSUS DE FIN DES RÉGIMES

Le déficit actuariel des régimes de retraite de GCM est évalué autour de 65 millions $. Le montant final, cristallisé à la date du 15 décembre 2019, ne sera connu qu'un peu plus tard.

Si elle est acceptée par le tribunal, la terminaison des régimes de retraite de GCM sera ressentie par les retraités dans leurs rentes versées à partir du 1er février 2020.

La conseillère experte en régime de retraite Jacqueline Beaulieu de Retraite Québec estime que le processus de terminaison prendra environ un an. Les rentes diminuées continueront d'être versées durant le processus.

Après la liquidation, Retraite Québec convoquera les retraités à des assemblées d'information. Les retraités devront choisir s'ils font garantir leurs rentes par un assureur ou s'ils confient leur avoir à Retraite Québec.

Jacqueline Beaulieu espère aussi qu'une troisième option verra le jour dans le prochain budget fédéral : une rente viagère à paiement variable, au rendement plus intéressant.

13,10 $ l'heure, un effort «insuffisant»

La Presse canadienne

Le salaire minimum au Québec augmentera de 60 cents à partir du 1er mai prochain, pour passer à 13,10 $ l'heure, un bel effort, selon la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ), mais insuffisant pour sortir des milliers de gens de la pauvreté.

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Jean Boulet, a annoncé mercredi la hausse du taux général du salaire minimum de 60 cents l'heure, soutenant qu'elle bénéficierait à 409 100 personnes au Québec, dont 235 700 femmes.

Selon le gouvernement, cette augmentation de 4,8 % permettra d'atteindre, pour la période 2020-2021, la cible d'un ratio de 50 % entre le taux général du salaire minimum et le salaire horaire moyen.

En vertu des mesures annoncées, le salaire minimum payable aux salariés rémunérés au pourboire sera à 10,45 $ l'heure – une hausse de 40 cents – au 1er mai.

En mêlée de presse, M. Boulet a soutenu que cette hausse offrirait «une rémunération qui est équitable aux salariés, leur permettant ainsi de préserver et d'augmenter leur pouvoir d'achat, et contribuant aussi à la lutte à la pauvreté».

Le salaire minimum est de 15 $l'heure en Alberta depuis le 1er octobre 2018. En Colombie-Britannique, il est de 13,85 $ l'heure et doit être porté à 14,60 $ l'heure le1er juin prochain.

affaires

TORONTO
17 031,98
- 43,22

NEW YORK
28 239,28
- 27,88

S&P 500
3191,14
- 1,38

PÉTROLE
$US 60,85
$US - 0,02

DOLLAR
¢US 76,23
¢US + 0,24

EURO
$CAN 1,4586
¢CAN - 0,91

facebook.com/lenouvelliste

FRAUDE

Une division de SNC-Lavalin plaide coupable

La Presse canadienne

MONTRÉAL — SNC-Lavalin a franchi une autre étape dans le but de tourner la page sur son passé trouble alors que sa division construction a plaidé coupable à une accusation de fraude pour des gestes posés en Libye entre 2001 et 2011.

L'entente acceptée mercredi par le juge Claude Leblond de la Cour du Québec fait en sorte que la firme d'ingénierie et de construction écope d'une amende de 280 millions $ – une somme inférieure aux prévisions de plusieurs analystes – dont les paiements s'échelonneront sur cinq ans et d'une période de probation de trois ans.

Elle s'accompagne également d'un arrêt des procédures à l'égard des accusations de fraude et de corruption qui pesaient sur SNC-Lavalin ainsi que sa division SNC-Lavalin International. Un arrêt des procédures a aussi été obtenu pour l'accusation de corruption contre la division construction. Ces accusations avaient été déposées en 2015 par la Gendarmerie royale du Canada.

Ce dénouement est survenu quelques jours seulement après que l'ex-cadre Sami Bebawi eut été reconnu coupable de fraude et corruption par un jury pour des gestes similaires.

L'accord, intervenu après plusieurs mois de négociations avec la Couronne, semble écarter la possibilité que SNC-Lavalin ne soit plus en mesure de soumissionner sur des contrats publics pour une période pouvant atteindre 10 ans.

« L'accusation à laquelle nous avons plaidé coupables [...] n'est pas une fraude contre Sa Majesté, a expliqué l'avocat de la firme, François Fontaine, en sortant de la salle d'audience du palais de justice de Montréal. Je vous dirais que c'est ce qu'il y a de plus proche ici d'un accord de réparation, bien que l'on ait plaidé coupable. »

Le déblocage survenu dans cette saga judiciaire a été accueilli favorablement par les investisseurs, puisqu'à la Bourse de Toronto, mercredi, l'action de SNC-Lavalin a pris 4,58 $, ou environ 19 %, pour clôturer à 28,70 $.

SNC-Lavalin plaidait depuis longtemps pour un accord de réparation – où l'on paye généralement une amende salée en échange d'un abandon des accusations –, mais les procureurs fédéraux avaient refusé d'inviter la société à négocier.

Cette affaire avait pris une tournure politique en raison d'allégations selon lesquelles de hauts fonctionnaires du gouvernement fédéral avaient effectué des pressions indues sur l'ex-procureure générale Jody Wilson-Raybould afin qu'elle négocie une entente à l'amiable avec la compagnie.

« Nous sommes heureux [...] que l'on soit arrivé à une entente permettant un règlement qui est dans l'intérêt de la justice et qui fait en sorte que la peine imposée soit effective, proportionnée et dissuasive », a estimé le procureur de la Couronne, Richard Roy.

ARGENT DÉTOURNÉ

Selon le résumé présenté devant le tribunal, près de 127 millions $ auraient été détournés au sein de l'entreprise. Quelque 50 millions $ auraient été octroyés en pots-de-vin à Saadi Kadhafi, le fils du dictateur libyen Mouammar Kadhafi. Le reste s'est retrouvé entre les mains de cadres comme Riadh Ben Aissa et son supérieur Sami Bebawi, pour leur profit personnel.

Grâce à l'influence du fils du dictateur, SNC-Lavalin a engrangé des profits nets de 104 millions $ en réalisant pour environ 1,8 milliard $ de projets en Libye entre 2001 et 2011.

Selon les « lignes directrices » des États-Unis et du Royaume-Uni, l'amende imposée à SNC-Lavalin aurait pu varier entre environ 460 millions $ et 700 millions $, a expliqué Me Roy au juge Leblond. Mais en tenant compte de certains facteurs, comme l'obtention d'un plaidoyer de culpabilité et du ménage par la firme au sein de sa haute direction et de ses pratiques depuis 2012, les deux parties se sont entendues sur la somme de 280 millions $.

« Nous reconnaissons que depuis 2012, l'entreprise a complètement changé, a dit Me Roy. Elle a pris des mesures en matière de conformité et d'éthique qui font en sorte que les risques que cette entreprise récidive à nouveau sont moindres. »



L'avocat de SNC-Lavalin, François Fontaine, a discuté avec des représentants de l'entreprise, avant de s'adresser aux médias. — PHOTO LA PRESSE CANADIENNE

SNC-Lavalin a également accepté de renoncer à réclamer une somme de 17 millions d'euros gelée par les autorités en Libye ainsi qu'à ne jamais récupérer les équipements abandonnés dans ce pays dans la foulée du renversement du régime de Mouammar Kadhafi.

Elle devra également retenir les services d'un contrôleur indépendant qui fournira des rapports initiaux et annuels. Des résumés seront publiés sur le site internet de l'entreprise et celle-ci devra apporter toutes les modifications que le contrôleur indépendant recommandera et qui seront entérinées par le tribunal à l'égard des pratiques de conformité et d'éthique.

SIGNAL ENCOURAGEANT

À Québec, le premier ministre François Legault s'est montré rassuré. En mêlée de presse, il a estimé que les malversations survenues chez SNC-Lavalin étaient l'affaire de « quelques personnes » et qu'il ne fallait pas pénaliser l'ensemble de ses employés.

SNC-Lavalin a estimé que les sociétés appartenant au groupe ne devraient pas avoir de difficultés à soumissionner sur de futurs projets financés par des deniers publics. « L'interdiction de pouvoir décrocher des contrats publics ne figure plus parmi les pires scénarios qui pesaient sur l'entreprise », a estimé Maxim Sytchev, de la Financière Banque Nationale, dans une note.

ACQUISITION DU RESTAURANT STRATOS DE GENTILLY

L'aventure familiale de Stéphane Beaudet

MARC ROCHETTE
marc.rochette@lenouvelliste.qc.ca

BÉCANCOUR — Le restaurant Stratos de Gentilly a un nouveau propriétaire ou plutôt, des nouveaux propriétaires car Stéphane Beaudet s'est porté acquéreur du commerce avec sa conjointe Diane Martinet ainsi que ses fils Antoine et Vincent.

«L'entreprise était à vendre. C'était un vieux rêve qu'on avait depuis longtemps d'avoir un restaurant. J'ai deux de mes fils qui étaient déjà dans la restauration. On a décidé de faire le saut», raconte le paternel.

Celui-ci explique avoir acheté «le fond de commerce» et d'ici un an, il devrait prendre possession de la bâtisse actuellement en location. «C'est un investissement de 200 000 dollars qu'on a fait présentement, moi et ma famille. Et seulement en amélioration, on a investi 25 000 dollars pour revamper le restaurant au complet à l'intérieur, dans la décoration et la modernisation», précise-t-il.



Dans l'ordre habituel, on retrouve Diane Martinet, son conjoint Stéphane Beaudet, et les deux fils, Vincent et Antoine Beaudet.—PHOTO: FRANCOIS GERVAIS

Et la famille s'apprête à créer une salle de réception de 50 places multimédia qui pourra servir tantôt à des conférences, tantôt à des formations.

«On devrait finaliser le tout au printemps», a-t-il fait savoir.

Ce dernier souligne qu'il s'agit du plus gros restaurant à Gentilly, avec ses 90 places.

«Les clients semblent très satisfaits du changement qu'on a apporté. On est content de préserver 22 emplois dans notre région. Je suis un gars du coin, ça fait 21 ans que je suis en affaires, c'est ma sixième entreprise ici dans la région. Je suis fier de faire partie de notre communauté pour préserver nos entreprises et nos emplois dans notre région», s'est plu à mentionner M. Beaudet.

Finalement, le fondateur de la chaîne Stratos, qui fête ses 30 ans d'existence, Efstratios Chrisafoudis, a remercié chaleureusement le précédent propriétaire de la franchise, Mario Daigle.

«C'est avec des entrepreneurs comme la famille Beaudet-Martinet qui ont à cœur leur région que nous contribuerons à nourrir les gens», a-t-il conclu.

FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE

GESTION DE PATRIMOINE

Joyeuses Fêtes de toute l'équipe




Jean Poliquin


François Dessureault


Steve Boisvert


Patrick Charlebois


Benoît Marquette


Denis Grenon


Véronique Beauchamp


Guillaume Marcotte


Guy Gouin


Bryan Beaulieu


Ghislain Gervais


Samy Mouelhi


Cynthia Toupin


Michel Bellerose*

7200, RUE MARION, TROIS-RIVIÈRES **CONTACTEZ-NOUS AU 819 379-0000**

ÉVALUATION DE PORTEFEUILLE | INVESTISSEMENT | PROTECTION DU PATRIMOINE | STRATÉGIES FISCALES
PLANIFICATION TESTAMENTAIRE | ÉVALUATION DES OBJECTIFS DE PLACEMENTS | PLANS DE RETRAITE

FCPE Fonds canadien de protection des épargnants MEMBRE

La Financière Banque Nationale est une filiale en propriété exclusive indirecte de la Banque Nationale du Canada. La Banque Nationale du Canada est une société ouverte inscrite à la cote de la Bourse de Toronto (NA : TSX). *Conseiller en sécurité financière CABN. Non couvert par FCPE.

L'ASCENSION DE SKYWALKER

Le dernier *Star Wars* malmené par la critique

Agence France-Presse

LOS ANGELES — *L'ascension de Skywalker* est censé clore la saga planétaire entamée par *Star Wars* voici 42 ans, mais pour de nombreux critiques américains, le film a manqué sa cible aussi sûrement qu'un Stormtrooper rate un Wookiee dans un couloir.

Le long-métrage, qui prend l'affiche jeudi au Canada et aux États-Unis, où il n'a pour l'instant été projeté que lors de rares avant-premières, recueillait mercredi matin 57 % d'avis positifs sur le site anglophone Rotten Tomatoes. Il s'agit du plus mauvais score pour un film *Star Wars* en prises de vue réelles depuis *La menace fantôme*, en 1999.

Beaucoup reprochent au réalisateur J.J. Abrams d'avoir joué la carte de la facilité, préférant flatter les fans de *Star Wars* dans le sens du poil plutôt que de proposer un dénouement original pour ces trois trilogies.

Pour le *Los Angeles Times*, *L'ascension de Skywalker* est ainsi un «renoncement spectaculaire» truffé de «rebondissements gratuits et tape-à-l'œil».

«Le film est tellement soucieux de ne pas fâcher qu'il finit par ressembler davantage à une œuvre écrite par des fans qu'à la création de professionnels du cinéma»

— Le magazine *Time*



L'actrice Keri Russell dans une scène de *L'ascension de Skywalker*, qui prend l'affiche ce jeudi en étant précédé de critiques mitigées. — PHOTO AP, JONATHAN OLLEY/LUCASFILM

«Le film est tellement soucieux de ne pas fâcher qu'il finit par ressembler davantage à une œuvre écrite par des fans qu'à la création de professionnels du cinéma», déplore de son côté le magazine *Time*.

Quant au *Hollywood Reporter*, il reproche au film de vouloir en faire toujours trop, une accumulation «d'ingrédients parfois douteux» qui laisse le spectateur au bord de l'indigestion.

Pour plus d'un spécialiste, *L'ascension de Skywalker* souffre de la comparaison avec l'épisode précédent, *Les derniers Jedi*, signé Rian Johnson, sorti fin 2017, jugé bien plus audacieux. Ce film, qui remettait en cause certains fondamentaux de la saga *Star Wars*, avait séduit la critique, mais avait été très mal accueilli par les fans purs et durs.

Le nouveau *Star Wars* est cependant loin d'avoir déplu à tout le monde. Le magazine spécialisé *Variety* l'a qualifié d'épisode «émotionnellement bien ficelé», «le plus élégant et gratifiant» depuis *L'Empire contre-attaque* en 1980. Quant au journal britannique *Telegraph*, il estime que le film «donne à nos héros la fin flamboyante et poignante qu'ils méritent».

Pour le *Guardian*, le film remplit le contrat en «faisant plaisir à tout le monde dès lors qu'on n'accorde pas trop d'importance à la logique».

Les critiques positives des journalistes sont un «plus», mais le «véritable test» viendra des premiers fans à voir le film, tempère Paul Dergarabedian, expert de la société de marketing Comscore, pour qui «les performances sur le long terme dépendront du bouche-à-oreille».

Les spécialistes prédisent un démarrage en trombe à *L'ascension de Skywalker*, avec 200 à 225 millions $ de recettes attendues ce week-end rien qu'aux États-Unis et au Canada.

VIDÉO SUR FACEBOOK

Legault demande à Dorion de s'excuser

OLIVIER BOSSÉ
Le Soleil

Le premier ministre François Legault demande à la députée Catherine Dorion de s'excuser pour sa récente vidéo sur son interpellation auprès de la ministre de la Culture, Nathalie Roy.

«Catherine Dorion a fait une vidéo qui ne montrait pas les vraies réponses de Nathalie Roy. Je pense que Catherine Dorion devrait s'excuser et on pourrait tourner la page», a déclaré M. Legault, mercredi midi, à la sortie du dernier conseil des ministres de l'année 2019.

Il y a une semaine, la députée de la circonscription de Taschereau, à Québec, et représentante de Québec solidaire (QS) a publié sur Facebook une vidéo où elle décrit et décrie la réaction de la ministre Roy lors d'une interpellation du 15 novembre, au Salon bleu.

L'interpellation de deux heures menée par Mme Dorion traitait du financement public des médias et la place que la chronique d'opinion y occupera. Mme Dorion y accuse Mme Roy de ne pas répondre à sa question et de «faire du temps».

La vidéo a été depuis visionnée plus de 1,9 million de fois. C'est énorme.

IL ENCOURAGE À DÉNONCER

La ministre Roy a répliqué avec des extraits où elle estime répondre à la question centrale de Mme Dorion, en plus de révéler avoir été victime de cyberintimidation à la suite de cette vidéo. La ministre a porté plainte à la police.

«Mme Dorion devrait présenter ses excuses», a répété le premier ministre Legault. «Elle a fait une vidéo qui ne montrait pas les vraies réponses ou toutes les réponses de Nathalie Roy, qui laissait entendre que Nathalie Roy n'avait pas répondu à certaines questions alors qu'elle avait répondu. Ce n'est pas correct et Catherine Dorion devrait tout simplement s'excuser et tourner la page», tranche M. Legault.

Comme Mme Dorion d'ailleurs, M. Legault se dit par ailleurs favorable à la dénonciation auprès des autorités des commentaires



Catherine Dorion — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

haineux reçus sur les médias sociaux, comme l'ont fait Mme Roy et la députée de QS Christine Labrie, aussi en début de semaine.

«J'encourage celles, comme les deux députées, de soit porter plainte ou de faire un signalement. Je les encourage à les dénoncer. Il faut que ce soit ces personnes-là [qui font les commentaires] qui soient sur la défensive et qui soient obligées de se défendre. Il y a trop de cas, un cas, c'est trop. C'est tolérance zéro», indique celui qui dit pour sa part recevoir des messages qui «frisent» le signalement policier.

«QU'ELLE SE RESPONSABILISE»

De son côté, la ministre responsable de la Condition féminine «accepte mal l'argumentaire de dire : "Je n'avais pas d'idée des répercussions." On sait que quand on pose un geste, ça a des répercussions. Ça peut générer des propos sur les médias sociaux et je pense que Catherine Dorion est au fait de ce que sa vidéo a pu susciter comme interventions. Je suggère qu'elle se responsabilise et, oui, qu'elle s'excuse», affirme Isabelle Charest.

Mais loin d'elle l'idée de limiter le débat politique, assure Mme Charest. «Ce n'est pas une question de débat, mais ce qu'on choisit de mettre en valeur et en évidence. Ce n'est pas sur les échanges, mais sur ce qu'on véhicule ensuite», souligne celle qui souscrit au qualificatif «contre-productif» à propos de ladite vidéo.

PARTI CONSERVATEUR DU CANADA

Charest songe à la direction

La Presse canadienne

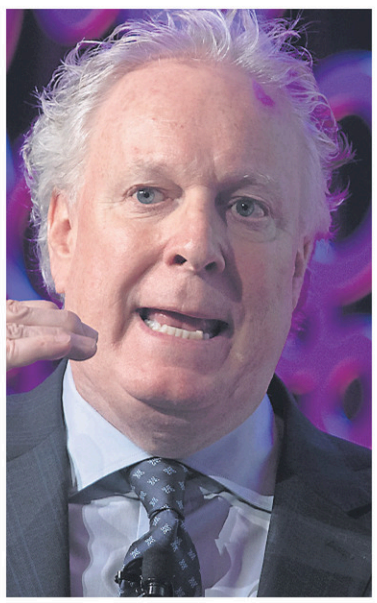
L'ex-premier ministre du Québec Jean Charest songe sérieusement à se porter candidat à la succession d'Andrew Scheer, à la tête du Parti conservateur du Canada, selon ce qu'a appris La Presse canadienne mercredi.

L'information laisse croire que si tous les morceaux du casse-tête se mettent en place, il se portera candidat. «On sait où on s'en va», dira un proche de l'ancien premier ministre, qui ne doute pas de la suite des événements.

Tout se passe très vite depuis la démission récente d'Andrew Scheer, alors que M. Charest, dit-on, est sollicité de toutes parts.

Dans son entourage, on ne cache pas qu'on chercherait à récréer la grande coalition pancanadienne que Brian Mulroney avait réussi à créer en 1984, en remportant la plus importante majorité de l'histoire politique canadienne.

«Je suis convaincu qu'il ferait un excellent chef de parti. Je suis resté en lien avec lui après son retrait de la vie politique et chaque fois que je l'ai vu, j'ai pu constater qu'il demeure un grand orateur et qu'il a toujours une opinion assez



Jean Charest — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

marquée sur la politique canadienne, la politique québécoise et l'actualité», commente l'avocat Yannick Crack, ancien président du Parti libéral du Québec.

Jean Charest a été chef du Parti progressiste-conservateur de 1993 à 1998. «Ceci étant dit, je sais qu'il se plaît beaucoup dans ce qu'il fait présentement au niveau professionnel. Donc, est-ce une bonne idée? Je crois que la décision lui appartient. Je trouve qu'il a donné beaucoup pour le Canada et le Québec et s'il décide de se lancer, on sera derrière lui», ajoute M. Crack, qui est associé chez Therrien Couture, à Sherbrooke.

D'autres proches de M. Charest doutent que l'ex-premier ministre du Québec fasse un retour en politique. «Je serais énormément surpris. Il a déjà beaucoup donné autant sur la scène fédérale que provinciale et je sais qu'il aime sa vie présentement et qu'il est heureux dans ses fonctions», note un de ses collaborateurs de longue date qui désire garder l'anonymat.

«En même temps, c'est un homme de défis. Les gens vont encore beaucoup vers lui lorsqu'il se promène à travers le pays. Si jamais il sent l'appel du devoir, on sait jamais, on sera là. Mais je ne pense pas qu'il se rembarque là-dedans», note la même source, qui a discuté avec M. Charest récemment.

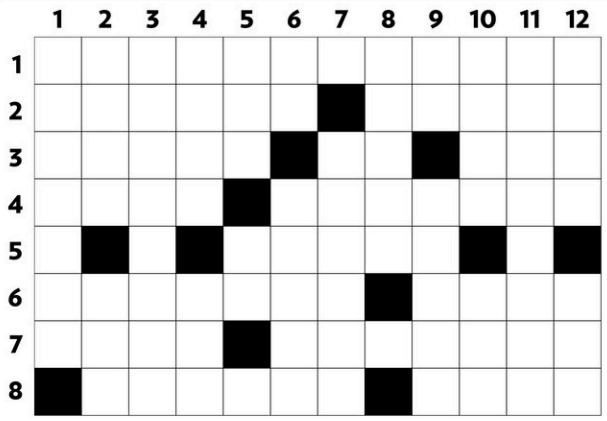
Jean Charest a quitté la scène politique fédérale en 1998 pour prendre la tête du Parti libéral du Québec. Il a été premier ministre du Québec de 2003 à 2012. En 2013, le Sherbrookois se joignait au cabinet McCarthy Tétrault, à Montréal.

AVEC LA TRIBUNE

Merci pour votre confiance!
Plus de 600 installations, entretien et réparations en 2019
819 373.5978
IDS 20 ans ÉNERGIE
www.ids-energie.com



MOTS CROISÉS JUNIOR



HORIZONTALEMENT

1 Qui a des formes rondes, qui est potelé.
2 Donner un bien par testament. – Troupe de chiens dressés pour la chasse.
3 Dans le calendrier. – Ricané. – Clair et précis.
4 Grand nombre d'insectes groupés. – Substance particulière dont est fait une chose.
5 Mis en terre.
6 Adverbe qui signifie après. – Mammifère carnivore qui vit en meute.
7 Qui lui appartient. – Absorber par le voies respiratoires.
8 Dompté. – Femme qui a mis au monde ou qui a adopté des enfants.

VERTICALEMENT

1 Organes qui produisent un liquide nécessaire au fonctionnement du corps.
2 Examiné de nouveau. – Abri que se construisent les oiseaux.
3 Attaquer par des gestes ou des paroles.
4 Matière noire déposée par la fumée. – Page d'un journal où l'on peut lire les grands titres.
5 Chlorure de sodium. – Introduit une condition.
6 Il est le plus malléable de tous les métaux. – Personne qui est née de l'union d'une mère et d'un père de couleur de peau différente.
7 Fait revenir.
8 Reproduit l'allure de quelqu'un.
9 Déterminant défini. – Religion fondée sur le Coran.
10 Elle tourne autour de la Terre. – Interjection espagnole.
11 Expulser brusquement de l'air par le nez et la bouche.
12 Aspire le lait du biberon. – Terrain couvert d'herbe.

SOLUTION du dernier numéro

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	I	M	P	O	R	T	A	N	T	■	A	M
2	M	O	U	R	I	R	■	O	R	A	G	E
3	M	U	R	I	■	A	C	T	I	V	E	R
4	A	S	■	G	A	C	H	E	■	E	■	I
5	C	■	V	I	R	E	E	■	G	R	O	S
6	U	S	I	N	E	■	V	E	N	T	R	E
7	L	O	S	A	N	G	E	■	O	I	E	S
8	E	T	A	L	E	■	U	S	U	R	E	■

MOT MYSTÈRE

IMPRIMERIE - Un mot de 8 lettres

AJOUT
APOSTROPHE
ARGUS
AUTEUR
BIBLIOBUS
CASSE
COLLE
CYLINDRE
DELIE
DIDOT
DIRECTEUR
DOS
ENCARTER
ENTREFILET
EPAISSEUR
ERRATA
ESPACER
ETROIT
GARDE
GRAS
GRAVE
IMAGE
INEDIT
ITALIQUE
LARGE
LETTRE
LEXIQUE
MARBRE
OEIL
OMBRE
PAQUET
PAVE
PERLE
PLAT
PLOMB
QUEUE
RAMETTE
RECTO
REVUE
ROMAN
TALUS
TARTINE
TELETYPE
TIRAGE
TIRER
TIRET
TITRE
TRACT
TRAIT
TREMA
TYPON
USUEL

D	O	S	E	O	B	I	B	L	I	O	B	U	S	O
T	E	P	U	L	E	U	M	P	E	E	G	A	M	I
I	P	H	E	G	R	I	O	L	G	A	R	D	E	S
D	A	E	P	R	R	E	L	A	A	G	E	I	U	M
E	I	S	A	O	D	A	P	T	R	L	C	D	E	A
N	S	S	Q	E	R	N	V	Y	I	C	T	O	U	R
I	S	A	U	G	T	T	I	E	T	Y	O	T	Q	B
T	E	C	E	L	T	T	S	L	P	E	U	I	I	R
R	U	E	T	U	A	P	E	O	Y	N	L	R	L	E
A	R	S	O	E	A	T	N	M	P	C	L	E	A	U
T	E	J	U	C	R	E	A	T	A	A	O	T	T	Q
C	A	V	E	E	R	T	I	R	E	R	V	L	I	I
A	E	R	M	B	L	A	I	E	R	T	T	E	L	X
R	N	A	M	O	R	U	E	T	C	E	R	I	D	E
T	I	O	R	T	E	L	I	F	E	R	T	N	E	L

Solution du dernier numéro : ANGELICO 19-12-2019

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

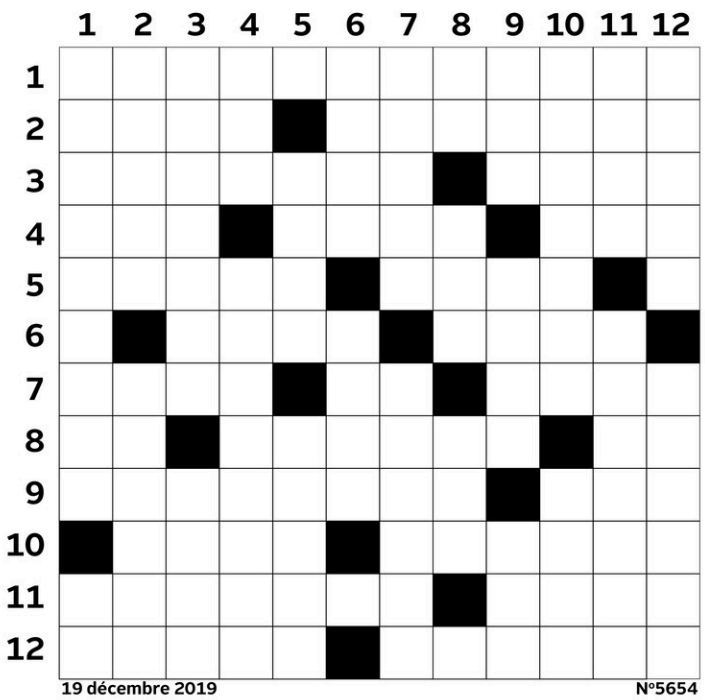
1. Petits secrets que l'on affecte de taire.
2. Chef au-dessus du caïd, en Algérie - Qui laisse un passage.
3. Commencer à paraître, en parlant du jour - Est uni à une femme.
4. A mis fin à sa lutte armée - Il se casse facilement - Au milieu du visage.
5. Chars de combats - Eau-de-vie parfumée à l'anis, en Turquie.
6. Dans le sac de Tiger Woods - Crier comme un cerf.
7. Couleur du corbeau - Abréviation musicale - Il est déformable et élastique.
8. Note en bas de page - Écrasé - Symbole d'une unité d'angle.
9. Faire gérer par le gouvernement - Cri des charretiers.
10. Sortie d'acteur - Ruban étroit.
11. Qui est au commencement - Diffuse.
12. Pièce d'artifice - Contemple avec joie.

VERTICALEMENT

1. Rembourré - Ilot de la Méditerranée.
2. Large espace piétonnier - Remporté.
3. Vin rouge italien - Deuxième vertèbre cervicale.
4. Cri sourd - Inflammation de la cornée.
5. Quantité quelconque - Compassion.
6. Grosse moulure - Terrains.
7. Professionnel du meurtre - On en fait tout un plat en Espagne.
8. Électronvolt - Flan de la Bretagne - Classement.
9. Dose de radiations - Porté par le gendarme - C'était l'aîné de Cham.
10. Il vit dans une république islamique - Moitié d'une unité.
11. Ce qui possède la vie - Enlever.
12. Adjectif numéral - Aigle d'Australie.

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	V	A	C	C	I	N	E	R	■	B	L	E
2	A	M	A	R	R	E	■	U	N	I	O	N
3	R	E	P	U	■	P	O	S	I	T	I	F
4	I	N	T	E	R	E	T	■	A	U	N	E
5	A	■	E	L	U	■	E	M	I	R	■	R
6	B	E	R	L	I	N	■	O	S	E	E	S
7	L	R	■	E	N	I	V	R	E	■	P	■
8	E	U	H	■	E	L	I	T	■	S	I	C
9	■	D	A	H	U	■	S	E	R	I	N	E
10	M	I	M	O	S	A	S	■	A	N	E	S
11	E	T	A	L	E	■	E	X	I	G	U	S
12	R	E	C	A	S	E	R	■	S	E	X	E



19 décembre 2019 N°5654

SUDOKU

				5				
			6				3	9
	1	4		7				
	6		5			4		
	7					3		5
			9			2	1	
2					1		6	
	8	6						
4				8			2	

Niveau de difficulté : très difficile 4931

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

SOLUTION DU DERNIER SUDOKU

3	9	6	7	5	1	4	8	2
2	8	1	6	4	3	7	5	9
4	5	7	8	2	9	6	3	1
5	2	8	1	7	6	9	4	3
1	7	9	4	3	8	2	6	5
6	3	4	5	9	2	1	7	8
8	1	3	9	6	4	5	2	7
7	6	2	3	1	5	8	9	4
9	4	5	2	8	7	3	1	6

4930

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse • Informations **www.les-mordus.com**.

CITATION SECRÈTE par Isabelle Vadeboncoeur

S	M	O	U	N	R	R	R	P	O	T	A	I	A
E	T	E	S	E	O	U	E	S	E	L	E	J	T
A	A	I	R	J	N	I	E	N	I	T		N	M
M	I	P	O	A	C	T	E	A		N			
						D	E						

Thème : Citation de Paul Guillaume

Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

Solution du dernier numéro :

Citation de Jacques Deval : Un peu de mépris épargne beaucoup de haine.

HOROSCOPE

Jeudi 19 décembre 2019

Bélier (21 mars au 19 avril)
Le passage du cycle de la Lune dans votre Signe complémentaire, la Balance, devrait vous permettre de régler un différent et d'harmoniser des relations qui s'étaient tendues. Vous devriez avoir le verbe facile et le mot juste. C'est donc un bon moment pour plaider une cause ou faire un exposé oral devant un auditoire. Mais n'oubliez pas la semaine prochaine...

Taureau (20 avril au 20 mai)
La Lune en Balance indique qu'il est inutile d'insister ou de s'acharner. Les choses qui doivent se concrétiser tomberont en place aisément. Si l'attitude distante ou détachée d'un proche vous insécurise, adoptez à votre tour un comportement indépendant. Une fois les rôles inversés, vous verrez que la situation se transformera rapidement. Uranus est en Taureau!

Gémeaux (21 mai au 21 juin)
Votre journée sera agréable si vous parvenez à dédramatiser une situation qui semble vous perturber. Vos affaires évolueront de bon train. Un projet sur lequel vous travaillez depuis longtemps pourrait être finalisé plus rapidement que vous l'aviez imaginé. Rappelez-vous que rien n'est impossible et que tout pourrait changer dans les cinq prochaines minutes.

Cancer (22 juin au 22 juillet)
Maintenant que la Lune se trouve au carré de votre Signe, en Balance, les dialogues de sourds seront possibles. Assurez-vous de bien vous faire comprendre en insistant sur les points qui vous importent. Si vous fixez un rendez-vous ou que vous donnez des directives, demandez à l'autre personne de répéter l'information pour vous assurer qu'il n'y ait pas de malentendu.

Lion (23 juillet au 22 août)
Vous amorcez une nouvelle étape de votre vie. Une situation difficile devrait prendre fin si vous prenez une initiative diplomatique. Un compromis s'avèrera nécessaire, mais vous ne devriez pas faire de concessions excessives. Une nouvelle annoncée par un proche vous amènera à poser un regard entièrement neuf sur un vieux problème. Faites confiance au destin...

Vierge (23 août au 22 sept.)
Tandis que Jupiter et Uranus se trouvent dans deux autres Signes de Terre comme le vôtre, une personne de votre entourage pourrait prendre une décision qui vous fera plaisir. Exprimez votre opinion, mais ne faites rien de délibéré pour influencer son choix, car cela pourrait engendrer l'effet inverse. Et vous pourriez monter dans l'estime de gens influents...

Balance (23 sept. au 23 oct.)
L'influence de la Lune en Balance devrait vous permettre de former des alliances ou des coalitions inusitées, mais néanmoins très salutaires. Vous ne devriez pas regretter les compromis que vous accepterez de faire, car ils entraîneront des conséquences positives. Et la réponse à une interrogation pourrait même provenir d'une vieille connaissance...

Scorpion (23 oct. au 21 nov.)
La présence de Mars en Scorpion devrait encore vous donner toute l'énergie nécessaire à la défense de vos critères. Gardez un oeil sur vos associés afin de vous assurer qu'aucune décision ne soit prise sans votre consentement. N'hésitez pas à verbaliser vos opinions. Mais votre compassion doit avoir des limites si vous ne voulez pas que l'on abuse de votre bonne volonté.

Sagittaire (22 nov. au 21 déc.)
Mercure en Sagittaire pourrait venir tester votre intégrité actuellement. Ne vous laissez pas tenter par des gains faciles, surtout s'ils se font au détriment d'autrui. Avec la Lune en Balance, vos scrupules et votre droiture d'esprit vous vaudront la reconnaissance qui vous est due. Ne posez donc pas de gestes susceptibles de vous causer du remord par la suite.

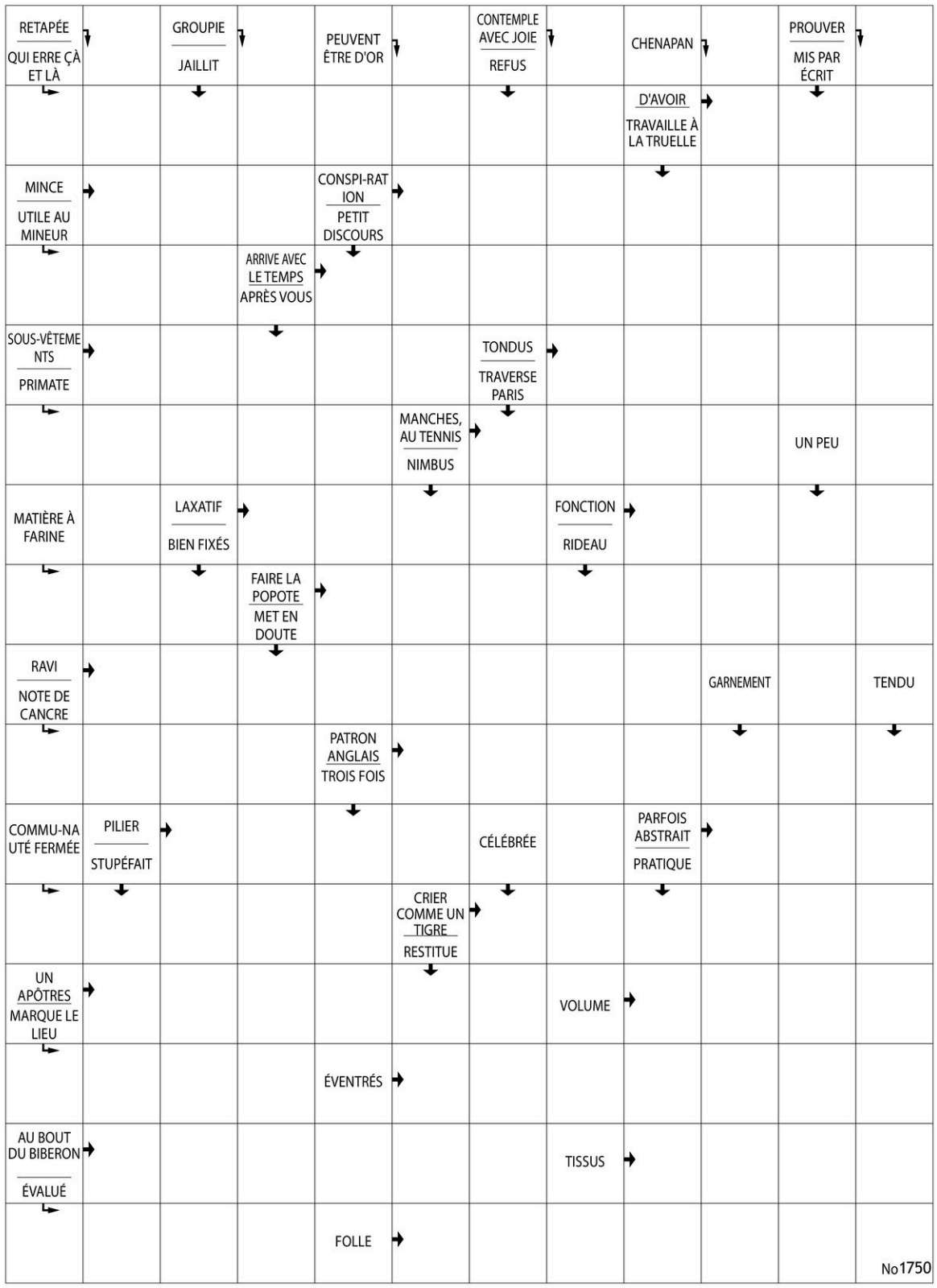
Capricorne (22 déc. au 19 janv.)
Le cycle Lunaire en Balance, au carré de votre Signe, pourrait momentanément vous déranger. Essayez de vous concentrer afin de ne pas oublier des choses importantes pour la semaine prochaine. Si vous demeurez calme, vous minimiserez les risques de commettre une faute d'étourderie. Et sur le plan personnel, un rendez-vous promet d'être riche en émotions...

Verseau (20 janv. au 18 fév.)
Tandis que la Lune se trouve dans un autre Signe d'Air, la Balance, vous risquez de jouir d'une certaine popularité et de ne plus savoir vers qui vous tourner. Si ce surcroît d'attention ne vous enfle pas la tête, il n'y aura pas de nuage à l'horizon. Essayez surtout de ne pas négliger vos vieux amis en favorisant de nouvelles fréquentations superficielles.

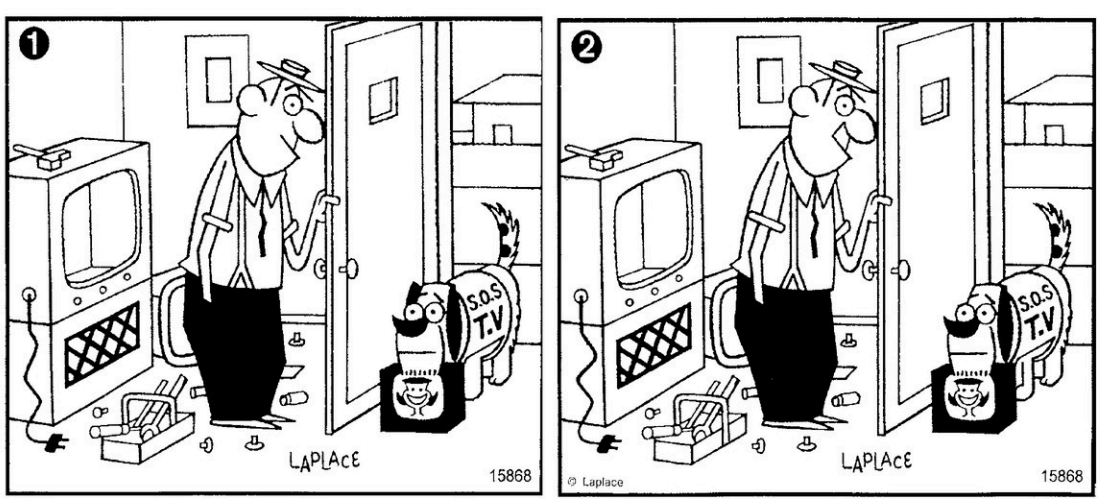
Poissons (19 fév. au 20 mars)
Votre sens des affaires devrait vous permettre de flairer les bonnes opportunités financières. Une transaction avantageuse semble d'ailleurs sur le point de se concrétiser. Si vous entretenez le moindre doute, exposez la situation à une personne de confiance. Et le cycle de la Lune en Balance devrait vous ouvrir les portes de la providence.

Pour information : *marylene@marylene.com*

MOTS FLÉCHÉS



ÊTES-VOUS OBSERVATEUR?



Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux huit petites différences.

1 Coin de la bouche de l'homme.
2 Le revers de sa manche droite est plus large. • 3 Forme du câble du poste TV. • 4 La anse de la boîte à outils est plus longue.
5 La poignée de porte est plus longue. • 6 Oreille droite du chien non indiquée.
7 Patte avant du chien complétée.
8 Horizon incomplet à gauche de la maison.

petites annonces

VOUS POUVEZ NOUS JOINDRE DU LUNDI AU VENDREDI ENTRE 8 H 30 À 12 H ET 13 H 30 À 16 H 30 AU 1920, RUE BELLEFEUILLE À TROIS-RIVIÈRES

TÉLÉPHONE 819 378-8363 OU 1 888 378-8363
TÉLÉCOPIEUR 819 691-4356
COURRIEL VENDU@LENOUVELLISTE.QC.CA

8640 IMMOBILIER VENTE
8735 IMMOBILIER LOCATION
8775 SERVICES ET EXPERTS
8815 SERVICES PERSONNELS
8830 EMPLOIS
8850 VÉHICULES
8870 MARCHANDISES
8895 AVIS
8900 DÉCÈS +

AVIS | DÈS LA PREMIÈRE JOURNÉE, VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT VOTRE ANNONCE. EN CAS D'ERREUR, IL FAUT NOUS AVISER AUSSITÔT CAR NOTRE RESPONSABILITÉ SE LIMITE À LA PREMIÈRE PARUTION. NOUS NE SOMMES RESPONSABLES QUE DU MONTANT FACTURÉ POUR LA PÉRIODE CRÉDITÉE. LE NOUVELLISTE SE RÉSERVE LE DROIT D'ACCEPTER, REFUSER, ANNULER OU CLASSER CORRECTEMENT TOUTE ANNONCE SOUS LA RUBRIQUE APPROPRIÉE. CERTAINES ANNONCES SONT PAYABLES À L'AVANCE. RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DE NOS PRÉPOSÉES.

IMMOBILIER LOCATION

8737 Logements à louer

1½, 2½, 3½, Trois-Rivières, chauffés, éclairés de 300$ à 455$, 819 372-4835, www.renaissancecia.com.

4½, CHATEAU LAVIOLETTE
Ascenseur stat. int., climatisé, chute à déchets, intercom, 819-609-0425

4½ plusieurs de libres, Trois-Rivières, 500$ à 625$, chauffés, éclairés, stationnement 819 372-4835. www.renaissancecia.com

BORD FLEUVE, NEUFS
3½, 4½, 5½, à compter de 725$, garage, foyer, ascenseur. 375-0032, 691-7045.

8761 Chambres à louer

Chambre et pension, personne autonome ou travailleur, 819 201-3670

SERVICES ET EXPERTS

8783 Massothérapie et soins thérapeutiques

374-4794 ANOUK : SPÉCIAL
Vous êtes unique, vos besoins le sont aussi

8783 Massothérapie et soins thérapeutiques

698-7014 , MURIELLE
massothérapeute. Lundi au vendredi inclus. 9h à 18h.

(819) 373-3305 / (819) 995-2626
Un bon massage.
Johanne

Viens découvrir les bienfaits d'un massage de détente, 819 698-3938

8787 Argent à prêter

PRÊTS DE 500$
sans enquête de crédit.
www.creditcourtage.ca
1-866-482-0454

8795 Réparation, rénovation et construction

PORTE de GARAGE et de REMISE
Différentes grandeurs.
819 228-2569 ou 819 228-4440

Grands Frères Grandes Sœurs Trois-Rivières
Être Grand Frère ça me grandit!
819 840-0965

SERVICES PERSONNELS

8817 Amitié et rencontres

Homme recherche femme, but sérieux, 55 à 65 ans, Lanaudière, 450 836-7415

EMPLOIS

8834 Offres d'emploi

CUISINIER(E) À TEMPS PARTIEL demandé(e) pour résidence. SVP envoyer C.V. 819-376-8764

GARDIENNE demandée pour pers. en déficience intellectuelle (4 filles) 1 fin de sem sur 2, si poss. RCR à jour 819 378-6709

VÉHICULES

8851 Automobiles

À VOIR! AUTO-CAMION-4X4. Financement maison, aucun cas refusé! 1 866 566-7081
www.automobilebrisson.com

MARCHANDISES

8873 Divers à vendre

MACHINE à coudre, marque Pfaff typmatic, tronic, meuble, siège, **courtepointe** centenaire, **couvertures** 100% laine,819-293-4776

POULET de grains, 6 à 10 lb, grade A, emballé sous vide, poulet coupé en 2, livré à domicile, 450-375-4696, 450-777-2096

VENTE DE DÉMÉNAGEMENT
Mobilier chambre, outils, laveuse, congélateur, articles bébé, bassinette, etc.**819 264-5340**

8883 Bois, appareils de chauffage et climatiseurs

BOIS de chauffage, à vendre, rond ou en longeur, livrer 819-247-3806, ou 819-731-0381 Francis,

8895 Avis, soumissions, appels d'offres

8895 Avis, soumissions, appels d'offres

MRC DE MASKINONGÉ

PARC INDUSTRIEL RÉGIONAL APPEL D'OFFRES

HUB AGROALIMENTAIRE / TRAVAUX DE RÉNOVATION
PROJET : PIR-2018-832

La MRC de Maskinongé, dans son rôle de Régie du Parc industriel régional (PIR), demande des soumissions pour les travaux de rénovation de l'immeuble situé au 1233, boulevard Saint-Laurent Est, Louiseville, pour l'installation des activités du Hub Agroalimentaire.

Seules les personnes, sociétés et compagnies, ayant leur principale place d'affaires au Québec ou ayant un établissement dans une province ou un territoire visé par un accord intergouvernemental de libéralisation des marchés applicables au propriétaire, qui détiennent une licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction de la commission de la Construction du Québec et qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement de SEAO au www.seao.ca, sont admises à soumissionner.

Les documents de soumission peuvent être obtenus, à compter du 19 décembre 2019, par le Système électronique d'appel d'offres (SEAO), approuvé par le gouvernement du Québec **(www.seao.ca).**

Une garantie de soumission sous forme de chèque visé ou de cautionnement de soumission au montant de 10 % du prix soumis doit accompagner la soumission.

Les soumissions, sous enveloppe scellée avec la mention « Soumission pour Travaux de rénovation / Hub AgroalimentairePIR2018832 », adressées à Pascale Plante, directrice générale, seront reçues à son bureau au 651, boul. St-Laurent Est, Louiseville (Québec) J5V 1J1, **jusqu'à 11 h, le 24 janvier 2019** et seront ouvertes publiquement dès la clôture des soumissions.

Pour toute information concernant ce devis d'appel d'offres, veuillez communiquer par courriel avec :
M. Marc-Olivier Gallant, chargé de projet
Induktion Groupe conseil
marc-olivier.gallant@induktion-gc.com

La Municipalité régionale de comté de Maskinongé ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Donné à Louiseville, ce 19e jour de décembre 2019.

Pascale Plante, directrice générale
MRC de Maskinongé

leNouvelliste

CAMELOTS MOTORISÉS RECHERCHÉS

Secteurs Ste-Thècle, Lac-aux-Sables et Notre-Dame-de-Montauban
15 h/semaine - 6 jours/semaine
Salaire offert : 1100 $ par mois

Secteur St-Séverin secteur urbain et rural St-Tite dans un secteur rural
6 jours / semaine
Salaire offert 1 000 $ par mois

Contactez M. André Carignan
acarignan@lenouvelliste.qc.ca • 418 365-0336

Association des parents d'enfants handicapés (A.P.E.H.) inc.
amour patience espoir harmonie
1900, rue Royale, Trois-Rivières (Québec) G9A 4K9 • 819 691-0342
www.apeh.ca

SEXOLIQUES ANONYMES MAURICIE
Problème de compulsion sexuelle?
Il existe de l'aide.
819 694-9263
sa-mauricie@hotmail.com
http://www.sa-quebec.org

LE PHÉNIX ECJ, CENTRE MAURICIE / MÉKINAC
(819) 539-1980
(418) 365-5762
Pour les personnes atteintes de maladie mentale.
Notre mission : Ton autonomie
Notre but : Briser ton isolement

8859 Motos, VTT et motoneiges

8859 Motos, VTT et motoneiges

8859 Motos, VTT et motoneiges

8859 Motos, VTT et motoneiges

8834 Offres d'emploi

leNouvelliste

CAMELOT MOTORISÉ RECHERCHÉ

Bécancour, secteurs Godefroy et Ste-Angèle
6 jours/semaine, livraison doit être terminée pour 6 h 30.
Environ 350$/semaine

Contactez M. Samuel Richard
581 984-5001
samuel.richard@lenouvelliste.qc.ca



Nécrologie



Mme Hélène Allyson

1956 - 2019

Au CIUSSS MCQ-CHAUR de Trois-Rivières, le mercredi 11 décembre 2019 est décédée à l'âge de 63 ans, Mme Hélène Allyson, épouse de M. Gilles Pagé, domiciliée à Champlain.

La famille accueillera parents et ami(e)s à :
l'Église de Batiscan
691, rue Principale, Batiscan, QC, G0X 1A0
le vendredi 20 décembre 2019 de 18 h à 21 h et samedi, jour des funérailles, à partir de 9 h.
Les funérailles auront lieu
le samedi 21 décembre 2019 à 11 h
en l'église de Batiscan.
L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

Mme Allyson laisse dans le deuil, son époux Gilles Pagé; ses enfants : Julie Allyson Pagé (Éric Lussier), Audrey Allyson Pagé (Yannick Bertler Labelle) et Valérie Allyson Pagé (Sébastien Tremblay); ses petits-enfants : Mathis et Liam Normandin, Derek et Mason Pagé Bertler, Elysabeth Dubois, Sarah-Maude et Rose Tremblay, Coralie et Sophianne Lussier; ses soeurs et son frère : Madeleine Allyson (Sylvain Gagné), Johanne Allyson, Lucie Allyson (André Lindenberger) et Simon Allyson (Claudine Déziel); sa belle-mère : Mme Mariette Doucet (feu Jacques Pagé); ses beaux-frères et belles-soeurs: Jean-Pierre Pagé (Sylvie Toupin), Robert Pagé (Lise Montplaisir), Yves Pagé (Linda Mercier), Yvon Pagé (Lucie Douville), Réal Pagé (Jacinthe Gauthier), Lise Pagé (Patricia Andersen), Michèle Pagé et Marc Pagé (Marie Bergevin) ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s.

La famille désire remercier chaleureusement le personnel médical du module C des soins intensifs de l'Hôpital l'Enfant-Jésus de Québec.

Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation du CHU soins intensifs de l'hôpital Enfant-Jésus.

Pour renseignements : Maison Roland Hivon du Groupe Garneau Thanatologue, 418-325-2462
par courriel : infotr@groupegarneau.com

Entreprise certifiée Distinction membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

GROUPE Garneau THANATOLOGUE — Roland Hivon | 418.325.2462 www.groupegarneau.com



Mme Colombe Baril

1922 - 2019

Paisiblement à son domicile le 14 décembre 2019 est décédée à l'âge de 97 ans et 7 mois Mme Colombe Baril, épouse de feu M. Germain Gauthier, demeurant à La Villa St-Narcisse.

La famille accueillera parents et ami(e)s au
SALON FUNÉRAIRE ANDRÉ TRUDEL BÉLAND
181, rue Principale, St-Narcisse, QC G0X 2Y0
à partir de 10 h, le samedi 21 décembre 2019.
Les funérailles seront célébrées
ce samedi 21 décembre 2019 à 15 h en
l'église de St-Narcisse.
L'inhumation aura lieu à une date ultérieure.

Mme Baril laisse dans le deuil ses enfants : Lise, Claire, Paul-Émile (Jocelyne Bédard), Laurence (Pierre Toussaint), Huguette (Roland Napolitano), Gilles (Céline Dessureault), Michel (Linda Adam), Lucie (Tanguay Desgagné), Claude (Manon Lafontaine), Denis (France Mailhot), Hermas Bergeron (Colette Veillette) ainsi que 20 petits-enfants et 12 arrière-petits-enfants; ses soeurs, son frère, ses beaux-frères et belles-soeurs : Sr Germaine Baril S.N.J.M., Mme Lucille Baril (feu M. Paul Veillette), Mme Denise Baril (feu M. Léonce Loranger), M. Jacques Baril (feu Mme Clémence Bonenfant), Mme Jacqueline Baril (feu M. Rémi Brouillette) (M. Martial Toupin), M. Georges Gélinas (feu Mme Nicole Baril), Mme Nicole Dubé (feu M. Louis-Georges Baril) ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

La famille désire témoigner sa reconnaissance à Mme Claire Bédard et M. Daniel Brouillette de La Villa St-Narcisse et à leur personnel pour tous les bons soins prodigués ainsi qu'au Dr Pierre-Luc Tremblay du CLSC de Ste-Geneviève-de-Batiscan et toute son équipe.

Des dons à la Fabrique St-Laurent-de-la-Moraine (Communauté St-Narcisse) : 350, de l'Église, St-Narcisse, QC G0X 2Y0 seraient appréciés. Des formulaires seront disponibles au bureau du salon funéraire.

Renseignements : 418 328-4142 Courriel : rfatb@hotmail.com Télécopieur : 819-538-3074

Membre de la Corporation des thanatologues du Québec



M. Guy Bastien

1937 - 2019

Au CIUSSS-MCQ – CHAUR de Trois-Rivières le 1er décembre 2019, est décédé à l'âge de 82 ans, M. Guy Bastien, époux de Claudette Bellemare demeurant à Trois-Rivières, originaire de Shawinigan.
La famille accueillera parents et ami(e)s à la
Maison funéraire St-Ours,
2203, av. Champlain, Shawinigan.
Heures d'accueil : samedi, 21 décembre 2019, jour de la célébration, à partir de 12 h. Une célébration de la Parole aura lieu le samedi 21 décembre 2019 à 15 h à la maison funéraire.
L'inhumation aura lieu au cimetière St-Michel de Shawinigan.

Le défunt laisse dans le deuil, son épouse Claudette Bellemare; ses enfants : feu Denis, Nicole (Bernard Béland), France (René Campbell), Marc; ses petits-enfants : David, Philippe et Mathieu Béland, Véronique, Simon et Nicolas Campbell, Marc-Antoine et Alexandre Bastien; ses arrière-petits-enfants : Delphine, Leah et Megan Béland; ses soeurs et frères : Jeannine (Jean-Claude Savard), Louise (Michel Martel), Jocelyne (Jean Déziel), Marcel (Denise Pronovost), feu Paulette, feu Mireille, feu Rémi; ses beaux-frères et belles-soeurs : Margot Cyr (feu Edmond Bastien), Jacqueline Gélinas (feu Julien Leblanc), Clairette Bellemare (feu Fernand Giguère), Jeanne-d'Arc Bellemare (feu Jacques St-Martin), Marie-Lourdes Bellemare (Marc Fortin), Fernand Lupien (feu Solange Bellemare); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et ami(e)s.
Votre témoignage de sympathie peut se traduire par un don à https://alzheimer.ca/fr/federationquebecoise/Get-involved/Ways-to-donate

St-Ours Maison funéraire — info@maisonstours.ca www.oscarstours.ca | Téléphone : 819 536.3717 Télécopieur : 819 536.4259



Renée Blais

1956 - 2019

Au CIUSSS MCQ-CHAUR de Trois-Rivières, le 16 décembre 2019, est décédée Mme Renée Blais, originaire de Shawinigan.

La famille accueillera parents et ami(e)s au
Centre Funéraire Rousseau
3300, boul. des Forges,Trois-Rivières, QC G8Z 1V6
Heure d'accueil: samedi, jour des funérailles, à partir de 12 h.
Une liturgie de la Parole aura lieu le samedi 28 décembre à 15 h 30
au Mémorial du Centre funéraire.

Elle laisse dans le deuil, outre son conjoint Yves St-Germain; ses fils : Mathieu et Maxime (David Verrette); ses petits-enfants : Évelyne et Laurent, ainsi que leur mère Marie-Andrée Létourneau; sa mère Pauline Chrétien; ses soeurs et ses frères : Danie Blais, Guylaine Blais (Daniel Provencher), Marc Blais, André Blais (Annie Pageau); ses neveux et nièces : Kim, Audrée, Janie, Yannick, Laurie, Pierre-Olivier et Mahélie; les enfants de son conjoint : Bruno, Pierre-Luc et Mylène; ainsi que ses oncles, tantes, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s.
La famille tient à souligner les efforts du Département d'oncologie de l'Hôpital Charles-Le Moyne et plus particulièrement l'implication remarquable du Dr Éric Fréchette dans la lutte de Renée contre la maladie. Un grand merci pour la qualité exceptionnelle des soins infirmiers qu'elle a reçus au Département 3 sud, notamment de Frédéric, Marcel et Yannick.
Des dons à la Fondation Hôpital Charles-Le Moyne (3120, boul. Taschereau, Greenfield Park QC J4V 2H1) seraient appréciés.

Rousseau Centre funéraire — Centre funéraire Rousseau | 819.374.6225 www.centrerousseau.com

CARPE DIEM
Centre de ressources Alzheimer
1765, boul. Saint-Louis
Trois-Rivières (Qc) G8Z 2N7
Tél.: 819 376-7063

MONUMENTS BOUCHER
De père en fils nous fabriquons dans notre atelier les monuments.
275, Dessureault
Trois-Rivières
(secteur Cap-de-la-Madeleine)
819 379-3366
LETTRAGE AU CIMETIÈRE
lesmonumentsjeanboucher.ca



Mirelle Boisvert Paquette

1929 - 2019

Au CIUSSS MCQ-CHAUR de Trois-Rivières, le 8 décembre 2019, est décédée à l'âge de 90 ans, Mme Mirelle Boisvert, épouse de feu Gaston Paquette, fille de feu Rosaire Boisvert et de feu Blanche Nolin, demeurant à Trois-Rivières.

La famille accueillera parents et ami(e)s au
Centre Funéraire Rousseau
3300, boul. des Forges
Trois-Rivières, QC G8Z 1V6
Heure d'accueil : samedi, jour des funérailles,
à partir de 10 h 30.
Une liturgie de la Parole aura lieu
le samedi 21 décembre à 15 h 30
au Mémorial du Centre funéraire.
L'inhumation aura lieu au
cimetière Ste-Marie-Madeleine à une date ultérieure.

Elle laisse dans le deuil, ses enfants : Yves Paquette (Micheline Arcand), Sylvie Paquette (feu Normand Plourde, Fernand Levesque), Denis Paquette (Hélène St-Arnaud), Luc Paquette (Carole Gélinas), Martine Paquette (Sylvain Boucher); ses petits-enfants : Stéphane Banville Paquette (Julie Gagnon), Stéphanie Plourde (Sylvain Bourque), Yannick Paquette (Karen Raphaël), Martin Paquette (Geneviève Demers), Patrick Paquette (Marie-Ève Fugère), David Paquette, Marc-Antoine Boucher, Olivier Boucher (Kellyanne Rousseau); ses arrière-petits-enfants : Audrey, Marissa, Kim, Mégan, Florence, Victoria, Simon, Nicolas, Hugo, Xavier, Mia et Jacob; ses frères, ses soeurs, ses beaux-frères et ses belles-soeurs : Jean-Guy (Huguette Gosselin), Gilles (Monique Hinse), Réjean (Pierrette Hinse), Bibiane (feu Gilles Bourassa), Jean-Yves (Nicole Boulanger), Ginette (feu Pierre Lacoursière, Jacques Auger); ses belles-soeurs de la famille Paquette : Thérèse Paquette (feu Roger Janvier), Jacqueline Paquette (feu Claude Gélinas), Dolorès Bourassa (feu Henry Paquette); ainsi que plusieurs neveux et nièces.

L'ont précédée ses soeurs : Denise (Gaston Thellend), Monique (Raymond Pépin), Jacqueline (Guy Boulanger) et Danielle (Claude Bouchard).

La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel de l'Unité de soins palliatifs du Centre hospitalier régional pour les excellents soins prodigués.

Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation régionale pour la santé de Trois-Rivières (RSTR) (731, rue Sainte-Julie, Trois-Rivières, QC G9A 1Y1).

Rousseau Centre funéraire — Centre funéraire Rousseau — 819.374.6225 — www.centrerousseau.com



Mme Liliane Chauvette Galarneau

1947 -2019

Au CIUSSS MCQ-CHAUR de Trois-Rivières, le 15 décembre 2019, est décédée à l'âge de 72 ans, Mme Liliane Chauvette, épouse de M. Maurice Galarneau, fille de feu M. Lucien Chauvette et de feu Mme Mae Reicker, demeurant à Trois-Rivières.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la
Coopérative Funéraire de la Mauricie
205, Rochefort, Trois-Rivières
(secteur Cap-de-la-Madeleine) G8T 7J6
Heures d'accueil : samedi de 12 h à 16 h.
Une liturgie de la Parole aura lieu
le samedi 21 décembre 2019 à 15 h 30
à la Coopérative Funéraire.
Les cendres seront déposées dans
le Columbarium de la Coopérative Funéraire.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants : Michel (France Marchand), Anik (Éric Lajeunesse) et Fannie (Jean-Philippe Glaude); ses petits-enfants : Joanie, Marc, Ariane, Coralie, Daphnée, Noémie, Mégane, Nathan, Jayden et Romy; ses frères : Claude, Michel (Louise Hamelin); ses belles-soeurs et beaux-frères : Rita Morin (feu Jean-Paul Chauvette), Richard (Lucie Dupont), Rachel (Daniel Janelle), Mariette (Claude Brousseau) et Denise; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s, particulièrement Serge Giroux (feu Diane Rober), Michel Janvier (Lucie Houle), tous les ami(e)s du camping de la Péninsule et du bingo.

L'ont précédée ses frères et soeurs : Arthur (feu Lili Guy), Hervé, Murielle (feu Jean-Guy St-Germain), André et Serge.

La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel du CIUSSS MCQ-CHAUR de Trois-Rivières pour la qualité des services reçus et des soins prodigués, particulièrement au Dr Alain Bilocq et à toute son équipe.

Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à Diabète Mauricie (https://www.diabetemauricie.ca/faire-un-don/). Des formulaires seront disponibles à la Coopérative Funéraire.

Renseignements : 819 370-2883 Courriel : mauricie@coopfun.ca
Il est possible de faire parvenir vos messages de condoléances au :
www.cooperativefunerairemauricie.com
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

Coopérative Funéraire de la Mauricie — Coopérative Funéraire de la Mauricie — 819.537.8828 — www.cooperativefunerairemauricie.com



Mme Gisèle Boudreault Côté

1927 - 2019

À la Résidence Cardinal-Roy de Trois-Rivières, est décédée le 3 décembre 2019, à l'âge de 92 ans, madame Gisèle Boudreault, épouse de feu monsieur Armand Côté, fille de feu monsieur Lucien Boudreault et de feu madame Amanda Boudreault.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la
Coopérative Funéraire de la Mauricie
205, rue Rochefort, Trois-Rivières (secteur Cap-de-la-Madeleine) G8T 7J6
En sa mémoire, parents et ami(e)s se réuniront à la
Coopérative Funéraire vendredi à partir de 11 h.
Une liturgie de la Parole sera célébrée
le vendredi 20 décembre 2019 à 13 h 30.
L'inhumation aura lieu au cimetière de St-Maurice à une date ultérieure.

L'a précédée sa fille Micheline. Elle laisse dans le deuil, ses enfants : Claudette, Gilles, Claude, Alain; ses petits-enfants, ses soeurs, son frère, sa belle-soeur, neveux et nièces des familles Boudreault et Côté ainsi que plusieurs résidents de la Résidence Cardinal-Roy.
La famille désire remercier le personnel de la Résidence Cardinal-Roy pour le professionnalisme dont il a fait preuve, l'écoute et l'empathie qui a permis à Gisèle d'avoir une belle qualité de vie pendant son passage à la résidence, ainsi qu'à tout le personnel de la Coopérative Funéraire qui a su très bien m'accompagner dans cette tranche de vie d'exception. Renseignements : 819 370-2883 Courriel : mauricie@coopfun.ca
Il est possible de faire parvenir vos messages de condoléances au :
www.cooperativefunerairemauricie.com

Coopérative Funéraire de la Mauricie — Coopérative Funéraire de la Mauricie — 819.537.8828 — www.cooperativefunerairemauricie.com



M. Jean-Marie Bourque

À Trois-Rivières, le 16 décembre 2019 est décédé, à l'âge de 81 ans M. Jean-Marie Bourque, il était l'époux de Mme Gabrielle Leblond, demeurant à Trois-Rivières.

Selon ses volontés, tout sera célébré dans l'intimité.

L'ont précédé plusieurs frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs.

Il laisse dans le deuil son épouse Gabrielle; ses enfants : Alain (Lorraine Tellier) et Nancy; sa soeur Marie-Blanche (feu Fernand Provencher); ses petits-enfants : Isabelle, Francis, Philippe, Guillaume, Jonathan et leurs conjoints; ses arrière-petits-enfants, ainsi que plusieurs membres de la famille Leblond, neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Richard Philibert Maison Funéraire — condoleances@richardphilibert.ca — www.richardphilibert.ca — Téléphone : 819.378.3838 — Télécopieur : 819 375.8146



Guy Carle

1942 - 2019

C'est avec une profonde tristesse que nous vous annonçons le décès de M. Guy Carle. Celui-ci nous a quittés subitement le jeudi 12 décembre dernier à Trois-Rivières à l'âge de 77 ans. Il était l'époux de Mme Denise Laramée et fils de feu Marcel Carle et de feu Yvonne Gagnon.

La famille accueillera parents et ami(e)s au
Centre Funéraire Rousseau
3300, boul. des Forges, Trois-Rivières, QC G8Z 1V6
Heures d'accueil: vendredi 20 décembre de 19 h à 22 h
et samedi, jour des funérailles, à partir de 9 h.
Un service religieux aura lieu le samedi 21 décembre à 11 h
à l'église Saint-Sacrement.
L'inhumation aura lieu au cimetière St-Louis.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse Denise avec qui il a partagé 53 ans de mariage; ses fils : Louis (Geneviève Bolduc), Éric (Daniel Laliberté); ses petits-enfants : Rosalie, Justine et Léo Carle; ses soeurs, ses belles-soeurs et ses beaux-frères : Diane Carle (Henri Wittmann), Louise Carle (Sylvie Dufresne), Pauline Chaîné (feu Claude Carle), Rolande Laramée (Roland Therrien), André Laramée (Lise Belzil), Thérèse Laramée (Michel Chartray), Cécile Laramée, Jacques Laramée (feu Hélène Paquin), Andrée Garneau (feu Marcel Laramée), Renée Julien (feu Michel Laramée); ses nièces adorées : Marie-Claude et Nathalie Carle; son filleul Martin Laramée; ainsi que plusieurs cousins, cousines et de nombreux ami(e)s.

Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation québécoise du cancer (3110, rue Louis-Pasteur, Trois-Rivières, QC G8Z 4E3).

Rousseau Centre funéraire — Centre funéraire Rousseau — 819.374.6225 — www.centrerousseau.com

CAVAC — Centre d'aide aux victimes d'actes criminels — Formé pour vous épauler

Vous avez été victime ou témoin d'une agression, d'un vol ou tout autre crime et vous avez des besoins spécifiques en lien avec l'acte criminel. Le CAVAC peut vous venir en aide.

Les services sont **gratuits** et **confidentiels**.
Les formes d'aide disponibles au CAVAC sont :
- l'intervention post-traumatique;
- l'information sur le processus judiciaire;
- l'information sur les droits et les recours;
- l'assistance technique;
- l'accompagnement dans le système judiciaire;

Région de la Mauricie www.cavac.qc.ca — **819 373-0337** **1 888 552-2822**



Mme Thérèse Dessureault

1924 - 2019

Le 9 décembre 2019, à l'âge de 95 ans et 11 mois, à l'unité de soins palliatifs de l'hôpital du Centre-de-la-Mauricie, notre mère, Thérèse Dessureault a rejoint son époux, Antoine St-Onge décédé en 1989 et ses 2 enfants, Luc (15 ans) et Marc (12 ans), décédés le 5 décembre 1970.

Elle laisse pour chérir sa mémoire ses 5 enfants : Michel (Louise Rousseau) et leurs enfants, Caroline et Simon, Pierre (Danielle Chamberland) et leurs enfants, Julie, Marie-Ève et Pierre-Luc, Hélène, Daniel (Doris Vanasse) et leur fils Anthony, Christine (Luc Lesieur) et leur fils Gabriel ainsi que 6 arrière-petits-enfants.

Des familles Dessureault et St-Onge, lui survit sa soeur Carmen (Maurice Deziel).

Outre sa famille, de bonnes personnes l'ont entourée et lui auront permis de résider dans sa maison de la Terrasse des Rapides pendant plus de 60 ans, soit jusqu'en septembre 2016. Nous désirons remercier spécialement ses voisins Carole et Sylvain pour leur bienveillance à l'égard de notre téméraire maman. Merci à tous ceux qui la saluaient joyeusement lorsqu'elle besognait fièrement autour de sa maison.

Après avoir quitté sa demeure, le personnel de la Maison Claire-Daniel de Ste-Flore l'a accueillie. Notre mère y a reçu des attentions d'une exceptionnelle qualité. Jusqu'à la fin elle y a été soignée, guidée, rassurée, cajolée et aimée dans le respect et la sincérité par des personnes de coeur, des Anges de douceur.

C'est au matin du 5 décembre dernier, soit exactement 49 ans jour pour jour où ses 2 garçons lui avaient été enlevés, qu'une mauvaise chute l'a menée à l'hôpital. À ce moment, les Anges de l'unité de soins palliatifs ont pris le relais en s'assurant de son confort et en accompagnant chaleureusement la famille.

Ce petit bout de femme nous a montré sa force jusqu'à la fin. Pour ceux qui l'ont connue, vous pouvez donc facilement imaginer qu'à ce jour, elle doit déjà être très affairée à l'entretien de son nouveau terrain. Râteau et balais sont à chaud.

Nous serons toujours inspirés par sa ténacité, sa résilience et son goût de vivre malgré les durs moments de sa vie.

Maman, bien que les fils du temps se soient un jour emmêlés, tu as su joyeusement composer ton présent et ton passé sans cesser de rire et d'aimer. Merci pour cette leçon de vie.

Selon ses volontés, il n'y aura pas de cérémonie. La mise en terre et une rencontre privée auront lieu ultérieurement.

Un don à la Fondation de l'unité de soins palliatifs de l'hôpital du Centre-de-la-Mauricie serait louable.

St-Ours Maison funéraire
info@maisonstours.ca
www.oscarstours.ca
Téléphone : 819 536.3717
Télécopieur : 819 536.4259



M. Maurice Dupont

1936 - 2019

Nous avons le regret de vous annoncer le décès de monsieur Maurice Dupont, époux de madame Pierrette Ouellette, survenu le 12 décembre 2019 à l'âge de 83 ans. Il habitait à Shawinigan (secteur Lac-à-la-Tortue).

La famille accueillera parents et ami(e)s à la Coopérative Funéraire de la Mauricie 1250, avenue de Grand-Mère Shawinigan (secteur Grand-Mère) G9T 2J5 Heures d'accueil : samedi 21 décembre, jour de la cérémonie, à partir de 10 h. Une liturgie de la Parole aura lieu le samedi 21 décembre 2019 à 14 h 30 à la Coopérative Funéraire. L'inhumation aura lieu à une date ultérieure.

L'ont précédé son fils Renald (Linda Déziel).

Il laisse dans le deuil son épouse madame Pierrette Ouellette; ses enfants : Claudette (Michel Bienvenue), Nicole (Daniel Pichette), Gaétane (Robert Marcotte), Richard (Line Lafrenière) et Mario (Chantal Bordeleau); ses petits-enfants : Sébastien Bienvenue (Chanrathmany Khuon), Marianne Bienvenue (Marc Thibeault), Jessica Dupont (Pascal Veillette), Marie-Pier Pagé (Claude Damphousse), Jean-Daniel Pagé (Jessica Paquette), Stéphanie Dupont (Frédéric Beaulac), Audrey Dupont (Patrick Marchand), Claudia Dupont (Sébastien Gélinas) et Sarah Dupont (Olivier Frigon); ses arrière-petits-enfants : Aleksi, Damien, Katriana, Abygaëlle, Maïka, Logan, Nolan, Coralie, Félix, Leyna et 2 bébés en route; ses frères : Raymond, Réal, André (Michelle Provost), Jean-Marc (Ghislaine Massicotte) et Jean-Marie (Lucille Milette); son beau-frère Michel Milot (Ginette Castonguay); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

La famille tient à remercier le personnel de la Maison Aline-Chrétien pour leur dévouement et les bons soins prodigués.

Renseignements : 819 538-8555 Courriel : mauricie@coopfun.ca
Il est possible de faire parvenir vos messages de condoléances au :
www.cooperativefunerairemauricie.com

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

Coopérative Funéraire de la Mauricie
Coopérative Funéraire de la Mauricie
819.537.8828
www.cooperativefunerairemauricie.com



M. Lionel Cossette

1926 - 2019

Paisiblement et subitement, à son domicile, le 9 décembre 2019, est décédé à l'âge de 93 ans monsieur Lionel Cossette demeurant à Lac-à-la-Tortue. Il était l'époux de feu madame Thérèse Cossette.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la Coopérative Funéraire de la Mauricie 1250, avenue de Grand-Mère Shawinigan (secteur Grand-Mère) G9T 2J5 Heures d'accueil : vendredi 20 décembre 2019, à partir de 17 h 30. Une liturgie de la Parole se tiendra à 21 h à la Coopérative Funéraire. L'inhumation aura lieu au Cimetière St-Théophile-du-Lac (Lac-à-La-Tortue) à une date ultérieure.

Il laisse dans le deuil ses enfants : Yves et Denise (Robert Desrosiers); ses petits-enfants : Philippe et Amélie Cossette; sa belle-soeur Suzanne Perron (feu Gérard Cossette); son beau-frère Gérard Cossette (feu Liliane Godin); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Renseignements : 819 538-8555 Courriel : mauricie@coopfun.ca
Il est possible de faire parvenir vos messages de condoléances au :
www.cooperativefunerairemauricie.com

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

Coopérative Funéraire de la Mauricie
Coopérative Funéraire de la Mauricie
819.537.8828
www.cooperativefunerairemauricie.com





Mme Thérèse Ellyson Forest

1926 - 2019

Seigneur, accueille notre mère bien-aimée qui le mérite amplement, pour son courage, sa volonté de vivre et l'amour qu'elle a su porter aux siens. Donnez-lui le bonheur du paradis. Au Centre d'hébergement de Saint-Célestin le 16 décembre 2019, est décédée à l'âge de 93 ans Madame Thérèse Ellyson, épouse de feu Bruno Forest.

La famille accueillera parents et amis au Centre Funéraire A. Lauzière/Yves Houle 455 rue Houde, Saint-Célestin Heures d'accueil : samedi, jour des funérailles à compter de 10 h. Les funérailles seront célébrées à l'église de Saint-Célestin le samedi 21 décembre 2019 à 14 h30, inhumation au cimetière paroissial.

Le ciel t'a dans ses bras, nous tes enfants, t'avons dans notre coeur.
France (Gilles Bourassa), Simon, Guy (Guylaine Raymond), Guylaine (Michel René), Danielle (Pascal Piau), Denis (Julie Boisvert et ses enfants : Lucas et Lydia), Dominique (Isabelle Tourigny), ses 16 petits-enfants ainsi que leurs conjoints (es) : François, Sophie, Gabriel et Mathieu Bourassa, Martin et Jessica Forest, Guyaume et Milaine Forest, Jonathan, Christian, Caroline, Alexandre, Amélie et Patricia Piau, Cloé et Alexis Forest et ses 9 arrière-petits-enfants : Laurence, Maude, Justine, Félix, Olivier, Xavier, Mathis, Laurianne et Mathias.
Elle va rejoindre ses parents : Laura Vincent et Ludger Ellyson, bercer sa petite fille Line et retrouver les bras de sa tendre moitié Bruno, ses frères et soeurs : feu Roger Ellyson (feu Isabelle McMahon), feu Rachel Ellyson (feu Rosaire Hébert – feu Ursule Boisclair), Yvette Ellyson (feu Paul-Aimé Forest), Léo-Paul Ellyson (feu Marielle McMahon – feu Céline McMahon), ses beaux-parents Alma Arseneault et Johnny Forest, ses beaux-frères, belles-soeurs : feu Cécile Forest (feu Maurice Arseneault), feu Médora Forest (feu René Parenteau), feu Paul-Aimé Forest (Yvette Ellyson), feu Edna Forest (feu Henri Pellerin), feu Maurice Forest, feu Léo Forest (feu Lucille Gélinas), feu Fernand Forest (feu Huguette Prince), Maman laisse également dans le deuil des neveux, nièces, cousins, cousines et amis (es).
La famille désire remercier sincèrement tout le personnel dévoué du CHSLD de Saint-Célestin et les docteurs Simon Toussaint et Mylène Quévillon pour les bons soins prodigués à notre mère au cours des dernières années.

Direction funéraire, Centre Funéraire A. Lauzière/Yves Houle
Tél : 819-478-0222 / 1-800-561-2881 Téléc. : 819-477-4289 www.yveshoule.com

Centre Funéraire Yves Houle
Centre funéraire Yves Houle
819.478.0222
www.yveshoule.com



André Dufresne

1936 - 2019

À l'hôpital du Centre-de-la-Mauricie, le 7 décembre 2019, est décédé à l'âge de 83 ans, M. André Dufresne, conjoint de feu Raymonde Lacroix, fils de feu Alice Bellemare et de feu Alcide Dufresne, demeurant au Lac Souris.

La famille accueillera parents et ami(e)s au :
Centre funéraire Sylvie Picard, 1660, boulevard de Shawinigan-Sud, Shawinigan (Québec) G9P 0G8. Heures d'accueil : le dimanche 22 décembre à partir de 13 h 30. Une liturgie de la Parole sera célébrée à 15 h 30. L'inhumation aura lieu au cimetière St-Joseph à une date ultérieure.

Il laisse dans le deuil sa soeur Pierrette Dufresne (Roland Fortin); ses belles-soeurs : Thérèse Godin (feu Fernand Dufresne), Nicole Lacroix, Denise Lacroix (feu Roland Lajeunesse); son beau-frère André Lacroix (Eva Daniel); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

La famille désire remercier le personnel de l'hôpital du Centre-de-la-Mauricie pour les bons soins prodigués.

Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation de la SSS de l'Énergie.

Renseignements : 819-536-0010
Télécopieur : 819-536-0800
Courriel : mescondoleances@hotmail.com

Centre funéraire Sylvie Picard | 819.536.0010 www.sylviepicard.com



Michel Fleury

1941 - 2019

Entouré de l'amour des siens, à son domicile, le 12 décembre 2019 est décédé à l'âge de 78 ans, M. Michel Fleury, fils de feu Roger Fleury et de feu Jeannette Genest, demeurant à Shawinigan. Il est allé rejoindre sa fille Chantal.

La famille accueillera parents et ami(e)s au
Centre Funéraire Rousseau
3300, boul. des Forges, Trois-Rivières, QC G8Z 1V6
Heure d'accueil : samedi, jour des funérailles, à partir de 11 h.
Une liturgie de la Parole aura lieu le samedi 21 décembre à 14 h au Mémorial du Centre funéraire.
L'inhumation aura lieu au cimetière St-Michel.

Il laisse dans le deuil, sa précieuse amie Simone Larocque; son frère, ses soeurs, ses beaux-frères et sa belle-soeur : René Fleury, Carole Fleury (Pierre Chaussé), Doris Fleury (Marcel St-Pierre), Ghislaine Côté (feu André Fleury); la fille de Simone, Josée Pelletier; tous les membres de la famille Larocque; ses dévoués voisins : Jacquelin et Denise, Jean-Rock et Claire; ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

L'a précédé son frère Réjean Fleury.

Un merci spécial au personnel des soins palliatifs à domicile, particulièrement à Julie Duplessis, Laurie, Audrey, Julie, Fanny ainsi qu'au Dr Gaëtan Bégin.

Rousseau Centre funéraire | Centre funéraire Rousseau | 819.374.6225 www.centrerousseau.com



Mme Josée Girard

1961 - 2019

Au CIUSSS MCQ - Centre Cloutier-du Rivage de Trois-Rivières, le 14 décembre 2019, est décédée à l'âge de 58 ans, Mme Josée Girard, conjointe de M. Marc Morin, demeurant à Trois-Rivières. Fille de feu Mme Colette Bordeleau et de feu M. Jean-Pierre Girard.

La famille accueillera parents et ami(e)s au
Complexe funéraire J. D. Garneau, 274, rue St-Laurent, Trois-Rivières (secteur Cap-de-la-Madeleine), G8T 6G7.
Heures d'accueil : le samedi 21 décembre 2019, jour de la cérémonie, à partir de 13 h.
Un service religieux suivra à la chapelle du complexe funéraire à 16 h 30.
L'inhumation aura lieu au cimetière Ste-Marie-Madeleine, à une date ultérieure.

Elle laisse dans le deuil, son conjoint Marc Morin; ses enfants : Simon Morin, Jason Morin et Sabrina Morin; son frère Christian Girard (Danielle Lemire) et sa soeur Diane Girard, ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Pour renseignements : 819 376-3731. Condoléances par télécopieur : 819 376-3715
ou courriel : jdgarneau@arbormemorial.com, site Internet : www.maisongarneau.ca
Entreprise membre certifié Distinction de la Corporation des thanatologues du Québec.

Complexe funéraire J. D. Garneau
Depuis 1919 - 100 ans au service des familles | 819.376.3731 www.maisongarneau.ca



M. Réjean Gauthier

1934 - 2019

À son domicile, entouré de l'amour de ses proches, le 11 décembre 2019 est décédé à l'âge de 85 ans, monsieur Réjean Gauthier, époux de madame Ida Bellemare. Il habitait à St-Jean-des-Piles.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la
Coopérative Funéraire de la Mauricie
1250, avenue de Grand-Mère
Shawinigan (secteur Grand-Mère) G9T 2J5
Heures d'accueil : vendredi de 19 h à 22 h et samedi 21 décembre, jour de la cérémonie, à partir de 9 h.
Une liturgie de la Parole aura lieu le samedi 21 décembre 2019 à 11 h 30 à la Coopérative Funéraire.
L'inhumation aura lieu à une date ultérieure.

L'ont précédé ses frères et soeurs : Léo, Henri, Marie-Rose (Alcide Quessy), Georgette (Victorien Quessy) et Cécile (Nelson Gélinas).
Il laisse dans le deuil son épouse madame Ida Bellemare; ses enfants : Johanne (Gilles Pellerin), Alain (Manon Larouche), Mario et Sylvie (feu Guy Gélinas); ses petits-enfants : sa filleule Véronique Pellerin (Philippe Gélinas), Andréanne Pellerin (Benjamin Carpentier), Maxime Gélinas, Marie-Pier Gélinas (Maxime Robichaud) et Laurie Gauthier; ses arrière-petits-enfants : Zoé, Xavier, Daphnée, Ryan, Roméo, Jeanne et Auguste; son frère Hervé (Marie-Paule Grenier); ses beaux-frères et belles-soeurs : Léo Michaud (feu Colette), Claude Boisvert (feu Angèle), Lise Bellemare (feu Gérard Larivée) et Robert Bellemare (Denise Gélinas); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et les ami(e)s de la résidence À l'Ombre du Clocher.

La famille tient à remercier le Dr Gaétan Bégin et son équipe ainsi qu'au personnel du CLSC pour leur dévouement et les bons soins prodigués.

En sa mémoire, des dons à la Maison Aline-Chrétien (https://maisonalinechretien.com/faites-un-don/) seraient grandement appréciés. Des formulaires seront disponibles à la Coopérative.

Renseignements : 819 538-8555
Courriel : mauricie@coopfun.ca
Il est possible de faire parvenir vos messages de condoléances au :
www.cooperativefunerairemauricie.com
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

Coopérative Funéraire de la Mauricie | Coopérative Funéraire de la Mauricie | 819.537.8828 www.cooperativefunerairemauricie.com



Mme Colette Godin

1940 - 2019

Au CIUSSS MCQ – Hôpital du Centre-de-la-Mauricie, le 10 décembre 2019, est décédée à l'âge de 79 ans, madame Colette Godin, fille de feu monsieur Eddy Godin et de feu madame Doria Samson, elle demeurait à Shawinigan-Sud.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la
Coopérative Funéraire de la Mauricie
2280, 105e Avenue, Shawinigan
(secteur Shawinigan-Sud) G9P 1P1
Heures d'accueil : samedi, jour des funérailles, à partir de 11 h.
Les funérailles seront célébrées le samedi 21 décembre 2019 à 14 h en l'église St-Sauveur, 615, 123e Rue, Shawinigan
(secteur Shawinigan-Sud) G9P 3R3
L'inhumation aura lieu à une date ultérieure.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : François Matteau (Nathalie Caron) et Suzie Matteau (Sylvain Poirier); ses petits-enfants : Alexis, Julien, Jeanne et Rose; son frère Michel (Ginette Gaillardez), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Coopérative Funéraire de la Mauricie | Coopérative Funéraire de la Mauricie | 819.537.8828 www.cooperativefunerairemauricie.com

LETTRAGE DE MONUMENTS ET PHOTOS SUR MONUMENTS
6082, boul. des Hêtres, Shawinigan
819 539-5050
sans frais 1 877 507-5051
MARJOLAINE TRUDEL 819 537-5903
HENRIETTE TREMBLAY 819 523-7492
RÉGION DE LA TUQUE
monumentstrudel@cgocable.ca
LES MONUMENTS Trudel INC.
MANUFACTURIER DE MONUMENTS

Albatros Trois-Rivières | Albatros Trois-Rivières | Information : 819 375-1429



Mme Alexina Hébert

1926 - 2019

Au CIUSSS MCQ – CHAUR de Trois-Rivières, le 12 décembre 2019, est décédée à l'âge de 93 ans, madame Alexina Hébert, fille de feu monsieur Joseph-Gédéon Hébert et de feu madame Marie-Ange Beaumier. Elle demeurait à Trois-Rivières.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la Coopérative Funéraire de la Mauricie 2280, 105e Avenue, Shawinigan (secteur Shawinigan-Sud) G9P 1P1 Heures d'accueil : le vendredi 20 décembre de 13 h à 16 h et de 18 h à 21 h 30 ainsi que le samedi, jour des funérailles, à partir de 9 h. Les funérailles seront célébrées le samedi 21 décembre 2019 à 11 h en l'église St-Sauveur, 615, 123e Rue, Shawinigan (secteur Shawinigan-Sud) G9P 3R3 Par la suite, l'inhumation aura lieu au Cimetière St-Michel de Shawinigan.

Elle laisse dans le deuil ses soeurs : Thérèse (feu Léo-Paul Bastien) et Hélène; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. La famille tient à remercier le personnel de la Résidence Le Jardin de Trois-Rivières pour leur gentillesse et leur amabilité.

Renseignements : 819 537-8828 Courriel : mauricie@coopfun.ca
Il est possible de faire parvenir vos messages de condoléances au : www.cooperativefunerairemauricie.com
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

Coopérative Funéraire de la Mauricie | Coopérative Funéraire de la Mauricie | 819.537.8828 www.cooperativefunerairemauricie.com



M. Gilles Houde

À la maison Aline-Chrétien de Shawinigan, le 14 décembre 2019, est décédé à l'âge de 81 ans, M. Gilles Houde, fils de feu Dorcenio Houde et de feu Louisa Grenier, originaire de St-Boniface.

La famille recevra les condoléances ce samedi 21 décembre 2019 en l'église de St-Boniface à partir de 10 h. La liturgie de la Parole aura lieu ce même jour à 11 h. L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial à une date ultérieure.

Le défunt laisse dans le deuil, sa soeur Louise-Hélène (Robert Chainé); ses frères : Henri (feu Solange Dupont) et Gratien (Colette Duplessis); ses belles-soeurs : Thérèse Gélinas (feu Gérard Houde), Réjeanne Blais (feu Maurice Houde), Nicole Janvier (feu Martial Houde, Antonin Proteau). Il était également le frère de feu Jean-Marie (feu Gertrude Fafard), Yvan, Bruno (feu Thérèse Paquin), feu Donatien (feu Thérèse Leclerc), feu Anne-Marie (feu André Gélinas). Il laisse également plusieurs neveux et nièces ainsi que ses ami(e)s.

La famille désire témoigner sa reconnaissance à Mme Linda Rousseau pour les bons soins prodigués.

Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Maison Aline-Chrétien.

Richard Philibert Maison Funéraire | condoleances@richardphilibert.ca www.richardphilibert.ca | Téléphone : 819.378.3838 Télécopieur : 819 375.8146



Mme Annie Lachaine

1976 - 2019

À l'Hôpital régional de Rimouski, le 14 décembre 2019, est décédée à l'âge de 43 ans et 5 mois madame Annie Lachaine, demeurant à Rimouski, autrefois de Trois-Rivières, conjointe de monsieur Marc Michaud, fille de monsieur Yves Lachaine et de madame Nicole Michaud.

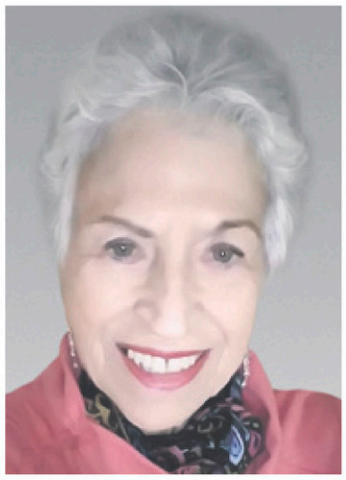
Selon ses dernières volontés, il n'y aura pas de funérailles, ni de célébration.

Elle laisse dans le deuil son conjoint Marc, son fils Mikaël, ses parents monsieur Yves Lachaine et madame Nicole Michaud, ses beaux-parents monsieur Richard Michaud et madame Martine D'Astous, sa soeur Marie Odette (Mike), son frère François, son beau-frère Pierre (Maggy), ses neveux, nièces, oncles, tantes, cousins, cousines et ses ami(e)s.

Marc et la famille vous remercient sincèrement pour votre témoignage de sympathie lors du décès de Annie. Un remerciement tout particulier s'adresse à madame Hélène Soucy pour son accompagnement et son soutien.

Les services professionnels ont été confiés à la :

Coopérative funéraire du Bas St-Laurent
286, rue Saint-Jean-Baptiste Ouest, Rimouski G5L 4J6
Téléphone: 418.722.7044 / Télécopieur : 418 722-9033
Pour l'envoi de messages de sympathie: ***www.cfbsl.com***



Alice Hébert

1946 - 2019

Le 12 novembre 2019 à Boucherville, à la maison de soins palliatifs La Source Bleue, madame Alice Hébert est décédée. Elle venait d'avoir 73 ans. Elle est décédée paisiblement, entourée d'amour et de bienveillance. Née à Shawinigan-Sud, elle vivait à Longueuil depuis près de 44 ans.

Elle laisse dans le deuil ses soeurs Pierrette et Françoise (Denis Blais), sa belle-soeur Monelle Gélinas (feu Jean-François Hébert), ses neveux Dominic Laroche, Nicholas Hébert (Stéfany Dufresne), sa nièce Caroline Laroche (Éric Gauthier). Elle laisse également dans le deuil sa deuxième famille, Sébastien Delorme, Chantal Gauvin et leurs deux enfants, Mia et Simon, qu'elle a vu grandir et pour qui elle a été une deuxième mère. Elle s'était construit un grand réseau d'amies et d'amis, de cousines et de cousins qui regrettent son départ. La famille tient à remercier toute l'équipe de la Source Bleue qui lui aura permis de connaître une fin de vie dans la douceur et la dignité. Vos dons à cet organisme seraient appréciés.

Le malheur de t'avoir perdue ne nous fera jamais oublier le bonheur de t'avoir connue.

La famille accueillera parents et ami(e)s au :

Centre funéraire Sylvie Picard 1660, boulevard de Shawinigan-Sud Shawinigan (Québec) G9P 0G8

Heures d'accueil : le samedi 21 décembre à partir de 13 h 30. Une liturgie de la Parole sera célébrée à 15 h 30. L'inhumation aura lieu au cimetière St-Michel à une date ultérieure.

Renseignements : 819-536-0010
Télécopieur : 819-536-0800
Courriel : mescondoleances@hotmail.com

Centre funéraire Sylvie Picard | 819.536.0010 www.sylviepicard.com



Mme Lise Lamy

1934 - 2019

Paisiblement à son domicile de Trois-Rivières, le 16 décembre 2019, est décédée à l'âge de 85 ans, Mme Lise Lamy, demeurant à Trois-Rivières, secteur Sainte-Marthe-du-Cap.

La famille accueillera parents et ami(e)s au Complexe funéraire J. D. Garneau, 274, rue St-Laurent, Trois-Rivières (secteur Cap-de-la-Madeleine), G8T 6G7.

Heures d'accueil : le samedi 21 décembre 2019, jour de la cérémonie, à partir de 9 h. Un service religieux suivra à la chapelle du complexe funéraire à 11 h.

L'ont précédée ses frères et soeurs : Pierrette Lamy (feu Robert Charbonneau), Jean-Louis Lamy, Pauline Lamy (feu Paul Aubry), Marthe Lamy (feu André Bourque), Roméo Lamy, René Lamy et Danielle Lamy.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Lizon (André), Josée (feu Bernard), Luc (Line), Sylvie (Denis) et Patrick; ses petits-enfants : Annie Collins, Katleen, Kym, Julie, Louis-Philippe, Johanne, Annie Tremblay, Sonia, Karine, Emanuelle, Michaël, William, Alexandra, Andréanne et Julie-Christine; ses arrière-petits-enfants : Jayden, Olivier, Léa, Érika, Ludovick et Logan; ses soeurs : Nicole Lamy (Jean-Charles Massicotte), Céline Lamy (Guy St-Pierre) et Madelyne Lamy; son amie de longue date Pierrette Hébert, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel du CIUSSS MCQ - Centre St-Joseph, en particulier Mme Marie-Ève, pour sa chaleur humaine. Les témoignages de sympathie peuvent être traduits par des dons à la Fondation régionale pour la santé de Trois-Rivières (RSTR).

Pour renseignements : 819 376-3731. Condoléances par télécopieur: 819 376-3715 ou courriel : jdgarneau@arbormemorial.com, site Internet : www.maisongarneau.ca

Entreprise membre certifié Distinction de la Corporation des thanatologues du Québec.

Complexe funéraire J. D. Garneau
Depuis 1919 - 100 ans au service des familles | 819.376.3731 www.maisongarneau.ca



André R. Jalbert

1933 - 2019

À l'Institut de cardiologie de Montréal, le 9 décembre 2019, est décédé à l'âge de 86 ans, M. André R. Jalbert, époux de Mme Marie-Diane Jobin, fils de feu M. Roch Jalbert et feu Mme Laura Marcotte, demeurant à Contrecoeur. Il part rejoindre sa fille Carole.

L'inhumation a eu lieu le samedi 14 décembre au cimetière St-Michel de Shawinigan.

Outre son épouse, M. Jalbert laisse dans le deuil ses enfants : François, Danièle (Pierre Rondeau) et Michel; ses petits-enfants préférés : Audrey et Jérémie Duff; ses neveux et nièces ainsi que plusieurs autres parents et amis.

Votre témoignage de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation des maladies du coeur et de l'AVC.

St-Ours Maison funéraire

info@maisonstours.ca
www.oscarstours.ca

Téléphone : 819 536.3717
Télécopieur : 819 536.4259



Jacques B. Lamy

1947 - 2019

Au CIUSSS MCQ-CHAUR de Trois-Rivières, le 7 décembre 2019, est décédé à l'âge de 72 ans, M. Jacques B. Lamy, conjoint de Mme Marie-Josée Lachapelle, fils de feu Bernard Lamy et de Mme Françoise Gélinas, demeurant à Trois-Rivières.

La famille accueillera parents et ami(e)s au
Centre Funéraire Rousseau
3300, boul. des Forges
Trois-Rivières, QC G8Z 1V6
Heure d'accueil : samedi, jour des funérailles, à partir de 13 h.
Une liturgie de la Parole aura lieu le samedi 21 décembre à 17 h au Mémorial du Centre funéraire.
L'inhumation aura lieu à une date ultérieure.

Il laisse dans le deuil, outre sa conjointe Marie-Josée Lachapelle; ses fils : Nicolas (Julie Chartier) et Jean-René; ses petits-enfants : Tracy (Pierre-Charles), Kellyane (Charles Henri); sa mère Françoise Gélinas (feu Bernard Lamy); ses frères, ses soeurs, ses beaux-frères et ses belles-soeurs : Guy Lamy (Denise Houle), Robert Lamy (Pauline Lessard), Nicole Lamy (François Duhaime), Louise Lamy (Raymond Bourassa), Diane Lamy (Yves Grenier), Claire Lamy (Jocelyn Bergeron), Manon Lachapelle (Réjean Dallaire), Marie-Andrée Lachapelle; sa belle-mère Florence Roy; la mère de Nicolas, Lise Toupin; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
La famille désire témoigner sa reconnaissance aux infirmières et préposées de l'Unité 5J du Centre hospitalier régional pour leur très grand dévouement et les excellents soins prodigués.

Rousseau Centre funéraire

Centre funéraire Rousseau

819.374.6225
www.centrerousseau.com



Carole Landry Laviolette

1953 - 2019

Au CIUSSS MCQ-CHAUR de Trois-Rivières, le 14 décembre 2019, est décédée à l'âge de 66 ans, Mme Carole Landry, épouse de M. Nelson Laviolette, demeurant à Trois-Rivières.

La famille accueillera parents et ami(e)s au
Centre Funéraire Rousseau
3300, boul. des Forges, Trois-Rivières, QC G8Z 1V6
Heure d'accueil: dimanche, jour des funérailles, à partir de 9 h 30.
Une liturgie de la Parole aura lieu le dimanche 22 décembre à 12 h 30 au Mémorial du Centre funéraire.
Les cendres seront déposées au Columbarium Rousseau.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux Nelson Laviolette; sa fille Valérie Laviolette (Hugo Lachance); ses petits-enfants : Noah et Loïc Lachance; sa mère Carmen Chamberland (feu Guy Landry); ses frères, ses soeurs, ses beaux-frères et ses belles-soeurs : Denis Landry, Johanne Landry, Sylvie Landry (Daniel Fortin), Guy Landry (Annie Labbé), Lise Laviolette (Jacques Nadeau), André Laviolette, Gilles Laviolette (Diane Béliveau), Denis Laviolette (Céline Provencher), Claude Laviolette (Yvette Soucy), Carole Laviolette (Bertrand Laperrière), Jasmin Lamarche; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

La famille désire remercier Sylvie Rouleau, Doris Chamberland, Lucie Trahan et toutes les intervenantes du CLSC qui l'ont bien accompagnée.

Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Société de la sclérose latérale amyotrophique du Québec (5415, rue Paré, bureau 200, Montréal, QC H4P 1P7).

Rousseau Centre funéraire

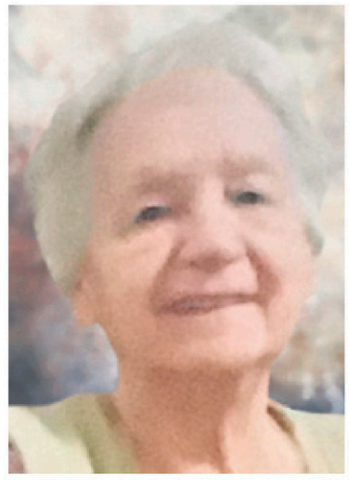
Centre funéraire Rousseau

819.374.6225
www.centrerousseau.com

Centre prévention suicide les Deux Rives

VOUS PENSEZ AU SUICIDE?

1 866-APPELLE (277-3553)



Mme Pauline Lamy

1926 - 2019

Au CIUSSS MCQ - CHAUR de Trois-Rivières, le 15 décembre 2019, est décédée à l'âge de 93 ans, Mme Pauline Lamy, épouse de feu M. Paul-Émile Aubry, demeurant à Trois-Rivières.

La famille accueillera parents et ami(e)s au Complexe funéraire J. D. Garneau, 274, rue St-Laurent, Trois-Rivières (secteur Cap-de-la-Madeleine), G8T 6G7.

Heures d'accueil : le dimanche 22 décembre 2019 de 18 h à 21 h ainsi que le 23 décembre 2019, jour de la cérémonie, à partir de 9 h. Un service religieux suivra à la chapelle du complexe funéraire à 11h. L'inhumation aura lieu au cimetière Ste-Marie-Madeleine.

L'ont précédée ses frères, soeurs, belles-soeurs et beaux-frères : Pierrette Lamy (feu Robert Charbonneau), Marthe Lamy (feu André Bourque), Jean-Louis Lamy, Roméo Lamy, René Lamy, Danielle Lamy, Fleurette Aubry (feu Hervé Blanchette), Bernadette Aubry (feu Jos Paquin), Colette Aubry (feu Frédéric Richard), Yvon Aubry (Catherine Lambert) et Roger Aubry (feu Pauline Longval).

Elle laisse dans le deuil, ses enfants : Carole, Guy (Magali Nardozza), Louis (Véronique Paré) et Claude (Joan Vézina); plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants; ses soeurs : Nicole Lamy (Jean-Charles Massicotte), Céline Lamy (Guy St-Pierre), Madelyne Lamy et sa soeur Lise Lamy, décédée le lendemain; ses belles-soeurs et beaux-frères: Carmel Aubry, Jean-Claude Aubry (Colette Mailhot), Mireille Aubry (Marcel Bouchard), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

La famille désire témoigner sa reconnaissance au Dr Réjean Alarie, au personnel du CIUSSS MCQ - CHAUR de Trois-Rivières et au personnel du pavillon Chapleau pour les bons soins prodigués.

Pour renseignements : 819 376-3731. Condoléances par télécopieur : 819 376-3715 ou courriel : jdgarneau@arbormemorial.com, site Internet : www.maisongarneau.ca

Entreprise membre certifié Distinction de la Corporation des thanatologues du Québec.

Complexe funéraire J. D. Garneau
Depuis 1919 - 100 ans au service des familles

819.376.3731
www.maisongarneau.ca



M. Laurent Leboeuf

Au Foyer La Pérade, le mercredi 11 décembre 2019, à l'âge de 91 ans et 8 mois, est décédé M. Laurent Leboeuf, époux de Mme Alice Deveault demeurant à Ste-Anne-de-la-Pérade.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la :
Maison Roland Hivon
225 rue Principale,
Ste-Anne-de-la-Pérade, QC, G0X 2J0
Vendredi, jour des funérailles, à partir de 11 h.
Les funérailles auront lieu vendredi 20 décembre 2019 à 14 h 30, en l'église de Ste-Anne-de-la-Pérade.
L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

Il laisse dans le deuil son épouse Mme Alice Deveault; sa fille Francine (Benoit Grandbois); son gendre Bruno Tessier (feu Jocelyne Leboeuf); ses petits-enfants : Jean-Philippe Grandbois (Clémence Morneau), Sébastien Grandbois (Marie-Claude Turgeon Gosselin), Alexandre Grandbois (Sandrina Adam) et Mélanie Grandbois (Maxime Morin); ses belles-soeurs et son beau-frère : Jacqueline Quessy Leboeuf, Marie-Marthe Guimond Deveault, Rita Trudel Deveault, Raymond Deveault (Louise Lafrance) et Lise Perron, ainsi que ses cousins, cousines, de nombreux neveux, nièces et ami(e)s.

La famille tient à remercier tout le personnel du Foyer La Pérade, le Dr Réjean Ruel qui fut son médecin de nombreuses années, Dre Leblanc et Dre Malenfant pour leurs bons soins et leur soutien.

Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation Foyer de La Pérade (https://www.canadahelps.org/fr/organismesdebienfaisance/la-fondation-foyer-de-la-perade-inc/)

Pour plus d'informations :
Groupe Garneau Thanatologique 418-325-2462, infotr@groupegarneau.com

Entreprise certifiée Distinction
membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

Groupe Garneau Thanatologue

Roland Hivon

418.325.2462
www.groupegarneau.com



Mme Simone Lemay Leclerc

1932 - 2019

À Saint-Pierre-les-Becquets, au CHSLD Romain-Becquet, le 12 décembre 2019, à l'âge de 87 ans et 7 mois, est décédée dame Simone Leclerc, épouse de M. Gilles Lemay demeurant à Deschaillons-sur-Saint-Laurent.

La famille recevra vos condoléances le samedi 21 décembre 2019 de 12 h à 13 h 55 à l'église de Deschaillons, 1040, rue Marie-Victorin, Deschaillons-sur-Saint-Laurent sous la direction du Funérarium Charland & Soucy. Un service religieux aura lieu à 14 h à l'église de Deschaillons, et sera suivi du dépôt de l'urne au columbarium paroissial.

Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants : André, Jean, Francis (Mélanie Beaudet), Céline (Patrick Soumis); ses petits-enfants : Florence, Caterine, Gabrielle, Rosalie et Mégane; six soeurs et deux frères; de nombreux beaux-frères et belles-soeurs de la famille Leclerc et de la famille Lemay; ainsi que de nombreux neveux, nièces, cousins, cousines, amis et amies.

Un sincère remerciement au Dre Marie-Hélène Davidson ainsi qu'à tout le personnel du CHSLD Romain-Becquet pour tous les bons soins prodigués.

SALON FUNÉRAIRE SOUCY — Salon funéraire Soucy | 819.356.2519 www.salonsoucy.ca



Pierre Mailly

1942 - 2019

Tu n'es plus là où tu étais mais tu es partout où nous sommes. (Victor Hugo)

Au CIUSSS MCQ-Centre d'hébergement Cooke de Trois-Rivières, le 15 décembre 2019, est décédé à l'âge de 77 ans, M. Pierre Mailly, époux de feu Nicole Marchand, demeurant à Trois-Rivières.

La famille accueillera parents et ami(e)s au Centre Funéraire Rousseau 3300, boul. des Forges, Trois-Rivières, QC G8Z 1V6 Heure d'accueil: vendredi, jour des funérailles, à partir de 12 h 30. Un recueillement au salon aura lieu le vendredi 20 décembre à 15 h 30. L'inhumation aura lieu au cimetière St-Michel.

Il laisse dans le deuil, ses filles : Francine Mailly (Sylvain Prince), Nathalie Mailly; ses petits-enfants : Jonathan et Magali Prince (Guillaume Bélanger), Joanie Veillette (Kevin Rock), William Veillette; ses soeurs, ses frères, ses beaux-frères et ses belles-soeurs : Robert Mailly (feu Huguette Lussier), Lucienne Masse (feu André Mailly), Gilles Mailly (Nicole Delaire), Michel Mailly (feu Réjeanne Roy), Françoise Mailly (Claude Lefebvre), Jean Mailly (Micheline Vallières), Marie-Claire Veilleux (feu Gaétan Mailly), Lorraine Marchand; plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

L'ont précédé, sa soeur et ses frères : Monique, André et Gaétan.

La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel du Centre d'hébergement Cooke ainsi qu'à celui de l'Îlot prothétique pour les bons soins prodigués. Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation Maison Carpe Diem-Centre de ressources Alzheimer (1765, boul. Saint-Louis, Trois-Rivières, QC G8Z 2N7).

Rousseau Centre funéraire — Centre funéraire Rousseau | 819.374.6225 www.centrerousseau.com



M. Hervé Marcotte

1927 - 2019

À la Résidence Saint-Maurice de Shawinigan, le 16 décembre 2019, est décédé à l'âge de 92 ans, M. Hervé Marcotte, époux de feu Monique Latulipe, demeurant à Shawinigan (secteur Shawinigan-Sud).

La famille accueillera parents et ami(e)s au : Centre funéraire Sylvie Picard, 1660, boulevard de Shawinigan-Sud, Shawinigan (Québec) G9P 0G8. Heures d'accueil : le vendredi 20 décembre de 18 h 30 à 21 h 30, le samedi 21 décembre à partir de 9 h 30. Les funérailles auront lieu en l'église Ste-Jeanne d'Arc à 11 h.

Il laisse dans le deuil ses fils : Robert (Louise Lacerte) et Luc (Chantal Piché); ses petits-enfants : Alex Marcotte (Valérie Quesnel), Rosane Marcotte, Valérie Marcotte (Éric D'Anjou), Michaël Marcotte; ses arrière-petits-enfants : Florianne, Rafaël et Mylan, Loralie et Naomi, Mégan; ses soeurs : Raymonde (feu René Prévost) et Gaétane (feu Michel Bouthillier); son beau-frère Marcel Bérard (feu Jeanne Marcotte); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. L'ont précédé outre son épouse; ses parents Marguerite Fournier et Arthur Marcotte; ses frères et soeurs : Hélène, Isabelle (Gabriel Dion), Germaine (Antonio Hébert), Liliane (Fred Béland), Thérèse (Roland Lefebvre), René (Annette Rioux), Charles (Louisette Paquin) et Jeanne.

La famille désire remercier le personnel de la Résidence Saint-Maurice pour les bons soins prodigués.

Renseignements : 819-536-0010 Télécopieur : 819-536-0800
Courriel : mescondoleances@hotmail.com

CENTRE FUNÉRAIRE SYLVIE PICARD — Centre funéraire Sylvie Picard | 819.536.0010 www.sylviepicard.com



M. Gilles Magnan

1947 - 2019

Au CIUSSS MCQ – Centre d'hébergement de Sainte-Thècle, le 16 décembre 2019, est décédé à l'âge de 72 ans et 10 mois, monsieur Gilles Magnan époux de madame Paulette Veillette, demeurant à Sainte-Thècle.

La famille accueillera parents et ami(e)s au Salon Funéraire St-Amand et Fils Ltée 281 rue Dupont, Sainte-Thècle, G0X 3G0 Heures d'accueil : le samedi 21 décembre à partir de 13 h. Une cérémonie de recueillement aura lieu au salon à 16 h. L'inhumation des cendres aura lieu au cimetière paroissial à une date ultérieure.

Monsieur Magnan laisse dans le deuil outre son épouse madame Paulette Veillette; les enfants de son épouse : Diane Boisvert (René Beauchemin), Sylvie Boisvert (Louis Magnan), Jacques Boisvert (Martine Belzil), Claude Boisvert, Lise Boisvert (Kevin McFayden); ses frères et soeurs : Yves Magnan (Patricia Washburn), Michelle Magnan (Réjean Hamelin), Réal Magnan (Huguette Marchand), Danielle Magnan (feu Jacques Genest), Louis Magnan (Sylvie Boisvert), Léonce Magnan (Nicole Lacombe), Thérèse Magnan (René Proteau), Jocelyne Magnan (Régent Lafrenière), Gérald Gonneville (feu Lina Magnan); ses beaux-frères et belles-soeurs : Denise Veillette (feu Réjean Boisvert), Jeannine Veillette (Michel Trudel), Louise Veillette (Lawrence Boisvert), Denis Veillette (Sylvie Dufresnes), Pierre Veillette, Michel Veillette (Linda Beaulieu), Adrien Massicotte (feu Carmen Veillette), Claude Beaudoin (feu Johanne Veillette), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

La famille désire témoigner toute sa reconnaissance au Dr Rémi Grandisson ainsi qu'au personnel du Centre d'hébergement de Sainte-Thècle pour les bons soins.

Renseignements : 418 289-2411
Télécopieur : 418 289-3963
Courriel : stamandetfils@globetrotter.net

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec

Salon Funéraire St-Amand — Salon funéraire St-Amand | 418.289.2411 stamandetfils@globetrotter.net



Mme Huguette Perron Allaire

1933 - 2019

Au CIUSSS MCQ - Hôpital du Centre-de-la-Mauricie, le 8 décembre 2019, est décédée à l'âge de 86 ans, madame Huguette Perron, épouse de feu monsieur Maurice Allaire, fille de feu monsieur Augustin Perron et de feu madame Marie-Blanche Périgny. Elle demeurait à Grand-Mère, autrefois de St-Tite.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la Coopérative Funéraire de la Mauricie 1250, avenue de Grand-Mère Shawinigan (secteur Grand-Mère) G9T 2J5 Heures d'accueil : samedi, jour de la cérémonie, à partir de 13 h. Une cérémonie aura lieu le samedi 21 décembre 2019 à 15 h 30 à la Coopérative Funéraire.

L'ont précédée ses soeurs : Jeannine et Thérèse.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Michelle (Denis Beaulieu), Louis, Pierre (Nancy Tremblay), Céline (Jacques Boivin), Lyse (Éric St-Pierre) et Stéphane (Marie-Chantale Rousseau); ses petits-enfants : Kim, Sarah, Noémie (Maxime Roberge), Anthony (Élisabeth Query), Maïka, Mathis, Marie-Ève et Marc-Olivier; ses soeurs : Réjeanne (feu Jean Paquin), Marielle (feu Gaston Perron) et Gisèle (Martin Crête); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s.

Renseignements : 819 538-8555
Courriel : mauricie@coopfun.ca
Il est possible de faire parvenir vos messages de condoléances au :
www.cooperativefunerairemauricie.com

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

Coopérative Funéraire de la Mauricie — Coopérative Funéraire de la Mauricie | 819.537.8828 www.cooperativefunerairemauricie.com



Mme Jacqueline Milette-Armstrong

1926 - 2019

À la Résidence Avellin-Dalcourt de Louiseville, le 14 décembre 2019, est décédée à l'âge de 93 ans et 5 mois, Mme Jacqueline Armstrong, épouse de feu Elphège Milette, demeurant à Yamachiche.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la Maison funéraire St-Louis, 160, rue De Carufel, Yamachiche.
Heures d'accueil : vendredi soir de 19 h à 21 h;
samedi, jour des funérailles, à partir de 9 h 30.
Les funérailles auront lieu le samedi 21 décembre 2019 à 11 h en l'église de Yamachiche.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Yamachiche.

La défunte laisse dans le deuil, ses enfants : Alain Milette (Paulette Bellemare), Hélène Milette (Jean-Paul Dupuis), Lucie Milette, Claude Milette, Julie Milette (Alain Bouffard); ses petits-enfants : Caroline Milette, Julie Lessard, Denis Lessard, sa filleule Stéphanie Barrette, Jonathan Barrette, Kévin Barrette, Roxanne Lesage, Maéli Bouffard; ses arrière-petits-enfants: Ozélie, Zaraëve, Dany, Jonathan, Jessica, Joey, Jade, Allysson, Jordan, Emerick, Zachary, Mathis, Jasmine et Ludovik; ses arrière-arrière-petits-enfants : Zoé et Jayke, Danyka, Caleb et Alexsia; son frère Roger Armstrong (Fleurette Lessard); ses soeurs : Janine Armstrong (feu Roger Bellemare) et Anita Armstrong (feu Jean-Jacques Philibert et feu Fernand Lessard); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et ami(e)s.

Un merci tout spécial à Sylvie et Jean ainsi que tous les employés de la Résidence Barthélémy-Caron de Yamachiche pour leurs bons soins.

St-Louis Maison funéraire

Maison funéraire St-Louis
condoleances@maisonstlouis.ca

www.maisonstlouis.ca
Renseignements : 819 296.3962
Télécopieur : 819.228.3345



Benoit Paris

1934 - 2019

Au CIUSSS-MCQ HCM, le 12 décembre 2019, est décédé à l'âge 85 ans, M. Benoit Paris, époux de Mme Denise Lacerte, fils de feu M. Émile Paris et de feu Mme Yvonne Alain, demeurant à Shawinigan. Il est également parti rejoindre son fils Mario.

La famille accueillera parents et ami(e)s au : Salon Oscar St-Ours, 2203 Av. Champlain, Shawinigan, G9N 2L5
Heure d'accueil :
samedi, jour de la célébration, à partir de 13 h.
Une célébration de la Parole aura lieu le samedi 28 décembre 2019 à 15 h à la maison funéraire suivie de la mise en niche au columbarium du salon.

M. Paris laisse dans le deuil, son petit-fils Renaud Harvey Paris (Judy Meagher); ses frères et sa soeur : Donald Paris, Michel Paris (feu Doris Rivard) et Jacqueline Paris (Michel Laliberté); ses belles-soeurs : Louise Lacerte (feu Martial Auger) et Micheline Filion (feu Jean-Paul Lacerte); sa filleule Nancy Laliberté (Jean Gosselin); son filleul Luc Auger (Marie-Josée Duquette); sa tante Simone Gélinas (feu Jean-Louis Gélinas) ainsi que plusieurs autres parents et amis.

La famille tient à remercier chaleureusement le personnel des soins palliatifs à l'unité Gaston-Brunelle de l'hôpital de Shawinigan pour les bons soins prodigués ainsi que Mme Nicole Guillemette pour son soutien et son aide au cours des derniers mois.

Votre témoignage de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation de la Maison Albatros.

St-Ours Maison funéraire

info@maisonstours.ca
www.oscarstours.ca

Téléphone : 819 536.3717
Télécopieur : 819 536.4259



Raymond René

1936 - 2019

Au CIUSSS MCQ-Centre d'hébergement Roland-Leclerc de Trois-Rivières, le 13 décembre 2019, est décédé à l'âge de 83 ans, M. Raymond René, époux de feu Michelle Babin, demeurant à Trois-Rivières.

La famille accueillera parents et ami(e)s au Centre Funéraire Rousseau, 3300, boul. des Forges, Trois-Rivières, QC G8Z 1V6
Heure d'accueil: dimanche, jour des funérailles, à partir de 12 h 30.
Une liturgie de la Parole aura lieu le dimanche 22 décembre à 15 h 30 au Mémorial du Centre funéraire.
L'inhumation aura lieu au cimetière St-Michel à une date ultérieure.

Il laisse dans le deuil, ses fils: Sylvain (Annie Veillette), Pascal (Julie Diamond); ses petits-enfants : Émy, Léane, Anthony et Benjamin; son frère, sa soeur, ses beaux-frères et ses belles-soeurs: Gilles René (Lucille Martin), Nicole René (Alphonse Lemay), Mariette Nobert (feu Roger René), Réjeanne Bacon (feu Paul-Émile René, Charles-Henri Paquin), Marcelle Babin (Claude Cartier), Raymonde Babin (Armand Plante); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel du CIUSSS-MCQ Centre d'hébergement Roland-Leclerc pour les bons soins prodigués. Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation Maison Carpe Diem-Centre de ressources Alzheimer (1765 boul. Saint-Louis, Trois-Rivières Qc G8Z 2N7).

Rousseau Centre funéraire

Centre funéraire Rousseau

819.374.6225
www.centrerousseau.com



Claudette Rouette Girard

1936 - 2019

Subitement à Trois-Rivières, le 10 décembre 2019, est décédée à l'âge de 82 ans, Mme Claudette Rouette, épouse de feu Léon Girard, fille de feu Charles-Edouard Rouette et de feu Jeanne D'Arc Gauthier, demeurant à Trois-Rivières.

La famille accueillera parents et ami(e)s au Centre Funéraire Rousseau
3300, boul. des Forges
Trois-Rivières, QC G8Z 1V6
Heures d'accueil :
le vendredi 20 décembre de 18 h 30 à 21 h 30 et samedi, jour des funérailles, à partir de 9 h.
Une liturgie de la Parole aura lieu le samedi 21 décembre à 11 h au Mémorial du Centre funéraire.
L'inhumation aura lieu au cimetière St-Louis.

Claudette est allée rejoindre son fils Christian et son époux Léon Girard.

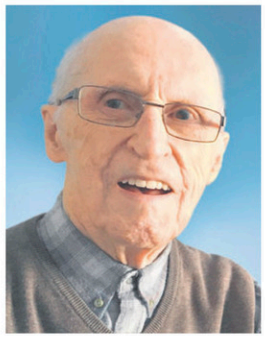
Elle laisse dans le deuil, ses filles : Nathalie, Sophie (Hugo Tremblay); ses petits-enfants : Catherine et Philippe Bellemare; ses soeurs, son frère et ses beaux-frères : Chantal Rouette, Cécile Rouette, Claire Rouette (Guy Laliberté), Carole Rouette (Jacques Duchesne), Rémy Rouette, Germain Auger (feu Mariette Girard); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation régionale pour la santé de Trois-Rivières (RSTR) (731, rue Sainte-Julie, Trois-Rivières, QC G9A 1Y1).

Rousseau Centre funéraire

Centre funéraire Rousseau

819.374.6225
www.centrerousseau.com



Alain Sauvageau

1921 - 2019

Au CIUSSS MCQ-CHAUR de Trois-Rivières, le 9 décembre 2019, est décédé à l'âge de 98 ans, M. Alain Sauvageau, époux de feu Rita Lépine, demeurant à Trois-Rivières.

La famille accueillera parents et ami(e)s au Centre Funéraire Rousseau
3300, boul. des Forges, Trois-Rivières, QC G8Z 1V6
Heure d'accueil: dimanche, jour des funérailles, à partir de 9 h.
Une liturgie de la Parole aura lieu le dimanche 22 décembre à 11 h au Mémorial du Centre funéraire.
Les cendres seront déposées au Columbarium Rousseau.

Il est allé rejoindre son épouse Rita, son fils Yvon et son arrière-petite-fille Marine.
Il laisse dans le deuil, ses enfants: Jocelyne, Roger (Renée Gaouette), Daniel (Diane Audet); ses petits-enfants: Sophie Jutras (Éric St-Pierre), Caroline Jutras (Alain Lévesque), Jasmin Sauvageau (Annie Gaillardetz), Synthia Sauvageau (Patrick Bisson), Karina Sauvageau (Yanic Lacroix), Jonathan Sauvageau (Stéphanie Rinfret), Josiane Sauvageau (Richard Larose), Charlène Sauvageau; ses 11 arrière-petits-enfants; ses soeurs : Elisabeth Sauvageau, Huguette Sauvageau (feu René Grenon); ses belles-soeurs et son beau-frère : Odile Lépine, Claudette Lépine (René Darveau), Louise Gamache (feu Jean-Charles Lépine), Lorraine Sauvageau (feu Réjean Lépine); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel de la Résidence La Villa du Parc pour les bons soins reçus durant son séjour. Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à l'Association pulmonaire du Québec (6070, rue Sherbrooke Est, Bureau 104, Montréal, QC H1N 1C1) ou à la Fondation des maladies du coeur et de l'AVC (4715, avenue des Replats, bureau 261, Québec, QC G2J 1B8).

Rousseau Centre funéraire

Centre funéraire Rousseau

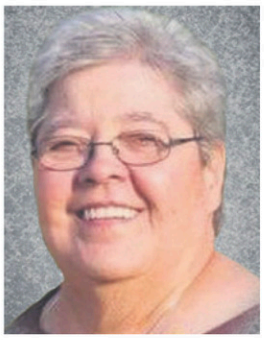
819.374.6225
www.centrerousseau.com

ALCOOLISME - TOXICOMANIE
CENTRE L'ÉTAPE DU BASSIN DE MASKINONGÉ INC.
134, avenue St Laurent LOUISEVILLE
Tél.: (819) 228-8377 - www.etape.qc.ca

deuil sans frontière
Groupe d'entraide pour parents en deuil d'un enfants
RÉUNIONS: Tous les premiers mardis de chaque mois, à 19h30
RENS.: Stéphane ou Marlène 819 371-9960

HAMAC
Centre d'hébergement pour itinérant(e)s et sans-abris
705, rue Viger
Shawinigan
536-4169
Le temps de retrouver ton chemin

LA RUCHE AIRE OUVERTE INC.
690, Mgr-Panet,
bureau 107, Nicolet J3T 1W1
819 293-6416
Mardi au vendredi de 9h à 16h
Organisme communautaire et alternatif en santé mentale



Mme Monique Therrien Cleary

1945 - 2019

À La Tuque, au Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec, le 5 décembre 2019, est décédée à l'âge de 74 ans, Mme Monique Therrien, épouse de Welly Cleary, demeurant à La Tuque.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la Résidence funéraire Caron, 602, rue Commerciale, La Tuque. Heure d'accueil : samedi, jour des funérailles, à partir de 9 h. Les funérailles auront lieu le samedi 21 décembre 2019 à 10 h 30, en l'église St-Zéphirin. L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial à une date ultérieure.

L'ont précédée son arrière-petite-fille Sophia Cleary; ses beaux-frères et ses belles-soeurs : Pierre Cleary (feu Micheline Lepage), Maguerite Cleary (feu Rosaire Bélanger) et Mario Cleary. Mme Cleary laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants : Lucie Cleary (Mohamed Sylla) et Jean-Yves Cleary (Nadia St-Pierre); ses petits-enfants: Alexandre Cleary Desbiens (Véronique Goulet), Marie-Lee Cleary Desbiens (Guillaume Fortier), Gabriel Cleary (Jessica Boulianne), Laurence Cleary (Jimmy Grégoire) et Clara Gnouma Cleary Sylla; ses arrière-petits-enfants: Benjamin Cleary et Olivia Fortier; ses soeurs et ses frères : Jeannette Therrien, Normand Therrien (Danielle Nolet) et Marguerite Gamache; ses belles-soeurs et ses beaux-frères : Yves Gagné (feu Denise Therrien), Réjean Baribeault (feu Pierrette Therrien), Liliane Cleary (feu Réginald Jean), Claude Cleary (Réjeanne Mercure); ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés.

Renseignements, télécopieur : 819 523-2701, courriel : info@residencecaron.com

Résidence funéraire Caron | 819.523.3566 www.residencecaron.com



Monsieur Carl Thibodeau

À la maison Albatros de Trois-Rivières, le 9 décembre 2019, est décédé à l'âge de 63 ans, monsieur Carl Thibodeau, époux de Julie Bolduc, fils de feu Réjeanne Hébert et de feu Benoit Thibodeau, demeurant à Trois-Rivières.

La famille accueillera parents et ami(e)s à l'église de Saint-Grégoire, le samedi 21 décembre, de 13 h à 14 h 25. Les funérailles auront lieu le samedi 21 décembre 2019, en l'église de Saint-Grégoire à 14 h 30.

Il laisse dans le deuil son épouse Julie et ses enfants : Alexandre Gignac (Fallon) et leurs enfants Alexia, Tyler et Blake, Yanick Gignac, Annabelle Boily, Étienne Gauthier; sa soeur Carole (feu Jean); ses frères : Marion (Guylaine Turcotte et sa fille Stéphanie), Stéphane (Diane Cyrenne et sa fille Ashley); son beau-père André Bolduc; ses belles-soeurs et ses beaux-frères : Linda Doucet (Pierre Thibault), Line Pelletier (Christian Turcotte), Marlène Bolduc; ses nièces et ses neveux : Kim (Sébastien), Sacha, Alex, Stéphanie (Daniel), Marie-Ève, Roxanne, Keven ainsi que plusieurs autres parents, cousins, cousines, ami (e)s, Yves et Lise Rhéaume de même que ses CONFRÈRES et CONSOEURS du LOCAL 271.

Veuillez compenser l'envoi de fleurs par un don à la Société canadienne du cancer.

L. G. Gaudet SERVICES FUNÉRAIRES | Services funéraires L. G. Gaudet | 819.297.2928 www.lgastongaudet.ca info@lgastongaudet.ca



Gisèle Wilson

Au Centre d'hébergement Roland-Leclerc, le 10 décembre 2019, est décédée à l'âge de 92 ans, Mme Gisèle Wilson, demeurant à Trois-Rivières.

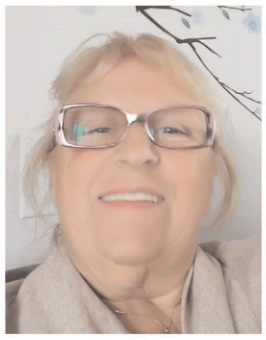
La famille accueillera parents et ami(e)s à la Maison funéraire Richard & Philibert 1350, rue Ste-Marguerite à Trois-Rivières. Heures d'accueil : le vendredi 20 décembre de 13 h à 15 h. La liturgie de la Parole aura lieu le même jour à 15 h en la chapelle de la Maison funéraire. L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Louis de Trois-Rivières à une date ultérieure.

Elle laisse dans le deuil, outre son compagnon de vie, feu Sotir; ses enfants : Henry, feu Kenneth (Claire Hélie), feu Thomas (Line Massicotte), Peter, Louise (Rod Adams), Helen (Gaston Buisson); ses petits-enfants : Geneviève (Pierlou), Jessie, Samuel, Vanessa (Jean-Francois); ses arrière-petits-enfants : Marilou, Louka, Caleb et Blanche; ses frères et sa soeur : Paul (Denise), feu Guy (Louise) et Rita (Martial) ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amie(s).

La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel de l'unité Des Pins du CHSLD pour les bons soins prodigués, leur dévouement exemplaire, leur douceur et compassion ainsi que pour toutes leurs délicates attentions.

Pour les personnes désirant offrir des dons : Fondation MIRA 1-800-734-6472 ou mira.ca
Pour information :

Maison funéraire Richard & Philibert
819-378-3838 ou condoleances@richardphilibert.ca
Site: www.richardphilibert.ca



AVIS DE DÉCÈS

Mme Suzelle Plourde

Décédée le 11 décembre 2019

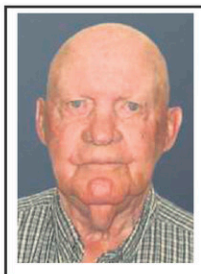
Au CIUSSS MCQ-CHAUR de Trois-Rivières, le 11 décembre 2019 est décédée à l'âge de 70 ans Mme Suzelle Pourde, épouse de René Tardif demeurant à Trois-Rivières.

Selon ses dernières volontés, il n'y aura aucun service ni exposition.

Elle laisse dans le deuil : son fils Stéphane Guilbert et ses petits-enfants Angelika et Alejandro Guilbert; ses frères Maurice Plourde (Lisette Lavictoire), feu Marcel Plourde (Clémence Leclerc), sa soeur feu Claudette Plourde, sa nièce Sylvie Plourde (Ghislain Boucher) qu'elle considérait comme sa fille ainsi que de nombreux beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Son conjoint désire remercier le personnel soignant du département 4-J de l'hôpital Sainte-Marie.





SINCÈRES REMERCIEMENTS
M. Michel Boisvert

Survenu le 21 novembre 2019

Merci du fond du coeur à tous les parents et ami(e)s qui nous ont apporté du réconfort dans ces moments douloureux.
Vos marques d'affection et de sympathie nous accompagnent et nous aident à traverser cette épreuve.
Tous les membres de la famille vous remercient sincèrement et affectueusement.



SINCÈRES REMERCIEMENTS

M. Fernand Lacombe

1925 - 2019

Les enfants de monsieur Fernand Lacombe, et toute la famille, vous remercient sincèrement de votre présence, vos dons, vos fleurs, vos messages de sympathie et de votre réconfort lors de son décès en juin dernier.

Soyez assurés de notre amitié et de notre reconnaissance.

Louise, Michèle, Jacques, Guy, Andrée, Yves et Marie.

Fondation RSTR
Fondation régionale pour la santé de Trois-Rivières
DON IN MEMORIAM
En hommage à l'être cher
Pour faire la différence au nom de la santé!
819 697-3333 poste 53582
www.fondationrstr.com
731, rue Sainte-Julie
Trois-Rivières (Québec) G9A 1Y1

LE FAR
MAISON D'HÉBERGEMENT POUR FEMMES
819 378-2990
www.maisonlefar.ca
Gratuit et confidentiel

Pour en savoir davantage sur la fibrose kystique, mettez une paille dans votre bouche et essayez de respirer
Maintenant que vous en savez plus sur la **fibrose kystique,** pourriez-vous nous aider?
Association québécoise de la fibrose kystique
1 800 363-7711
www.aqfk.qc.ca
L'A.Q.F.K. est une association provinciale de la Fondation Canadienne de la fibrose kystique

In Memoriam

À la mémoire de



JACQUES B. LAMY
1947 - 2019

La direction et tout le personnel de Brique et Pierre Trois-Rivières inc. désirent rendre hommage à son président.

C'est avec une profonde tristesse que nous vous annonçons le décès d'un grand homme d'affaires de Trois-Rivières, M. Jacques B. Lamy, président fondateur de Brique et Pierre Trois-Rivières inc. depuis 1982.

Un homme de cœur, intègre, généreux et dont nous sommes tous très fiers. Son souvenir nous inspirera la persévérance et la ténacité.

Il restera toujours présent dans nos cœurs, Repose en paix

De toute l'équipe de Brique et Pierre Trois-Rivières inc.

Brique et Pierre Trois-Rivières (1993) inc.



10e ANNIVERSAIRE
DR. JEAN-NOËL CASAUBON
Décédé le 16 décembre 2009

10 années ont passé et ta présence est encore bien vivante dans nos coeurs. Tu étais un homme, un frère et un père d'exception.

Toute la famille pense à toi

MESSE 1er ANNIVERSAIRE



Déjà une année s'est écoulée depuis leur départ. Si leur absence est toujours aussi douloureuse pour nous, c'est que leur présence nous a été si précieuse. Le temps ne pourra jamais effacer l'amour, la bonté et la générosité dont vous nous avez comblés. La vie a une fin, le chagrin n'en a pas. La seule chose qui nous réconforte, c'est que vous vous êtes retrouvés. De là-haut, veillez sur nous.



JULIEN TOUSIGNANT
Décédé le 2 juin 2018

MME DENISE LAPRISE
Décédée le 4 décembre 2018

À la douce mémoire de Denise Laprise et Julien Tousignant, une messe anniversaire sera célébrée le samedi 21 décembre 2019, à 16 h 00, en l'église Sainte-Catherine de Sienne, 4950, boulevard Gene-H.-Kruger à Trois-Rivières.

Merci aux parents et ami(e)s qui s'uniront à nous pour cette célébration.

Vos enfants : Michelle Julien (André Charest), Éric Julien (Annie Guillemette), Dany Laprise, Anny Tousignant (Steve Lavoie) et Caroline Tousignant.

Vos petits-enfants : Andréanne Julien-Charest, Laurie Guillemette, Liliane Lavoie, Élysabeth et Élora Mongeon et toute la famille Laprise & Tousignant.

COMMISSION LAURENT

Cinq mesures à implanter immédiatement

MONTRÉAL (PC) — Québec peut agir dès maintenant pour commencer à redresser la situation en matière de protection de la jeunesse.

C'est le message clair lancé mercredi par la présidente de la Commission sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse, Régine Laurent, qui a présenté un bilan préliminaire des travaux réalisés jusqu'ici dans le but de mettre les choses en marche le plus tôt possible. « C'est urgent, le temps presse – et je le répète – le temps pour des tout-petits ç'a une valeur beaucoup plus grande que pour nous les adultes », a-t-elle fait valoir.



Régine Laurent — ARCHIVES, LA PRESSE

COMPRESSIONS ET RÉFORMES

Ce qui frappe dans les constats préliminaires est l'existence de programmes efficaces qui ont souffert d'un manque de moyens financiers et de la dispersion des efforts à la suite de nombreuses années de compressions budgétaires et de réformes de structures qui ont désarticulé le réseau à plusieurs égards.

« Tout est en place, a martelé Mme Laurent en mêlée de presse. Ce n'est pas nécessaire de réinventer la roue pour prendre soin de nos enfants. On a des programmes qui ont été bien faits ailleurs et qu'on a adaptés au Québec, qu'on a été capables de mettre en place, mais on les a coupés.

« Il y a des conditions essentielles pour la réussite de ces programmes et c'est pour ça qu'on dit qu'on n'a pas besoin de réinventer la roue. Faites les affaires comme il faut et ça va aller mieux », a tranché la présidente.

Les réformes de structures, quant à elles, ont souvent déplacé des personnes-clés, laissant les parents sans point de contact.

« Plusieurs groupes nous ont dit que ç'avait été difficile depuis la création des CISSS et des CIUSSS », a-t-elle raconté, rapportant que des parents ont indiqué qu'ils ne savaient plus où trouver les intervenants impliqués dans leur dossier après les réformes ou encore qui se heurtaient à des points de service fermés ou dont la mission avait été changée.

Mme Laurent et ses commissaires ont ainsi déposé cinq recommandations qui peuvent être mises en œuvre à court terme et dont elle s'attend à voir le financement requis dans le prochain budget, estimant que le gouvernement a désormais la marge de manœuvre financière pour les mettre en œuvre. « Ce qu'on dit au gouvernement dès maintenant: vous êtes en train de préparer le budget, vous savez déjà combien ç'a coûté, vous êtes capables de mettre l'argent pour que, dès le printemps, il y ait un message fort que ces programmes sont remis en place, qu'on ait les intervenants qui y sont associés, qu'on ait les organismes communautaires qui arrêtent de passer 30 %, 40 % de leur temps à chercher du financement pour commencer à tisser ce que j'ai appelé ce tissu social de bienveillance pour les enfants. »

Ces recommandations visent l'implantation de la déclaration de grossesse – qui existe déjà dans les régions de Lanaudière et de l'Estrie – afin de dépister avant même la naissance les enfants qui pourraient être à risque et à assurer un suivi de la mère par le CLSC. La Commission demande également que soit rehaussé le financement du programme de Services intégrés en périnatalité et pour la petite enfance (SIPPE) afin de le renforcer et de l'étendre à l'ensemble de la province.

Elle demande également un effort plus soutenu pour que les places réservées aux enfants en difficulté en Centres de la petite enfance (CPE) soient comblées et que le pourcentage de 5 % de ces places soit rehaussé si nécessaire.

Constatant aussi l'ampleur des difficultés auxquelles sont confrontés les adolescents qui, arrivés à 18 ans, sont abandonnés par le système de protection de la jeunesse et se retrouvent de manière disproportionnée en situation d'itinérance, de prostitution ou de criminalité, la Commission recommande de rehausser et d'étendre le Programme de qualification des jeunes (POQ). Ce programme, qui a fait ses preuves, mais qui est très loin de répondre aux besoins, accompagne les jeunes de l'âge de 16 ans à 19 ans pour les préparer au passage à la vie adulte autonome.

La cinquième recommandation se chiffre à au moins 52 millions. Devant la tendance gouvernementale de céder une grande part des responsabilités sociales au secteur communautaire, la Commission demande à Québec d'accorder une aide annuelle minimale récurrente de 200 000 $ aux quelque 260 organismes communautaires axés sur l'aide aux familles, afin de permettre à ceux-ci de se concentrer sur leur mission plutôt que de consacrer temps et énergie à la recherche constante de financement pour assurer leur survie.

BABILLARD

LES MESSAGERS DU BONHEUR
Concert de Noël, le 22 décembre à 14 h en l'église St-André de Shawinigan-Sud. 25 musiciens avec un répertoire musique et chant de noël. Coût: 15$ payable à la porte seulement. Les profits seront divisés à parts égales pour la communauté de St-André et pour Les Messagers du bonheur

FADOQ N.-D.-DU-MONT-CARMEL
YOGA 50 ans et plus - 2 sessions possibles de 10 semaines, les lundis, à compter du 6 janvier, de 10 h à 11 h 15 - ou les mercredis, à compter du 8 janvier, de 13 h à 14 h 15, à la Place sociocommunautaire, 931, rang St-Flavien. Montant: 50 $ pour chaque session (si inscription avant le 6 janvier) payable au premier cours. Un nombre minimum d'inscriptions est requis. Bienvenue aux membres de la Fadoq des municipalités environnantes. Info: 819 537-9501



› MAGIE DE NOËL AU CLUB RICHELIEU

Pour une 15e année consécutive, le Club Richelieu de Trois-Rivières et le restaurant traiteur Le Rouge Vin ont fait vivre mardi la magie de Noël à plus de 160 enfants dans la grande salle de bal du restaurant traiteur Le Rouge Vin de l'Hôtel Gouverneur de Trois-Rivières. Cette grande fête fut organisée en collaboration avec Canadian Tire de Trois-Rivières, l'Événement et les Rôtisseries Ti-Coq. Sur la photo, on aperçoit les membres Richelieu Marc Chevrette, Michel Jacques et Luc Forcier. — PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

RÉSULTATS DU : MARDI 17 DÉCEMBRE 2019

LOTO QUÉBEC

Célébration 2020

Audi A3*

379B380

(non décomposable)



*Le gagnant d'une Audi A3 pourra choisir entre le véhicule ou l'équivalent en argent de 40 000 $.

Lotto MAX : 19 20 23 29 35 40 47 — 31 COMPL. (C)

Québec MAX : 12 22 29 30 33 36 46 — 35 COMPL. (C)

Extra : 2768835

14 LOTS ADDITIONNELS DE 1 000 000 $ (PARTAGEABLE)

01	12	15	18	36	37	38
02	04	09	15	22	41	44
03	12	13	26	38	39	47
04	07	18	28	34	42	50
06	08	18	20	48	49	50
06	13	16	18	30	39	41
08	09	10	32	36	44	47

08	10	12	28	32	48	50
08	10	27	36	42	47	50
10	13	14	17	28	31	33
10	16	20	25	32	47	50
11	28	40	43	44	47	50
12	15	23	32	40	41	42
13	15	24	29	30	36	37

(SÉLECTIONS NON DÉCOMPOSABLES)

Quotidienne : 2 59 3 043 4 0092

Banco : 02 03 12 13 23 33 35 39 40 43 / 44 47 48 49 51 57 61 62 68 69

Turbo x 2

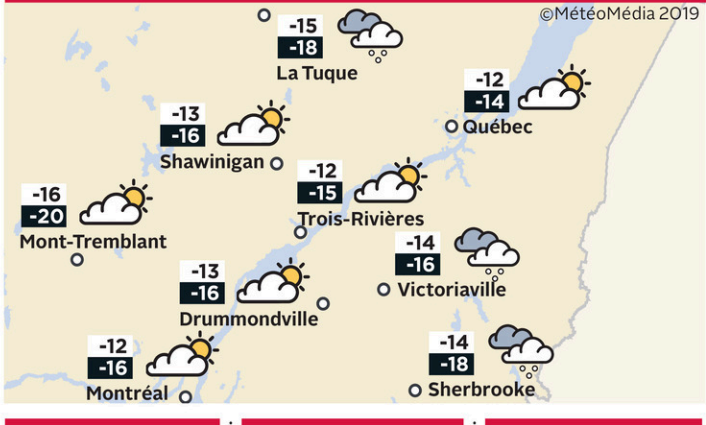
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

lotoquebec.com

BANDES DESSINÉES



COUP D'ŒIL MÉTÉO



Demain
Max. -8
Min. -14
Ensoleillé avec passages nuageux
Précipitations : 20 %
Vents légers

Samedi
Max. -8
Min. -10
Ciel variable
Précipitations : 20 %
Vents légers

Dimanche
Max. -2
Min. -6
Quelques flocons
Précipitations : 40 %
Vents légers

Lundi
Max. 0
Min. -3
Percées de soleil
Précipitations : 30 %
Vents du sud-ouest 17 km/h

LE SOLEIL

7h29 16h05

Durée du jour : 8h36

LA LUNE

Lever pas Coucher : 12h34

26 déc. 02 janv. 10 janv. 17 janv.

ALMANACH

Maximum normal	-6,7°
Minimum normal	-16,5°
Record max	6,1°/1957
Record min	-30,0°/1985

LES MARÉES

La Pérade		Trois-Rivières	
Hre	Ht/m	Hre	Ht/m
0h27	0,7 m	2h12	0,7 m
4h03	1,4 m	5h06	0,9 m
13h12	0,6 m	15h09	0,7 m
16h48	1,3 m	17h54	0,8 m

AU CANADA

Baie-Comeau	Ave neige	-7	-9
Barrage Gouin	Ave neige	-18	-19
Calgary	Beau	2	-3
Charlottetown	Ave neige	-7	-10
Edmonton	Variable	-7	-11
Fredericton	Variable	-10	-11
Gaspé	Nuageux	-8	-9
Gatineau	Beau	-15	-18
Halifax	Variable	-5	-8
Îles-de-la-Mad.	Ave neige	-4	-6
La Malbaie	Ave neige	-11	-13
La Tuque	Ave neige	-15	-18
Ottawa	Beau	-15	-19
Québec	Éclaircies	-12	-14
Regina	Éclaircies	-3	-11
Rimouski	Ave neige	-10	-12
Rivière-du-Loup	Ave neige	-12	-14
Saguenay	Ave neige	-15	-17
Sept-Îles	Ave neige	-6	-8
Toronto	Ave neige	-7	-11
Val-d'Or	Variable	-20	-26
Valleyfield	Variable	-14	-16
Victoria	Pluie	8	6
Victoriaville	Ave neige	-14	-16
Yellowknife	Ave neige	-25	-28

LE MONDE

Amsterdam	Averses	12	10
Athènes	Nuageux	17	14
Boston	Soleil	-6	-11
Bruxelles	Variable	13	12
Buenos Aires	Variable	30	24
Hong Kong	Variable	21	16
Lisbonne	Pluie	16	14
Londres	Pluie	13	11
Los Angeles	Soleil	18	10
Madrid	Pluie	12	10
Mexico City	Ensoleillé	21	8
Moscou	Nuageux	4	-1
New York	Soleil	-3	-7
Paris	Averses	14	13
Rio	Averses	27	24
Rome	Averses	15	8
Tokyo	Nuageux	10	7
Washington	Soleil	0	-2

AU SOLEIL

Acapulco	Ensoleillé	29	25
Bermudes	Pluie	19	14
Barbades	Averses	28	26
Cancun	Nuageux	23	21
Fort Lauder.	Pluie	22	20
Freeport	Pluie	23	19
Key West	Averses	24	22
La Havane	Pluie	24	23
Martinique	Beau	30	25
Myrtle Beach	Soleil	6	0
Montego Bay	Orages	30	25
Orlando	Beau	19	16
Phoenix	Soleil	16	5
Puerto Plata	Soleil	30	23
Puerto Vallarta	Beau	27	20
San José	Pluie	24	21
Tampa	Variable	19	13
West Palm B.	Averses	22	21

VOTRE MÉTÉO PERSONNALISÉE
Recevez vos alertes météo en tout temps où que vous soyez.
Météo Média
App Store Google Play

GAZ À EFFET DE SERRE

Cible ratée pour 2020

OLIVIER BOSSÉ
obosse@lesoleil.com

Pour une troisième année de suite, les émissions de gaz à effet de serre (GES) au Québec ont encore grimpé. La cible de réduction pour 2020 sera donc ratée, constate le ministre, qui met la faute sur le gouvernement précédent.

La hausse pour 2017, car ces statistiques arrivent toujours deux ans plus tard, est de 0,2 % par rapport à 2016. Donc très faible. À peine 130 kilotonnes (130 000) en équivalent CO_2 sur les 78 635 kt (78 635 000) produits à la grandeur de la province.

Par contre, quand l'on considère que le but est de réduire les émissions de GES pour tenter de sauver la planète, ce n'est rien pour se réjouir. Encore moins quand on réalise que le Québec est bien loin de sa cible fixée à 20 % de réduction par rapport aux émissions de 1990, qui s'établissaient à 86 102 kt.

La baisse globale est de 8,7 % par rapport à 1990. Seulement 1,3 % de diminution cumulée de 2013 à 2017, avec des hausses en 2015 (0,3 %), en 2016 (0,04 %) et en 2017 (0,2 %).

«On l'avait dit il y a un an en arrivant au pouvoir, et on se l'était fait reprocher, mais les chiffres le confirment aujourd'hui. Le rendez-vous de 2020 est raté», a confirmé le ministre de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques, Benoit Charette, mercredi, avant le dernier conseil des ministres de l'année pour le gouvernement de la Coalition avenir Québec (CAQ).

«Raté par l'inaction des libéraux», enchaîne du même souffle le ministre, rappelant vivre encore sous le joug du plan d'action du Parti libéral. «Clairement, c'est le bulletin des libéraux. Nous, notre bulletin sera en 2030 avec le nouveau plan d'action 2020-2030 que je vais déposer en début d'année prochaine.»

M. Charette parle de l'autre cible de réduction des émissions de GES de 37,5 % pour 2030. Reste que le bilan de la CAQ viendra bien avant, mais quand même pas avant la fin de 2022 pour la première année de son plan d'action, soit 2020. Et comme le hasard fait mal, ou bien, les choses, les chiffres sortiront après la prochaine élection générale.

Pas question de revoir à la hausse l'objectif de 37,5 % de diminution pour 2030, comme l'ont demandé Québec solidaire et du Parti libéral du Québec. «C'est surréaliste d'entendre la porte-parole du Parti libéral exiger qu'on revoie nos cibles, alors qu'eux n'ont pas atteint 50 % de leurs propres objectifs. Ce n'est pas sérieux», lance M. Charette, qualifiant la cible actuelle de «très ambitieuse, mais pas irréaliste».

Durant 15 ans de règne libéral, incluant les 19 mois au pouvoir du Parti québécois, la baisse des émissions de GES a été de 13,4 %, soit de 89 136 kt en 2003, sommet historique, à 78 635 kt, en 2017. Mais 8,7 % par rapport à 1990.

NE PAS PÉNALISER LES AUTOS

En 2017, 43,3 % des émissions québécoises de GES sont attribuables au transport. Dont 34,5 % au transport routier, un peu plus que le tiers du total. Depuis 1990, alors que la baisse globale avoisine 9 %, le transport routier au Québec a augmenté son empreinte carbone de près de 50 % et 9000 kt. Spécifions néanmoins que les émissions du transport routier ont diminué de 1 % de 2016 à 2017.

«Depuis le départ, on essaie de convaincre les gens d'embarquer dans ce mouvement. Il n'y aura pas de pénalité si on prend la voiture au lieu du transport en commun. Des fois, la voiture est la seule alternative. Mais il faut faire en sorte que la voiture soit électrique quand c'est possible. Le transport, c'est large, ce n'est pas que la voiture. Mais la voiture solo demeure un défi», reconnaît-il.

L'objectif que le ministre ne laisse pas tomber pour 2020, c'est celui de mettre 100 000 véhicules électriques sur les routes du Québec pour la fin de l'année. En ce moment, nous sommes autour de 65 000.



Le ministre de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques, Benoit Charette.
— PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

Outre le transport, l'industrie (+ 2,9 %) pèse dans la balance annuelle. Surtout ses procédés industriels en hausse de 5,7 %, qui pèsent de ses 679 kt de plus dans un bilan global de + 130 kt.

«Le budget sera sans doute le meilleur indicateur de la place qu'on va accorder à l'environnement et à ce niveau-là, je suis plutôt optimiste pour la suite des choses», promet en conclusion le ministre Charette, comme quoi son premier véritable bulletin viendra ce printemps.

Bienvenue dans votre monde à vous.



Profitez du divertissement que vous voulez, grâce à cette offre incroyable.

Le Trio essentiel

- Internet UltraFibre 40
- Télé Mon Mix 10 avec Enregistreur 4K
- Téléphonie résidentielle

Maintenant, payez 90 $ par mois.
Prix régulier courant : 148,99 $ par mois.
Les prix peuvent changer pendant l'abonnement.
Frais d'installation de 60 $.

Économies garanties de 59 $ par mois pendant 12 mois.

Visitez cogeco.ca/votremonde

cogeco

Cette offre est d'une durée limitée. Des conditions s'appliquent. Les prix et les forfaits peuvent varier par région. Les prix sont sujets à changement en tout temps. Taxes en sus. Offert là où la technologie le permet. Les photos sont présentées à titre indicatif seulement. Le prix de cette offre est calculé selon les prix mensuels réguliers en vigueur moins les économies garanties mensuelles suivantes pendant 12 mois : le forfait Internet UltraFibre 40 moins 15 $, le forfait Télé Mon Mix 10 moins 11 $, l'Enregistreur TiVo moins 15 $ et le forfait Téléphonie de base moins 18 $. Les prix réguliers peuvent changer en tout temps. Votre monde à vous^MD. TiVo^MD. Visitez cogeco.ca/votremonde pour plus de détails.

LIGUE NATIONALE DE HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Boston	35	21	7	3	4	21	118	90	49	12-1-2-4	9-6-1-0	4-4-2-0	P-1
Buffalo	35	16	12	6	1	15	110	108	39	10-3-2-1	6-9-4-0	5-2-3-0	P-2
Montréal	34	16	12	5	1	14	108	108	38	8-8-3-0	8-4-2-1	5-4-1-0	G-1

SECTION MÉTROPOLITAINE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Washington	35	24	6	3	2	21	125	100	53	9-3-2-2	15-3-1-0	8-2-0-0	P-1
N.Y. Islanders	32	22	8	2	0	20	95	80	46	13-3-1-0	9-5-1-0	6-4-0-0	P-1
Caroline	34	21	11	2	0	19	113	89	44	10-5-0-0	11-6-2-0	6-3-1-0	G-2

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Pittsburgh	34	20	10	4	0	18	114	90	44	14-4-2-0	6-6-2-0	7-3-0-0	G-3
Philadelphie	34	18	11	0	5	15	105	100	41	11-2-0-4	7-9-0-1	6-4-0-0	G-1
Toronto	35	17	14	2	2	16	115	112	38	8-4-2-2	9-10-0-0	6-4-0-0	G-2
Tampa Bay	32	17	12	3	0	16	114	103	37	9-7-1-0	8-5-2-0	5-4-1-0	G-1
Floride	33	16	12	2	3	13	115	109	37	10-7-2-0	6-5-0-3	4-6-0-0	G-1
N.Y. Rangers	33	16	13	2	2	16	105	106	36	8-7-1-1	8-6-1-1	4-4-1-1	P-2
Columbus	34	14	14	5	1	14	87	101	34	9-8-1-0	5-6-4-1	4-4-2-0	G-2
Ottawa	35	14	18	2	1	14	94	113	31	9-5-0-0	5-13-2-1	3-5-2-0	P-2
New Jersey	33	11	17	1	4	10	80	116	27	5-7-1-4	6-10-0-0	3-6-0-1	G-2
Detroit	36	9	24	2	1	9	79	141	21	5-13-1-0	4-11-1-1	2-8-0-0	P-2

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
St. Louis	35	21	8	3	3	21	107	95	48	11-4-1-2	10-4-2-1	7-3-0-0	G-3
Colorado	34	22	9	3	0	22	123	92	47	10-3-2-0	12-6-1-0	8-1-1-0	G-1
Winnipeg	34	20	12	1	1	18	104	97	42	10-6-0-1	10-6-1-0	6-3-1-0	P-1

SECTION PACIFIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Arizona	36	20	12	2	2	15	100	86	44	8-8-0-1	12-4-2-1	5-4-0-1	G-1
Vegas	37	19	13	5	0	16	112	105	43	10-6-3-0	9-7-2-0	7-2-1-0	G-3
Edmonton	36	19	13	3	1	17	108	110	42	8-6-3-0	11-7-0-1	3-6-1-0	G-1

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Dallas	35	19	12	2	2	18	91	82	42	12-5-1-1	7-7-1-1	4-4-1-1	P-1
Calgary	36	18	14	4	0	15	96	108	40	10-5-2-0	8-9-2-0	7-2-1-0	P-2
Nashville	33	16	12	3	2	15	115	106	37	9-6-3-1	7-6-0-1	5-3-2-0	G-2
Minnesota	35	16	14	4	1	15	107	115	37	9-1-2-1	7-13-2-0	6-3-0-1	P-2
Vancouver	35	16	15	3	1	13	111	108	36	8-5-2-1	8-10-1-0	4-6-0-0	P-3
San Jose	36	16	18	1	1	14	98	125	34	10-9-0-0	6-9-1-1	3-6-0-1	P-1
Los Angeles	36	15	18	2	1	15	94	114	33	10-6-1-0	5-12-1-1	5-4-0-1	G-2
Chicago	35	13	16	2	4	12	95	114	32	8-8-1-2	5-8-1-2	3-6-0-1	P-1
Anaheim	35	14	17	3	1	12	89	104	32	9-7-2-0	5-10-1-1	3-6-0-1	P-2

LNH

Mardi 17 décembre
Los Angeles 4 Boston 3 (P)
Nashville 8 N.Y. Islanders 3
Anaheim 1 Philadelphie 4
Ottawa 3 Tampa Bay 4 (P)
Buffalo 3 Toronto 5
Columbus 5 Detroit 3
Caroline 6 Winnipeg 3
Pittsburgh 4 Calgary 1
Montréal 3 Vancouver 1
Minnesota 2 Vegas 3
Arizona 3 San Jose 2
Mercredi 18 décembre
Anaheim 1 New Jersey 3
Colorado 4 Chicago 1
Edmonton à St. Louis, 20h30.
Jeudi 19 décembre
Dallas à Tampa Bay, 19h.
Los Angeles à Columbus, 19h.
N.Y. Islanders à Boston, 19h.
Buffalo à Philadelphie, 19h.
Nashville à Ottawa, 19h30.
Chicago à Winnipeg, 20h.
Caroline au Colorado, 21h.
Montréal à Calgary, 21h.
Minnesota en Arizona, 21h30.
Vegas à Vancouver, 22h.
Vendredi 20 décembre
Dallas en Floride, 19h.
Toronto à N.Y. Rangers, 19h.
Washington au New Jersey, 19h.
Pittsburgh à Edmonton, 21h.
Samedi 21 décembre
Los Angeles à Buffalo, 13h.
Anaheim à N.Y. Islanders, 13h.
Winnipeg au Minnesota, 14h.
Nashville à Boston, 19h.
Montréal à Edmonton, 19h.
Philadelphie à Ottawa, 19h.
Floride en Caroline, 19h.
Tampa Bay à Washington, 19h.
Detroit à Toronto, 19h.
New Jersey à Columbus, 19h.
Chicago au Colorado, 21h.
Pittsburgh à Vancouver, 22h.
St. Louis à San Jose, 22h30.

MARQUEURS

NOTE: en date du 18 décembre.

	B	A	Pts
McDavid, Edm	20	39	59
Draisaitl, Edm	21	36	57
Mackinnon, Col	20	31	51
Marchand, Bos	18	33	51
Eichel, Buf	24	26	50
Pastrnak, Bos	28	21	49
Carlson, Was	12	33	45
Panarin, NYR	20	23	43
Huberdeau, Flo	11	30	41
Kane, Chi	18	22	40
Barkov, Flo	11	26	37
Matthews, Tor	21	15	36
Guentzel, Pit	17	19	36
Scheifele, Win	16	20	36
Pacioretty, Vegas	15	20	35
Pettersson, Van	14	21	35
Svechnikov, Car	14	21	35
Kucherov, TB	11	24	35
Hamilton, Car	12	22	34
Teravainen, Car	7	27	34
Ovechkin, Was	21	12	33
Aho, Car	20	13	33
Perron, STL	15	18	33
Olofsson, Buf	14	18	32
Kopitar, LA	14	18	32

RENDEMENT - CANADIEN

NOTE: en date du 18 décembre.

	MJ	B	A	PTS
Tatar	34	13	17	30
Weber	34	11	17	28
Gallagher	34	14	13	27
Danault	34	7	19	26
Domi	34	6	16	22
Armia	32	11	9	20
Petry	34	3	13	16
Drouin	19	7	8	15
Suzuki	34	6	9	15
Lehkonen	34	6	7	13
Cousins	28	5	6	11
Chiarot	34	4	7	11
Thompson	34	2	7	9
Mete	26	3	5	8
Kotkaniemi	22	3	2	5
Weal	26	3	1	4
Byron	19	1	3	4
Reilly	12	0	4	4
Kulak	23	0	2	2
Fleury	28	1	0	1
Hudon	9	0	1	1
Price	27	0	0	0
Poehling	7	0	0	0
Leskinen	5	0	0	0
Barber	4	0	0	0
Peca	4	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DP	F	Ba	JB	Moy	%Arr.
Price	14	10	3	7	5	1	2,85	,908
Primeau	1	1	0	5	0		2,52	,931
Kinkaid	1	1	3	2	4	0	4,24	,875

RENDEMENT - SÉNATEURS

NOTE: en date du 18 décembre.

	MJ	B	A	PTS
Duclair	35	19	7	26
Pageau	35	16	8	24
Brown	35	6	15	21
Chabot	35	3	18	21
Tkachuk	35	11	8	19
Tierney	35	4	15	19
Ennis	35	8	9	17
Namestnikov	32	7	10	17
Borowiecki	35	3	8	11
Paul	30	3	6	9
Brown	20	1	7	8
Zaitsev	32	0	8	8
White	28	2	5	7
Hainsey	35	1	6	7
Anisimov	17	5	1	6
Demelo	32	0	6	6
Chlapik	18	2	3	5
Ryan	16	1	3	4
Brannstrom	25	0	3	3
Sabourin	11	1	1	2
Beaudin	17	0	1	1
Davidsson	6	0	1	1
Boedker	6	0	1	1
Goloubef	9	0	0	0
Lajoie	4	0	0	0
Veronneau	4	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DP	F	Ba	JB	Moy	%Arr.
Nilsson	9	9	2	5	8	0	3,18	,908
Anderson	5	8	0	4	2	0	3,01	,901
Hogberg	0	1	1	7	0		2,56	,913

HOCKEY

LNAH

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Laval	18	12	4	1	1	93	75	26
Thet. Mines	16	12	4	0	0	70	50	24
Sorel-Tracy	15	9	5	0	1	51	51	19
Riv.-du-Loup	16	8	7	1	0	59	62	17
Jonquière	15	3	8	3	1	56	73	10
St-Georges	16	4	10	0	2	54	72	10

Samedi 7 décembre
Sorel-Tracy 1 Thet. Mines 4
Dimanche 8 décembre
St-Georges 7 Laval 6 (F)
Vendredi 13 décembre
St-Georges 3 Thet. Mines 5
Riv.-du-Loup 3 Laval 6
Jonquière 4 Sorel-Tracy 7
Samedi 14 décembre
Thet. Mines 2 Riv.-du-Loup 7
Sorel-Tracy 5 Jonquière 4 (F)
Laval 3 St-Georges 4 (P)
Jeudi 19 décembre
St-Georges à Sorel-Tracy, 20h.
Vendredi 20 décembre
Thet. Mines Riv.-du-Loup, 20h.
Laval à St-Georges, 20h.
Sorel-Tracy à Jonquière, 20h.
Samedi 21 décembre
Jonquière à Thetford, 19h
Vendredi 27 décembre
St-Georges à Thetford, 20h
Jonquière à Laval, 20h
Sorel-Tracy à Riv.-du-Loup, 20h

HOCKEY

JUNIOR AAA

Division 91.9 Sports

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Longueuil	27	22	4	0	1	155	58	45
Princeville	29	20	4	1	4	160	110	45
Côte du Sud	29	17	11	1	0	117	111	35
Granby	29	12	14	3	0	118	139	27
Chambly	30	12	16	2	0	115	149	26
St-Gabriel	29	5	22	1	1	95	174	12

Division Trevi

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Valleyfield	31	24	5	2	0	152	76	50
St-Jérôme	29	19	9	1	0	135	82	39
Terrebonne	28	17	10	0	1	130	96	35
Gatineau	30	11	18	1	0	107	151	23
Montréal-Est	28	9	18	1	0	99	149	19
West Island	29	6	22	0	1	85	173	13

Jeudi 19 décembre
Longueuil à Valleyfield, 19h30.
Vendredi 20 décembre
Valleyfield à St-Jérôme, 19h.
Princeville à Côte Sud, 19h30.
Chambly à Longueuil, 19h30.
Mtl-Est à Terrebonne, 19h30.
St-Gabriel à Granby, 19h45.
West Island à Gatineau, 20h.
Samedi 21 décembre
St-Jérôme à Terrebonne, 14h.
Côte du Sud à Montréal-Est, 16h.
Dimanche 22 décembre
Granby à St-Gabriel, 15h.
Gatineau à Chambly, 16h.

HOCKEY

LHJMQ

SECTION EST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Chicoutimi	33	24	6	3	0	128	93	51
Rimouski	34	20	8	3	3	144	106	46
B.-Comeau	33	13	15	4	1	98	112	31
Québec	33	13	19	0	1	104	134	27

SECTION OUEST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
R.-Noranda	33	18	12	2	1	109	110	39
B.-Boisbriand	33	16	14	2	1	106	125	35
Val-d'Or	33	15	13	5	0	111	120	35
Gatineau	31	7	21	3	0	89	130	17

SECTION MARITIMES

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Moncton	33	24	9	0	0	139	90	48
Charlottetown	36	20	12	4	0	109	108	44
Cap-Breton	33	17	13	2	1	127	116	37
St-Jean	35	17	17	1	0	129	148	35
Halifax	33	15	15	2	1	96	111	33
A.-Bathurst	33	5	22	3	3	87	140	16

SECTION CENTRE

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Sherbrooke	34	27	5	2	0	146	77	56
Drummondville	34	21	13	0	0	126	117	42
Shawinigan	33	18	15	0	0	124	118	36
Victoriaville	35	11	17	4	3	100	117	29

Pause jusqu'au 28 décembre

MARQUEURS

NOTE: en date du 17 décembre.

	MJ	B	A	Pts
Lafrenière, Rimouski	32	23	47	70
Paré, Rimouski	34	31	31	62
Khovanov, Moncton	26	20	33	53
Sokolov, C.-B.	30	24	27	51
Robert, Sherbrooke	26	18	32	50
Simoneau, Drummond	33	19	30	49
Pelletier, Moncton	26	18	31	49
Bourque, Shaw.	32	19	27	46
Francis, C.-B.	33	15	30	45
Voyer, Sherbrooke	34	21	23	44
Lavoie, Halifax	30	18	26	44
Beaucage, R.-N.	33	26	17	43
Zavgorodniy, Rimouski	23	16	27	43
Houde, Chicoutimi	33	16	27	43
Trépanier, Shaw.	30	22	20	42
Trépanier, Halifax	30	22	20	42
Mercer, Drummondville	26	18	24	42
Guay, Rimouski	35	16	26	42
Guay, St-Jean	35	16	26	42
Harvey-Pinard, Chic	33	17	24	41
Groulx, Halifax	26	15	26	41
Abramov, Victoriaville	35	21	19	40
Belliveau, Rimouski	34	7	32	39
Boudrias, C.-B.	31	19	19	38
Burns, St-Jean	35	20	17	37

UNIVERSITAIRE

Division Est

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Carleton	18	15	2	1	0	66	45	31
UQTR	18	13	3	1	1	70	46	28
Ottawa	17	12	4	0	1	55	45	25
McGill	16	9	6	1	0	53	44	19
Concordia	16	6	7	3	0	50	53	15
Queen's	17	7	9	0	1	44	46	15
Ontario Tech	18	6	9	3	0	43	53	15
Nipissing	18	6	9	1	2	52	69	15
RMC	17	6	11	0	0	50	76	12
Laurentienne	18	3	13	1	1	45	77	8

Division Ouest

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Toronto	16	14	2	0	0	73	40	28
Windsor	17	12	4	0	1	53	41	25
Ryerson	17	11	4	1	1	59	50	24
Guelph	16	9	4	3	0	68	52	21
Brock	17	10	6	1	0	58	47	21
Lakehead	16	7	7	2	0	48	61	16
Waterloo	17	7	9	1	0	50	65	15
Laurier	17	6	9	2	0	52	53	14
Western	15	5	7	3	0	50	62	13
York	17	5	11	1	0	41	55	11

Pause des Fêtes, de retour le 2 janvier

COLLÉGIAL

Nord-Est

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Thetford	24	15	8	0	1	89	66	31
St. Lawrence	24	14	7	3	0	101	78	31
Ste-Foy	26	10	11	1	4	78	99	25
Alma	23	10	11	1	1	69	87	22

Centre-du-Québec

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Lennoxville	25	18	5	2	0	112	64	38
St-Hyacinthe	24	12	7	4	1	86	79	29
Sorel-Tracy	25	13	10	1	1	84	79	28
Laflèche	25	10	11	3	1	61	80	24

Sud-Ouest

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
St-Laurent	24	18	6	0	0	100	68	36
A.-Laurendeau	24	15	7	1	1	92	74	32
Lionel-Groulx	25	6	16	2	1	54	108	15
Abitibi-T.	23	5	15	2	1	52	97	13

Pause des Fêtes, de retour le 10 janvier

LIGUE AMÉRICAINE

ASSOCIATION DE L'EST

Section Atlantique

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Hartford	30	16	7	2	5	83	81	39
Providence	30	18	9	1	2	103	79	39
Hershey	28	14	9	2	3	75	77	33
Scranton	28	14	10	3	1	79	82	32
Springfield	30	15	14	1	0	89	85	31
Charlotte	28	13	12	3	0	80	80	29
Lehigh Valley	28	11	12	1	4	66	77	27
Bridgeport	29	10	15	3	1	63	98	24

Section Nord

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Rochester	26	18	4	2	2	88	60	40
Toronto	27	17	7	2	1	94	78	37
Laval	31	15	12	3	1	86	93	34
Belleville	26	16	9	1	0	92	84	33
Utica	28	15	10	1	2	99	85	33
Syracuse	27	15	10	2	0	89	86	32
Cleveland	28	13	12	1	2	82	75	29
Binghamton	27	8	15	4	0	72	97	20

ASSOCIATION DE L'OUEST

Section Centrale

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Milwaukee	29	20	4	3	2	103	69	45
Rockford	27	16	10	0	1	79	80	33
Iowa	28	13	11	2	2	75	85	30
San Antonio	29	10	11	5	3	81	85	28
Manitoba	30	14	16	0	0	83	89	28
Chicago	30	13	15	2	0	76	90	28
Grand Rapids	29	12	14	1	2	87	101	27
Texas	28	11	14	1	2	80	99	25

Section Pacifique

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Tucson	26	21	5	0	0	95	63	42
Stockton	25	17	5	1	2	101	79	37
Ontario	27	12	11	3	1	72	92	28
Colorado	25	12	10	2	1	72	74	27
Bakersfield	25	10	11	3	1	71	88	24
San Diego	23	10	11	1	1	73	73	22
San Jose	24	9	13	0	2	81	85	20

Dimanche 15 décembre
Springfield 0 Providence 5
Rockford 4 Toronto 2
Lehigh Valley 1 Hershey 3
Iowa 3 Ontario 4
San Jose 2 Stockton 5
Mardi 17 décembre
San Antonio 1 Chicago 4
Manitoba 3 Colorado 5
Rockford 3 Laval 2 (F)
Hartford 3 Charlotte 6
Grand Rapids 3 San Diego 2 (F)
Mercredi 18 décembre
Manitoba Colorado, 13h05.
Syracuse à Bridgeport, 19h.
Hartford 1 Charlotte 7
Utica à Belleville, 19h.
Providence à Scranton, 19h05.
Rochester à Binghamton, 19h05.
San Antonio à Milwaukee, 20h.
Iowa à Stockton, 22h.
Ontario à San Jose, 22h.
Vendredi 20 décembre
Ontario à Tucson, 13h05.
Belleville à Syracuse, 19h.
Laval à Utica, 19h.
Providence à Scranton, 19h05.
Bridgeport à Springfield, 19h05.
Binghamton à Rochester, 19h05.
Cleveland à Milwaukee, 20h.
Texas à Rockford, 20h.
Grand Rapids à Iowa, 20h.
San Jose à San Diego, 22h.
Samedi 21 décembre
Bakersfield Colorado, 13h05.
Ontario à Tucson, 13h05.
Lehigh Valley à Charlotte, 18h.
Cleveland à Rockford, 19h.
Scranton à Bridgeport, 19h.
Providence à Hartford, 19h.
Springfield à Hershey, 19h.
Binghamton à Syracuse, 19h.
Toronto à Belleville, 19h.
San Antonio à Manitoba, 19h.
Utica à Rochester, 19h05.
Texas à Chicago, 20h.
Grand Rapids à Iowa, 20h.
Stockton à San Diego, 22h.

MIDGET AAA

SECTION LA COOP

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Lévis	27	17	8	2	0	101	68	52
Jonquière	28	16	9	2	1	82	79	50
St-François	27	15	8	1	3	118	84	48
Trois-Rivières	28	15	9	2	2	79	59	48
Notre-Dame	28	5	21	1	1	72	123	15

SECTION TACKS

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Magog	28	22	5	0	1	103	58	64
Châteauguay	28	15	10	1	2	115	105	45
Lac-St-Louis	27	14	9	1	3	103	95	43
St-Hyacinthe	29	13	14	1	1	82	101	37
C.C.-LeMoy.	26	8	16	1	1	59	102	23

SECTION C.C.M.

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
L.-Montréal	27	17	10	0	0	74	74	48
Gatineau	27	14	12	0	1	91	89	42
St-Eustache	26	14	10	2	0	90	81	40
Amos	28	12	14	1	1	84	95	35
C.E.-Blondin	26	8	17	1	0	57	97	25

Pause des Fêtes, de retour le 9 janvier

FOOTBALL

NFL

ASSOCIATION AMÉRICAINE

SECTION EST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
x-N.-Angleterre	11	3	0	,786	372	181
x-Buffalo	10	4	0	,714	291	222
N.Y. Jets	5	9	0	,357	247	343
Miami	3	11	0	,214	241	435

SECTION NORD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
c-Baltimore	12	2	0	,857	472	257
Pittsburgh	8	6	0	,571	269	259
Cleveland	6	8	0	,429	297	329
Cincinnati	1	13	0	,071	211	359

SECTION SUD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Houston	9	5	0	,643	341	330
Tennessee	8	6	0	,571	339	279
Indianapolis	6	8	0	,429	303	329
Jacksonville	5	9	0	,357	250	353

SECTION OUEST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
c-Kansas City	10	4	0	,714	394	284
Oakland	6	8	0	,429	274	386
Denver	5	9	0	,357	239	284
L.A. Chargers	5	9	0	,357	299	290

ASSOCIATION NATIONALE

SECTION EST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Dallas	7	7	0	,500	378	288
Philadelphie	7	7	0	,500	334	328
N.Y. Giants	3	11	0	,214	283	382
Washington	3	11	0	,214	215	347

SECTION NORD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
x-Green Bay	11	3	0	,786	330	283
Minnesota	10	4	0	,714	378	259
Chicago	7	7	0	,500	256	253
Detroit	3	10	1	,250	304	373

SECTION SUD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
c-La N.-Orléans	11	3	0	,786	378	303
Tampa Bay	7	7	0	,500	416	398
Atlanta	5	9	0	,357	329	365
Caroline	5	9	0	,357	324	390

SECTION OUEST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
x-Seattle	11	3	0	,786	371	345
x-San Francisco	11	3	0	,786	419	258
L.A. Rams	8	6	0	,571	332	306
Arizona	4	9	1	,321	310	398

Dimanche 15 décembre
Miami 20 N.Y. Giants 36
Nouvelle-Angleterre 34 Cincinnati 13
Seattle 30 Caroline 24
Tampa Bay 38 Detroit 17
Houston 24 Tennessee 21
Denver 3 Kansas City 23
Philadelphie 37 Washington 27
Chicago 13

ALOUETTES

Les recherches d'un DG sont interrompues

FRÉDÉRIC DAIGLE
La Presse canadienne

MONTRÉAL — Il y a presque un an jour pour jour, les Alouettes de Montréal n'avaient plus de place pour Éric Deslauriers au sein de leur organisation. Mercredi, il a été nommé directeur des opérations football du club.

Dans ce rôle, il secondera l'éventuel directeur général de l'équipe. Mais les Alouettes ont également annoncé mercredi que le processus de recherche d'un candidat était suspendu à la demande de la Ligue canadienne de football, « en raison de limitations découlant de la vente de l'équipe ».

La LCF a formulé cette demande aux Alouettes le 12 décembre dernier, mais la formation montréalaise ne l'a rendue publique que six jours plus tard. La haute direction de l'équipe n'a pas commenté davantage ce dossier. Les demandes d'entrevue auprès de la LCF sont demeurées sans réponse.

Victime du nouveau plafond salarial imposé aux opérations football par la LCF, Deslauriers — qui venait de passer huit saisons avec les Alouettes comme receveur de passes et quatre autres au sein des opérations football du club — a pour la première fois dû se chercher du travail dans la vie.

« C'était la première fois que j'écrivais un curriculum vitae, a-t-il indiqué en entrevue avec *La Presse canadienne*. De chercher "un vrai job" m'a fait réaliser à quel point j'aimais travailler dans le football. »

N'étant pas prêt à faire le saut hors du football, il est demeuré impliqué, assistant notamment à la séance d'entraînement régionale des espoirs (« combine »). Lors des matchs locaux des Alouettes, il était présent au stade Percival-Molson.

« Je ne pensais pas revenir au sein de l'organisation, mais je l'espérais », a-t-il noté. Au point où il a refusé des offres d'autres formations.

« C'est certain que j'ai parlé à quelques équipes. J'ai même eu quelques offres : certains clubs voulaient savoir où j'en étais dans ma carrière. Oui, je voulais demeurer dans le football, mais les circonstances n'étaient pas les bonnes pour moi, alors ça ne s'est jamais produit. Je peux dire aujourd'hui que je suis content de ne pas avoir accepté d'offre ! »

UNE PROMOTION

Pour Deslauriers, qui a accepté un contrat d'une saison, il s'agit d'une promotion, lui qui a occupé les fonctions de coordonnateur du personnel des joueurs à compter de juillet 2019.

L'ancien receveur avait été coordonnateur du repêchage de la formation montréalaise de 2016 à 2018. Le président et chef de la direction des Alouettes, Patrick Boivin, et son conseiller spécial Wally Buono, ne l'ont toutefois pas rencontré pour le poste de directeur général avant d'interrompre leurs recherches.

« C'est certain que je vais faire plusieurs tâches de concert avec le directeur général, a expliqué Deslauriers, qui a soulevé la coupe Grey en 2009 et 2010. Mes tâches seront définies de façon plus exacte une fois que cette personne entrera en poste. En attendant, je vais superviser tout ce qui a trait au personnel des joueurs, préparer des rapports sur les joueurs autonomes pour le mois de février, ce genre de choses. (…) En 2020, je continuerai d'encadrer les joueurs comme je l'ai fait l'an dernier, tout en ajoutant la direction du service de dépistage à mes tâches. »

Comme ce fut le cas pour la grande majorité de la saison 2019, la gestion quotidienne de l'équipe continuera de se faire en comité, composé de Boivin, de l'entraîneur-chef et coordonnateur à l'attaque Khari Jones, de Buono, ainsi que de Deslauriers, qui se joint au groupe. Un nom manque à cette liste : celui de Joe Mack.

Le directeur général adjoint du personnel des joueurs est toujours sous contrat avec l'organisation, mais pour peu de temps : son pacte vient à échéance le 31 décembre prochain. Selon ce que *La Presse canadienne* a appris, Mack aurait été prêt à accepter un rôle plus important au sein de l'organisation, mais ne serait pas intéressé par un travail en comité, notamment en raison du voyagement que cela lui demandait. L'organisation n'écarterait toutefois pas la possibilité de le ramener dans d'autres fonctions l'an prochain.

Ce sont donc Deslauriers, Boivin, Buono et Jones qui participeront à la réunion annuelle des directeurs généraux de la LCF, le 7 janvier prochain, à Blue Mountains, en Ontario.



Éric Deslauriers a été promu directeur des opérations football des Alouettes. — PHOTO ARCHIVES LA PRESSE



Samuel Piette — PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

IMPACT

Samuel Piette signe un nouveau contrat de trois ans

La Presse canadienne

MONTRÉAL — Samuel Piette est un atout pour l'Impact de Montréal par son jeu sur le terrain et son implication à l'extérieur de la pelouse. Il semble que d'autres équipes dans l'univers du soccer en sont conscients à un point tel, peut-être, d'avoir créé un rapprochement hâtif entre les deux parties et d'assurer que l'athlète de Repentigny passe plusieurs autres saisons dans son patelin.

À une semaine de Noël, l'Impact et Piette se sont fait mutuellement plaisir en prolongeant leur association jusqu'en 2022, au minimum.

Par voie de communiqué mercredi, la direction de l'équipe de la MLS a confirmé que son milieu de terrain québécois, l'un des joueurs les plus en vue et les plus populaires au sein de l'Impact, avait signé un contrat de trois saisons, assorti d'une année d'option pour 2023.

« Nous sommes très heureux, tout comme lui, d'avoir conclu cette entente qui démontre un respect mutuel car il y avait un intérêt de part et d'autre d'en venir à cette conclusion », a déclaré Olivier Renard, directeur sportif de l'Impact, dans le communiqué officiel.

« Nous voulions que Samuel demeure avec le club et je tiens à le remercier de faire confiance à notre projet. Il pourra continuer d'y contribuer sur le terrain comme à l'extérieur. »

PRESSION EXTERNE

Lors d'une rencontre avec les médias au Centre Nutrilait, Piette a fait allusion à l'intérêt qui lui aurait été manifesté de l'extérieur de Montréal. Toutefois, il s'est limité à dire que ça venait de l'intérieur de la MLS, et aussi de l'extérieur du circuit nord-américain.

« Il y avait déjà des discussions entre le club et moi, qui étaient plus ou moins concrètes. Ç'a s'est toujours fait dans le respect. Jamais je n'ai pensé que le club ne me respectait pas ou que mes demandes étaient exagérées », a d'abord déclaré l'athlète de 25 ans.

« L'une des raisons principales, je pense, c'est le fait qu'il y a eu des intérêts d'autre part, a-t-il ajouté pour expliquer le dénouement. Veux, veux pas, je pense que ç'a mis un peu de pression sur le club, sans nécessairement m'offrir quelque chose à tout prix le plus vite possible. Je pense que du côté de l'Impact, on voulait conclure quelque chose avec moi, et c'était la même chose de mon côté. Ça n'a fait qu'accélérer le processus. »

L'entente consentie à Piette vient donc effacer l'année d'option prévue à son contrat, une clause que l'Impact avait levée au cours des dernières semaines et qui allait prendre force la saison prochaine.

Piette est pleinement satisfait de la durée du contrat.

« C'était l'une de mes conditions d'avoir des années garanties ici à Montréal, de savoir que mon futur était sécurisé à long terme. Je viens juste d'avoir 25 ans, je ne suis pas nécessairement vieux. Donc, de pouvoir savoir que je vais être ici pour une autre période de trois ans, minimum, ça fait amplement mon affaire. »

À sa première sortie publique depuis l'embauche de Thierry Henry, Piette s'est dit optimiste face à la direction vers laquelle l'équipe semble aller. Aussi, il s'est rendu compte que le fait de jouer devant son public apporte des sensations qu'il n'aurait pas pu ressentir dans une autre ville.

Sylvestre choisit les Patriotes

L'ancien des Cataractes va tonifier la ligne bleue



LOUIS-SIMON GAUTHIER
ls.gauthier@lenouvelliste.qc.ca



La carrière junior de Gabriel Sylvestre s'est échelonnée sur cinq saisons, à Shawinigan et Moncton. —PHOTO: OLIVIER CROTEAU

TROIS-RIVIÈRES — Les Patriotes ont confirmé mercredi une acquisition de taille... dans tous les sens du terme. L'ex-défenseur format géant des Cataractes de Shawinigan, Gabriel Sylvestre, a accepté de rejoindre les rangs de la formation universitaire. Il portera les couleurs de l'UQTR après les Fêtes.

L'arrivée de Sylvestre solidifiera la ligne bleue des Patriotes. Si l'équipe a connu du succès dans la première moitié du calendrier, elle a aussi été brassée par certains adversaires plus matures, notamment sur le plan physique. Une tendance se dégageait clairement du côté de la défensive, bien que l'entraîneur-chef Marc-Étienne Hubert ait fait le plein de bons joueurs dans ce département.

«Ce n'est rien contre les gars en place, ils nous amènent une autre dimension dans notre jeu collectif et ils contribuent à nos bons résultats. Sauf que du côté du gabarit, on constatait un désavantage face à des puissances du circuit, comme Carleton ou Ottawa. Si on veut battre ces clubs, on doit miser en partie sur l'aspect robustesse.»

C'est là qu'entre en scène Gabriel Sylvestre. L'athlète de 6 pieds 4 pouces a joué une douzaine de parties dans la Ligue ECHL, avec les Mariners du Maine, avant de dire oui à Hubert. De 2014 à 2019, le grand droitier a disputé cinq saisons dans la LHJMQ, avec Shawinigan et Moncton. Parmi ses faits d'armes, il a pris part à la finale de la Coupe du Président, dans l'uniforme des Cataractes en 2016.

«On se grossit, mais on s'améliore surtout», fait valoir l'entraîneur-chef des Patriotes, qui sait déjà où son nouveau poulain se rendra utile. «Gabriel est un meneur naturel. Il va prendre beaucoup de minutes en désavantage numérique, nous ne serons pas inquiets de l'envoyer dans la mêlée face aux meilleurs trios de l'autre équipe. Je crois qu'il est parfaitement moulé pour la ligue universitaire.»

Hubert reconnaît au passage qu'il avait hâte de trouver un successeur aux défenseurs au gabarit imposant qui sont passés par le campus trifluvien ces dernières années. Les noms de Jonathan Deschamps, Raphaël Maheux, Allan Caron et Alexandre Leclerc lui viennent en tête.

«C'était mon seul dossier d'ouvert pour le retour en janvier, alors je peux dire mission accomplie! Toutes les universités avaient de l'intérêt pour lui. Gabriel est un bon étudiant, il a toujours été honnête avec nous: il voulait tester le hockey professionnel, c'est pourquoi il a entamé la saison dans la East Coast. Il a pris une décision pour la suite de sa carrière et nous sommes très heureux de l'accueillir.»

«C'était mon seul dossier d'ouvert pour le retour en janvier, alors je peux dire mission accomplie! Toutes les universités avaient de l'intérêt pour lui»

— Marc-Étienne Hubert

Sylvestre rejoindra ses nouveaux coéquipiers entre Noël et le jour de l'An, pour ses premières séances d'entraînement. Il sera en uniforme le 3 janvier, contre Carleton à Ottawa.

CÔTÉ-CAZENAVE CHOISIT L'UQTR

Les Patriotes ont par ailleurs annoncé que le gardien des Remparts de Québec, Tristan Côté-Cazenave, continuerait sa carrière dans le hockey universitaire, pour la saison 2020-21.

Ce dernier devrait donc appuyer Mathieu Bellemare devant le filet la saison prochaine, alors que Sébastien Auger écoule présentement ses derniers mois d'éligibilité avec les Patriotes.

Leblanc s'impose déjà à l'UQTR

MICHEL TASSÉ
michel.tasse@lavoixdelest.ca



William Leblanc a déjà amassé 16 points en 18 matchs avec les Patriotes de l'Université du Québec à Trois-Rivières. — PHOTO UQTR

GRANBY — William Leblanc a marqué les Inouk. Deuxième meilleur marqueur de l'histoire de l'équipe derrière Érik Longtin, il détient le record du plus grand nombre de buts inscrits en une saison, avec 57. Ses performances et le spectacle qu'il offrait à chacun des matchs, ou presque, ont inspiré l'auteur de ces lignes à lui donner le surnom de « Will The Thrill » en 2018-2019.

Leblanc, qui est âgé de 21 ans, porte maintenant les couleurs des Patriotes de l'Université du Québec à Trois Rivieres. Et si on fie à sa récolte de huit buts et 16 points en 18 matchs depuis le début de la saison, on peut dire que l'adaptation à un autre niveau de jeu se passe plutôt bien.

« Effectivement, ça va bien, lance Leblanc, qui profite du congé des Fêtes pour passer du temps en famille chez lui, à Drummondville. Le hockey universitaire, c'est plus rapide et les gars sont plus gros et ont plus d'expérience, mais l'ajustement s'est fait en douceur. Je suis content de la manière que ça se passe. »

Leblanc étudie en enseignement à l'UQTR. Il en a pour quatre ans à aider les Patriotes, une grande tradition de hockey au Québec et au Canada.

« Concilier études universitaires et hockey est un beau défi, avoue-t-il. Avec les Patriotes, on s'entraîne à tous les jours, on va au gymnase, on voyage. C'est prenant et ça prend de la discipline pour réussir partout. Mais j'aime ma nouvelle vie. »

Leblanc n'a pas mis de temps à gagner la confiance de l'entraîneur Marc-Étienne Hubert, lui qui joue déjà en avantage numérique et en désavantage numérique.

« Quand je dis que le hockey universitaire, c'est rapide, je parle autant de la vitesse d'exécution que du coup de patin des gars. Dans la Ligue junior AAA, j'avais le temps de penser à ce que j'allais faire quand j'avais la rondelle, ce qui n'est pas le cas ici. Le calibre de jeu du hockey universitaire est vraiment sous-estimé. »

À la pause des Fêtes, les Patriotes ont une fiche de 13 victoires, trois défaites et deux défaites en bris d'égalité. Ils se retrouvent au deuxième rang de la section Est de la conférence de l'Ontario, derrière les Ravens de l'Université Carleton d'Ottawa (15-2-1), qu'ils visiteront d'ailleurs le 3 janvier.

« On a une équipe jeune et nos succès surprennent bien du monde. J'arrive au début d'un cycle et je vais grandir avec l'équipe. En ce sens, je suis arrivé au bon moment. »

ECHL

«Ça prend une réponse rapidement»



STEVE TURCOTTE
steve.turcotte@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Parce que les premiers pourparlers ont eu lieu en mai, le commissaire de la ECHL, Ryan Crelin, se dit un peu surpris que la Ville de Trois-Rivières n'ait pas encore statué sur le projet d'expansion qui lui a été soumis par Dean MacDonald. Crelin se garde bien de mettre de la pression, mais il confirme que son circuit avait besoin d'une réponse à la mi-décembre.

«Planifier une saison n'est pas une mince tâche, c'est la raison pour laquelle la mi-décembre était la cible. Elle peut s'étirer un peu mais ça prend une réponse rapidement», explique Crelin, qui complète sa deuxième saison à la barre de ce circuit.

Crelin ne veut pas statuer clairement sur une nouvelle date butoir. Les gouverneurs de la Ligue ont un certain pouvoir discrétionnaire dans un dossier du genre. Mais ce qui est certain à ses yeux, c'est qu'à la réunion du circuit du 21 janvier, tout doit être en place. «Pour nous, cette réunion est très importante pour préparer la prochaine saison. De toute façon, c'est la même chose pour une potentielle équipe d'expansion, qui se bat déjà contre le temps afin que tout soit en place pour amorcer ses activités en septembre prochain. Une franchise professionnelle, pour connaître du succès, doit avoir du temps pour se préparer. Plus vite Dean MacDonald a le feu vert, plus vite il peut mettre son plan en place.»



Pendant que les travaux vont bon train à l'intérieur du Colisée, les autorités de la ECHL espèrent être fixés rapidement sur le projet d'y installer une équipe d'expansion. — PHOTO OLIVIER CROTEAU

Vous l'aurez deviné, Crelin semble encore optimiste sur les chances de son circuit de séduire les élus trifluviens. Surtout que MacDonald entend faire la démonstration que le nouveau Colisée peut abriter deux équipes. «Il a l'expertise pour le démontrer, c'est ce que les Growlers font avec une équipe de basket-ball à St.John's. C'est une belle opportunité pour la Ville de maximiser son nouveau Colisée.»

De son côté, MacDonald a reçu un courriel de la Ville en fin d'après-midi mercredi, l'invitant à déposer une proposition détaillée et écrite pour l'occupation du Colisée dans les meilleurs délais. Le maire Jean Lamarche lui rappelle dans le courriel que la Ville écarte complètement l'idée de céder la gestion complète du nouveau Colisée, mais qu'il est disposé à le rencontrer afin de discuter de la proposition qui lui sera acheminée.

Rappelons que la Ville de Trois-Rivières étudie deux options pour meubler le Colisée. Outre l'intérêt de la ECHL, les Patriotes de l'UQTR ont manifesté le désir d'être les principaux locataires. Leur projet doit aussi être déposé aux autorités municipales en janvier.

Les Islanders vont retirer les chandails de Tonelli et Goring

La Presse canadienne

EAST MEADOW, N.Y. — Les Islanders de New York ont annoncé qu'ils vont retirer les numéros 27 et 91 qu'ont portés John Tonelli et Butch Goring, qui ont tous deux contribué aux quatre conquêtes consécutives de la coupe Stanley de l'équipe entre 1980 et 1983.

Tonelli, qui a passé huit campagnes avec les Islanders, sera honoré le 21 février avant le match contre les Red Wings de Detroit. Goring, qui a arboré les couleurs de l'équipe pendant six saisons, aura droit au même honneur huit jours plus tard alors que les Bruins de Boston seront les visiteurs.

Les chandails de Tonelli et de Goring rejoindront ceux de Denis Potvin, Clark Gillies, Bryan Trottier, Mike Bossy, Bob Nystrom et de Billy Smith à titre de joueurs dont les chandails ont été retirés dans l'histoire des Islanders.

Tonelli a été un choix de deuxième ronde des Islanders - 33e au total - lors de la séance de sélection de 1977. Il a fait ses débuts avec l'équipe la saison suivante et a pris part à 594 matchs, récoltant 544 points, dont 206 buts. «Les exploits que nous avons réalisés en équipe demeureront les plus beaux souvenirs de ma carrière, a déclaré Tonelli. De savoir que mon numéro sera retiré au même titre que ceux de plusieurs de mes anciens coéquipiers représente un honneur incroyable.»

Anders Lee, l'actuel capitaine des Islanders, arbore le numéro 27 depuis son arrivée avec l'équipe en 2012-2013. «J'ai parlé avec Anders et sachant à quel point il est un remarquable leader, je lui ai dit que je serais honoré s'il continuait de porter notre numéro jusqu'à la fin de sa carrière», a déclaré Tonelli.

Quant à Goring, il s'est joint aux Islanders en mars 1980, dans un échange avec les Kings de Los Angeles. Il a amassé 195 points, dont 87 buts, en 332 matchs avec les Islanders, et ajouté 68 points en 99 matchs éliminatoires.

En 1981, après que les Islanders eurent vaincu les North Stars du Minnesota en finale, Goring s'est vu remettre le trophée Conn-Smythe à titre de joueur le plus utile des séries éliminatoires. Il avait alors obtenu dix buts et dix mentions en 18 parties.

Blanchette s'en va à Rimouski

Les Cataractes obtiennent un choix de 8e tour

STEVE TURCOTTE
steve.turcotte@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Justin Blanchette n'est pas resté bien longtemps sur les lignes de côté.

Le vétéran gardien de 19 ans, qui a perdu son casier chez les Cataractes à la suite de l'acquisition de Charles-Antoine Lavallée, un gardien de 17 ans, dimanche, a trouvé à son tour preneur sur le marché des transactions.

C'est à Rimouski que Blanchette va poursuivre son parcours, l'Océanic ayant mis la main sur ses droits en retour d'un choix de huitième tour.

Le directeur-gérant Martin Mondou n'accordait pas tant d'importance au retour dans cette transaction. Sa priorité, c'était de trouver un nouveau port d'attache à Blanchette dans la LHJMQ.

«Le côté humain prend le dessus dans un dossier comme celui-là. Justin est dans la ligue depuis quatre ans. Il nous a rendu de bons services durant son séjour à Shawinigan. On a eu la chance de mettre la main sur un jeune gardien de talent qui s'intègre à notre noyau, on ne pouvait pas laisser passer ça. Mais le sort de Justin nous tenait à coeur. L'Océanic cherchait un gars d'expérience pour épauler Colten Ellis. Je suis convaincu qu'il fera un très bon boulot», soulignait Mondou.



Acquis à pareille date l'an dernier, Justin Blanchette a connu ses meilleurs moments dans l'uniforme des Cataractes en séries, le printemps dernier. – PHOTO: OLIVIER CROTEAU

Blanchette connaissait une saison difficile. Il avait pourtant obtenu le premier départ de la saison à Rouyn-Noranda.

Mais par la suite, Antoine Coulombe l'avait éclipsé pour s'emparer du rôle de gardien numéro un.

Blanchette montrait une fiche de quatre victoires et sept défaites, une moyenne de 5,08 et un pourcentage d'efficacité de ,851. Par contre, en séries l'an dernier, il avait été brillant, signant deux victoires face aux Huskies de Rouyn-Noranda au premier tour.

Price a retrouvé le sourire

RICHARD LABBÉ
La Presse



Depuis le début de décembre, Carey Price présente une fiche de 4-2, une moyenne de buts accordés de 1,67 et un taux d'efficacité de ,944. De toute évidence, il a retrouvé ses repères. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

CALGARY — Quand on demande à Carey Price de nous expliquer ce qui va mieux pour lui ces jours-ci, puis accessoirement, à partir de quand, au juste, ça s'est mis à mieux aller, il nous offre une réponse somme toute assez simple : «On joue mieux».

Aussi, quand on lui demande de nous expliquer un peu pourquoi il joue mieux en décembre, le gardien du Canadien fait encore dans le très concis : «Je ne sais pas. Parce qu'il faut se remettre en marche en milieu de saison, j'imagine.»

Alors voilà. Ces révélations ont été obtenues mercredi après-midi, à la suite de l'entraînement du Canadien à Calgary. Le gardien vedette du Canadien, c'est bien connu, est un homme de peu de mots et, s'il a du mal à expliquer ses récents succès, c'est peut-être parce que ses chiffres peuvent le faire à sa place. Ainsi, depuis le début du mois de décembre, c'est une fiche de 4-2 que Carey Price s'est offerte, pour aller avec une moyenne de 1,67 et un taux d'efficacité de ,944 lors de cette période. C'est tout un contraste avec son mois de novembre assez ordinaire merci, où il a cumulé une moyenne de 3,77 et un taux de ,883 en 11 rencontres. «J'imagine que les choses ont changé un peu avec le match chez les Rangers [le 6 décembre], a-t-il ajouté. Nous étions en train de traverser une mauvaise passe, il nous fallait changer des choses, et ç'a peut-être été l'un des tournants.»

Mais changer quoi, au juste? Il n'y a pourtant pas grand-chose qui a changé chez le Canadien, à part peut-être le très léger détail de la rétrogradation subite d'un gardien substitut, Keith Kinkaid, envoyé à Laval en agneau sacrifié. Ce qui a changé, c'est peut-être seulement… Carey Price lui-même, qui a de toute évidence retrouvé ses repères. Et aussi son sourire, à ce qu'il paraît.

«En tout cas, moi, je trouve qu'il est plus heureux dans le vestiaire», a fait remarquer le défenseur Ben Chiarot. «Je sais que tout le monde le critiquait au mois de novembre, que tout le monde disait qu'il éprouvait des ennuis, mais la vérité, c'est que nous n'étions pas très bons devant lui. On accordait des chances de très grande qualité aux adversaires, on accordait des deux contre un tout le temps. À la longue, ça peut compliquer la vie à n'importe quel gardien, pas seulement au meilleur gardien de la ligue. Mais je n'ai jamais cru un seul instant que Carey ne jouait pas bien.»

On peut fortement présumer que ce sera Price de nouveau devant le filet montréalais, jeudi soir à Calgary, et ça tombe bien, puisque les Flames ne marquent plus. En fait, les Flames n'ont marqué qu'un seul but lors de leurs deux derniers matchs.

Pendant ce temps, le Canadien en a profité pour revenir à l'essentiel.

«Nous avons resserré notre jeu en défense lors des derniers matchs, a ajouté Ben Chiarot. On sait que Carey va faire les deux ou trois gros arrêts importants qui vont nous garder dans le match chaque fois. Ensuite, on sait qu'il va être capable de faire les arrêts de routine. Nous avons resserré notre jeu et je pense que ça lui apporte de la confiance.»

Avec tout ça, on ne sait trop quand aura lieu la prochaine soirée de congé pour le gardien au numéro 31, qui a déjà 27 matchs au compteur depuis le début de la saison. À ce rythme, il dépassera encore le cap des 60 matchs, scénario que la direction du Canadien souhaitait pourtant éviter. Remarquez, ce n'est pas Claude Julien qui s'en plaindra.

«On a toujours eu confiance en Carey», a ajouté l'entraîneur montréalais à Calgary. «Il y a des gens qui se sont mis à douter de lui lors de notre série de défaites au mois de novembre, mais beaucoup de ces résultats n'avaient rien à voir avec son jeu. Nous n'étions tout simplement pas très bons devant lui.»

Des appuis pour Weber dans la course au Norris

CALGARY — Deux défenseurs seront à suivre lors du match de jeudi soir à Calgary : celui qui a gagné le trophée Norris en 2019… et celui qui pourrait le gagner en 2020.

Celui qui l'a gagné en 2019 se nomme Mark Giordano, et il joue pour les Flames de Calgary. Celui qui pourrait le gagner en 2020 se nomme Shea Weber, et il joue pour le Canadien. Les deux hommes se ressemblent sur plusieurs points, dont celui-ci : ils jouent encore du très bon hockey à un âge pourtant avancé pour le monde du hockey. Giordano a 36 ans et Weber, 34 ans.

Dans les deux cas, ils sont des joueurs qui sont devenus étroitement liés aux succès de leur équipe. Weber en particulier, qui est en voie de connaître la meilleure saison de sa carrière avec 28 points en 34 rencontres, et qui mérite qu'on parle de lui lors de nos discussions de trophée Norris, selon son entraîneur Claude Julien. «Il mérite d'être de cette discussion, a répondu le coach du Canadien mercredi à Calgary. Avec la saison qu'il connaît, avec sa production et aussi le temps qu'il passe sur la glace chaque soir, en plus de son leadership et tout ce qu'il fait pour nous sur la patinoire.»

Giordano, un membre des Flames depuis 2005, a très bien connu Weber dans son jeune temps, quand il patrouillait plus souvent les glaces de l'Ouest avec les Predators de Nashville. «C'est sûr que la première affaire qu'on remarque avec lui, c'est son tir, a expliqué le vétéran . Mais ce n'est pas tout. Il y a aussi sa présence physique qui est imposante, et il est aussi bien efficace dans son territoire en défense.

«Pour gagner le Norris, à mon avis, ça prend un défenseur qui excelle dans toutes les facettes du jeu. Je n'ai pas vu le Canadien très souvent depuis le début de la saison, mais je sais qu'il est ce type de défenseur. Il y a son jeu défensif, mais en plus, il peut créer de l'offensive avec son tir. Il mérite de faire partie des candidats au Norris.»

Reste à voir si l'Association professionnelle des journalistes de hockey, qui choisit les candidats et ultimement le gagnant du trophée Norris chaque année, sera en mesure d'ajouter des votes à un autre défenseur que John Carlson, des Capitals de Washington, qui semble déjà avoir une bonne longueur d'avance dans cette course, avec 45 points en poche après 35 parties.

Pour le moment, en tout cas, Shea Weber compte sur l'appui public du gagnant de 2019. C'est déjà pas mal.

CITATION DU JOUR

«C'EST RARE QU'ON VOIT ÇA»

Après avoir signé un contrat de sept ans, Stephen Strasburg veut écouler toute sa carrière dans l'uniforme des Nationals. Il pourrait devenir seulement le huitième lanceur de l'histoire des Majeures à passer 17 saisons avec la même franchise.



Une foule **D'IDÉES-CADEAUX** dans tous nos départements

AMEUBLEMENTS TANGUAY

IDÉES-CADEAUX pour les AMOUREUX DE CUISINE

Réfrigérateur 19,7 pi cu
PTR-706143
1599,99



Cuisinière encastrable
PTR-681623
1599,99



Whirlpool

Lave-vaisselle 3 paniers avec grande cuve
PTR-681510
799,99



38 BOUTEILLES 2 ZONES DE TEMPÉRATURE

Danby
Refroidisseur
PTR-611820
529,99



28 BOUTEILLES 2 ZONES DE TEMPÉRATURE

Euro design
Cellier
PTR-723832
999,99



2 FAÇONS DE GAGNER!

VOTRE NOËL Signé AMEUBLEMENTS TANGUAY

Faites vite!

Encore beaucoup de prix à gagner dans votre calendrier!
Crédits-voyages, cartes-cadeaux mélangeurs sur socle, écouteurs et plus encore!

PLUS DE 750 000$ EN PRIX

Mon calendrier Signé AMEUBLEMENTS TANGUAY

24 jours de prix instantanés et d'offres exclusives!

1. Textez le mot **calendrier** au 1 800-TANGUAY ou allez sur **tanguay.ca** sous l'onglet « Mon profil »
2. Complétez votre profil et connectez-vous à chaque jour pour découvrir votre surprise!



COUREZ LA CHANCE DE
GAGNER VOTRE ACHAT
Obtenez une participation automatique pour tout achat effectué entre le 3 et le 24 décembre 2019 en magasin ou en ligne. Un gagnant par magasin.

1,2 PI CU • 1 200 WATTS



Panasonic
Micro-ondes
PTR-659994
249,99

NESPRESSO.

Machine à café Inissia
PTR-707562
99,99
Courant: 179,99
BOÎTE DE RABAIS INCLUS



ÉCONOMISEZ **80 $** SUR TOUTES LES MACHINES NESPRESSO
+ RECEVEZ 20 $ DE CAFÉ NESPRESSO

PAYEZ JUSQU'À
50 VERSEMENTS*
sur les électroménagers

SAMSUNG **Ensemble laveuse-sécheuse frontal**
PTR-912167



- Laveuse HE 5,8 pi cu
PTR-668260
- Sécheuse vapeur 7,4 pi cu
PTR-668261

1549,99

HORAIRE DES FÊTES

Nos magasins sont ouverts de 9 h à 21 h du lundi au vendredi jusqu'au 23 décembre.

LIGNE SANS FRAIS: 1 800-TANGUAY (826-4829)

ACCÈS PAR LE BOULEVARD JEAN-XXIII ET LA RUE CHARBONNEAU
2200, rue des Vitrines TROIS-RIVIÈRES

tanguay.ca

LIVRAISON GRATUITE AU QUÉBEC ◊

Accord D Desjardins

† Excluant les matelas Hop et Alfie (PTR: 647781).*Les financements sont octroyés par Accord D Desjardins et les versements sont sujets à approbation du service de crédit Accord D Desjardins. Achat minimum de 500$. Toutes les taxes (TPS et TVQ) et écofrais applicables sont payables à Ameublements Tanguay au moment de l'achat. Le montant payable en versements égaux exclut les taxes de vente (TPS et TVQ) et les écofrais. Si un versement vient en souffrance, un intérêt sera calculé à compter de la date d'échéance du versement au taux annuel de 19,5% et sera chargé mensuellement au compte du client par Accord D Desjardins. (Ex.: solde en souffrance de 100$, l'intérêt pour une période de 30 jours sera de 1,63$). **Les achats en ligne sont disponibles sur tous les produits. Payable par carte de crédit Visa, MasterCard ou American Express. Pour les achats par versements, le service est sujet à approbation du service de crédit Accord D Desjardins.** Les promotions sont non jumelables. Photos à titre indicatif. Prix, produits et modalités de paiements sont sujets à changements sans préavis. Les offres Ameublements Tanguay sont en vigueur jusqu'au 24 décembre 2019. ◊ Livraison gratuite au Québec, certaines restrictions s'appliquent. Détails en magasin. Votre Noël signé Ameublements Tanguay: Règlements des concours disponibles sur tanguay.ca ou en magasins. Pour les participations via SMS, des frais peuvent s'appliquer pour l'envoi et la réception des messages textes selon votre fournisseur de services de téléphonie cellulaire. Aucun achat requis. Jusqu'à concurrence de 5 000 $.

EXEMPLES DE FRAIS DE CRÉDIT

	Taux d'intérêt annuel	Coût pour cycle de facturation de 30 jrs	Coût annuel
SOLDE QUOTIDIEN MOYEN		100$ 500$	100$ 500$
ACHAT COURANT	19,90%	1,64$ 8,18$	19,90$ 90,50$
ACHAT PAR VERSEMENT ÉGAUX ET ACHAT À PAIEMENT REPORTÉ	19,90%	1,64$ 8,18$	19,90$ 90,50$